

CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN
D'ÉTUDE DES TEMPLES DE
KARNAK
LOUQSOR (ÉGYPTE)
USR 3172 du Cnrs



المركز المصري الفرنسي
لدراسة معابد الكرنك
الاقصر (مصر)

Extrait des *Cahiers de Karnak* 10, 1995.

*Avec l'aimable autorisation de Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE).
Courtesy of Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE)*



FOUILLES DU MUSÉE DU LOUVRE À TÔD, 1988-1991

Geneviève PIERRAT, Marc ÉTIENNE,
Dominique LECONTE, Christophe BARBOTIN,
avec la collaboration de Jean-Pierre ADAM et de Sylvie GUICHARD

Le présent article constitue la synthèse des résultats obtenus à l'issue des fouilles menées par le musée du Louvre sur le site du temple de Tôd entre 1988 et 1991¹. En outre, nous avons intégré dans la seconde partie les résultats des fouilles faites entre 1984 et 1986 sous la direction de Bernadette Letellier.

La fig. 1 récapitule les zones concernées par les fouilles menées depuis 1934, date à laquelle F. Bisson de la Roque commença le premier à effectuer des recherches archéologiques sur le site, en dégagant le temple noyé dans les maisons du village. Les fouilles se ressentent de cette situation au cœur d'un *kôm*, dans la mesure où toute extension du terrain est assujettie à des expropriations préalables, sur une surface d'autant plus grande que l'élévation du sol depuis l'antiquité atteint plus de quatre mètres sur le côté sud du terrain, rendant nécessaire l'abandon de larges terrasses en guise de gradins de soutènement entre le village et le niveau pharaonique. Toute extension du niveau pharaonique d'un mètre demande plusieurs mètres d'agrandissement en partie haute, au sein du village actuel.

Compte tenu de ces contraintes, il nous est apparu qu'un agrandissement de l'emprise de fouille ne pouvait être fructueux dans des délais acceptables, en considérant la nature très saisonnière de nos missions archéologiques. Nous avons donc opté pour un affinement de la connaissance des zones déjà disponibles.

La fouille menée entre 1984 et 1989 sur un petit secteur du chantier nous avait munis d'une connaissance du matériel céramique assez complète, l'accumulation stratigraphique s'échelonnant en cet endroit entre le début du Moyen Empire et l'époque médiévale arabe. Ainsi équipés, nous avons été à même de mener à terme la fouille commencée sous nos prédécesseurs immédiats, grâce aux derniers agrandissements du site par l'Organisation des

1. Les membres de ces missions furent : Organisation des Antiquités de l'Égypte : A. Chawky Sowany, inspecteur ; musée du Louvre : G. Pierrat (direction, fouille, céramique) ; S. Guichard (fouille), M. Étienne (fouille, épigraphie) ; M.-F. de Rozières (restauration) ; C. Bridonneau (fouille) ; G. Lacroix (fouille) ; C. Barbotin (épigraphie) ; C. Ziegler (épigraphie) ; D. Bénazeth (recherche sur les blocs coptes) ; CNRS : J.-P. Adam (architecture) ; Sous-direction de l'Archéologie : D. Leconte (architecture) ; D. Svartz et L. Person ont réalisé les photographies, P. de Carboñnières et M. Girardier les dessins.

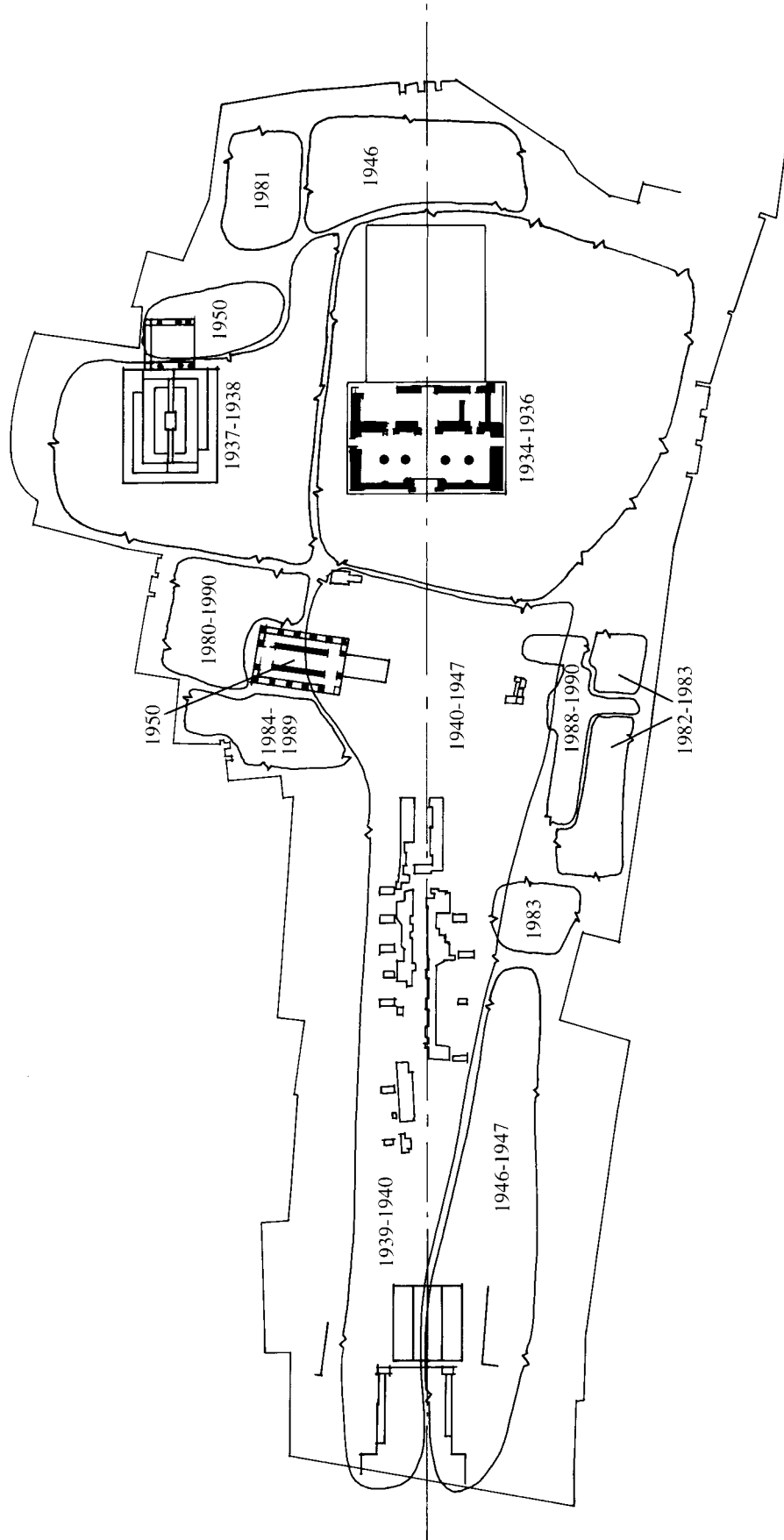


Fig. 1. — Schéma de l'emprise des fouilles de 1934 à 1990.

Antiquités de l'Égypte² dans la zone nord de la chapelle et le long du mur sud, près de la place de la mosquée. La découverte des deux franges d'une cour pavée dans ces secteurs nous a amenés à procéder à des vérifications dans la zone centrale de l'avant-cour. Il s'en suit une réflexion qui nous incita à réexaminer également les vestiges situés à l'extrémité du dromos, bien que ces deux derniers secteurs aient déjà fait l'objet d'investigations entre 1939 et 1948.

Avertissement au lecteur :

Pour la commodité de l'expression dans les lignes qui suivent, l'orientation sera donnée par rapport aux lignes du temple ; on dira par convention que le temple est orienté est/ouest ; en conséquence, le mur situé à main gauche quand on regarde la façade du temple sera appelé le mur nord du temple (et non le mur nord-est). Le niveau de référence sera le même que celui utilisé par F. Bisson de la Roque, c'est-à-dire le seuil en granit de la première salle du temple ptolémaïque³.

Pour désigner les structures, on fera usage autant que possible des appellations déjà employées par leurs premiers découvreurs.

La présentation du matériel céramique sera ici réduite et n'a d'autre but que d'étayer le propos. Sa publication sous une forme complète et raisonnée est en cours d'élaboration dans les numéros sous presse et à venir des *Cahiers de la Céramique Égyptienne*, sous les auspices de l'IFAO⁴.

I. NOUVELLES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES, JUSQU'AU II^e SIÈCLE APR. J.-C.

A. AVANT-COUR DU TEMPLE (fig. 2)

Le mur C (massifs C' et C'')

En briques de terre crue de 40 x 20 x 10 cm, le mur C a été repéré dans les carrés P29, P28, Q28, P27, O27, P26, O26, P25, O25 (fouilles 1947 et 1982), O23, O24 (fouilles 1990). Découvert par J. Vercoutter en 1947⁵, le mur C n'était conservé qu'au niveau de la cour. C'est un mur remarquablement large qui passe devant la façade actuelle du temple. Au nord comme au sud, il disparaît sous le village moderne. Sa largeur a été l'objet de vérifications en 1990 et 1991, sur la face est du massif nord C'' (P27, Q27, P28, Q28). Bien que mangée par les fouilles d'avant 1937, sa façade orientale est conservée en partie basse,

2. Expropriations et agrandissements réalisés sous la direction de C. Desroches-Noblecourt, en 1981 et 1982.

3. D'après les travaux de topographie inédits de Marcel Kurz, *Topographie, Topométrie, Tôd, 1979-1984*, 1984, p. 15, il est 44 cm plus bas que le sol de la chapelle de barque, niveau de référence utilisé dans les publications entre 1980 et 1993.

4. Pour le matériel céramique le plus récent, au-delà du VII^e siècle, se reporter à G. Pierrat, « Essai de classification de la céramique de Tôd », *Cahiers de la Céramique Égyptienne*, n° 2, Le Caire, 1991, p. 145-204.

5. J. Vercoutter, « Tôd (1946-1949). Rapport succinct des fouilles », *BIFAO* 50, Le Caire, 1952, p. 77 et pl. II.

et donne une largeur de 9,10 m⁶. Cette muraille considérable présentait un léger retrait, insuffisant peut-être pour créer un effet de « pylône »⁷ ; de tels retraits sont communs sur toute la longueur des façades de certains murs d'enceinte.

Les niveaux de fondation que nous avons pu observer sont -166 (est du massif C'', en Q28) et -178 (ouest du massif C', en O24)⁸. En 1982, un sondage sur la face ouest du massif nord, en P29, a indiqué un niveau de fondation à -210. Ces différences de niveaux découlent de l'irrégularité du sol d'origine sur lequel il est directement fondé. Sa partie inférieure est calée sur plus d'un mètre (en O24) par le remblai R du début du Moyen Empire. Il est donc contemporain ou antérieur à cette époque. Sur la face ouest du massif nord C'', un enduit de chaux qui s'arrête 3 cm au-dessus du pavement adjacent était sans doute destiné à le rénover et l'éclaircir afin de « rafraîchir » l'environnement de la chapelle de Thoutmosis III.

La couche immédiatement au-dessus des deux massifs C' et C'' ne contenait quasiment pas de tessons (carrés O23/O24), situation qui contraste avec la couche ptolémaïque importante sur le pavement adjacent à l'ouest. D'après les indications de la stratigraphie, il semble que le mur C en cet endroit ait été démoli après l'époque des installations ptolémaïques de la cour voisine et avant le remplissage d'une fosse F située dans ce mur et remplie de matériel datable du II^e siècle apr. J.-C. (cf. *infra*, p. 428).

Le mur B

Repéré dans les carrés M23, N23, O23, d'une largeur de 4,30 à 4,40 m, ce mur de briques de terre crue de 46 x 22/3 x 13 cm s'appuie sur le mur C, se dirige vers l'ouest sur plus de 20 m, et tourne à angle droit vers le nord (vers l'axe du temple). Au bout de 9 m, il disparaît dans la zone des anciennes fouilles. Il était enduit sur les deux faces avec de la chaux mélangée à un fin gravier.

Découvert en 1988, il n'a pu être dégagé sur sa face extérieure (côté sud) que sur une courte distance, pour des raisons de sécurité⁹, au fond d'une longue saignée ménagée en 1983, se dirigeant vers le *kôm* du village (carré N23).

L'assise la plus basse visible est fondée à -76. Apparemment sa tranchée de fondation a coupé la couche sous-jacente du remblai R de la XI^e dynastie (cf. *infra*, p. 412-417 et coupe 1, fig. 3). Le mur est conservé entre -6 (au sud) et -40 (au nord), le niveau d'arasement présentant une pente en direction du nord.

Le mur B, qui coupe le remblai R de la XI^e dynastie et s'appuie sur le mur C est contemporain ou postérieur à cette époque.

À l'extérieur du mur, des plaques de son enduit, tombées au sol, ont été recouvertes par une quantité de fragments de moules à pain et de grosses cuves, déchets d'une activité de boulangerie du temple (fig. 4).

6. J. Vercoutter lui attribue une largeur de 12 m dans le texte (*BIFAO* 50, p. 77) mais dessine 9 m (*ibid.*, pl. II). Une grande largeur est proposée également dans C. Desroches-Noblecourt et C. Leblanc, « Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd », *BIFAO* 84, Le Caire, 1984, pl. XXI. Nous avons procédé à un sondage en P 27, contre la margelle orientale du puits : au niveau -154, une seule ligne de briques est visible, que nous considérons comme la ligne de façade ; au-delà, à l'est, le terrain semble intact à ce niveau : on trouve de la terre sableuse et une ligne de sable, qui se distingue parfaitement des remblais de fouilles dont la ligne passe au-dessus. En outre, en avril 1982, un nettoyage de surface autour de la margelle de ce puits avait mis en évidence des poches d'éclats de calcaire, caractéristiques du remblai R dont nous verrons plus loin qu'il a été rejeté contre la base de ce mur ; la face orientale de C' devait donc être tout près du puits creusé ultérieurement, ce qui est incompatible avec une largeur de 12 m.

7. Hypothèse présentée dans *BIFAO* 50, p. 77, reprise dans *BIFAO* 84, p. 81-82.

8. J. Vercoutter avait décelé un niveau de fondation bien plus profond : -320, *BIFAO* 50, p. 77.

9. Nous sommes ici presque à l'aplomb sous la place de la mosquée qui s'élève environ 5 m plus haut.

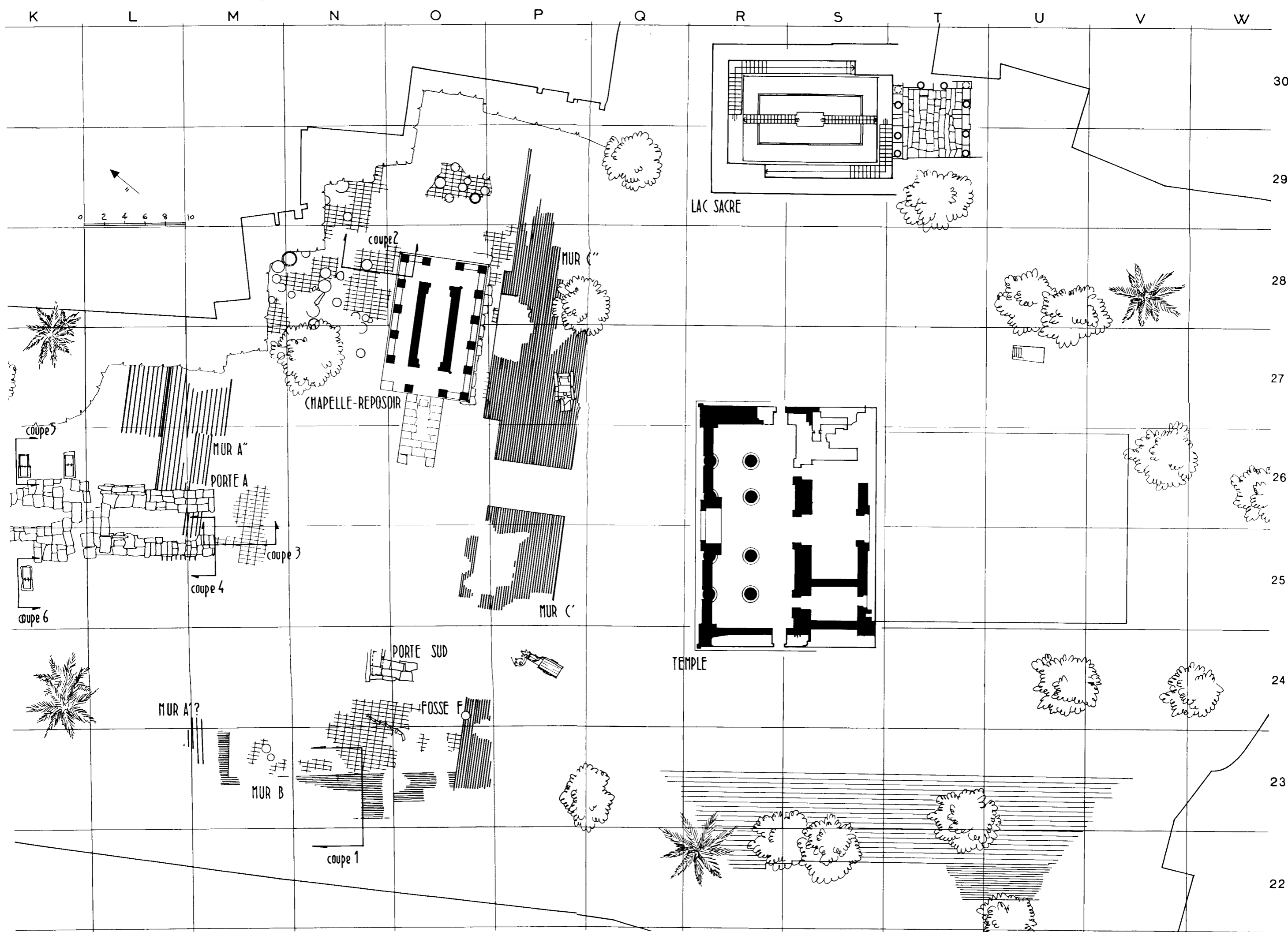


Fig. 2- Plan des édifices situés autour du temple.

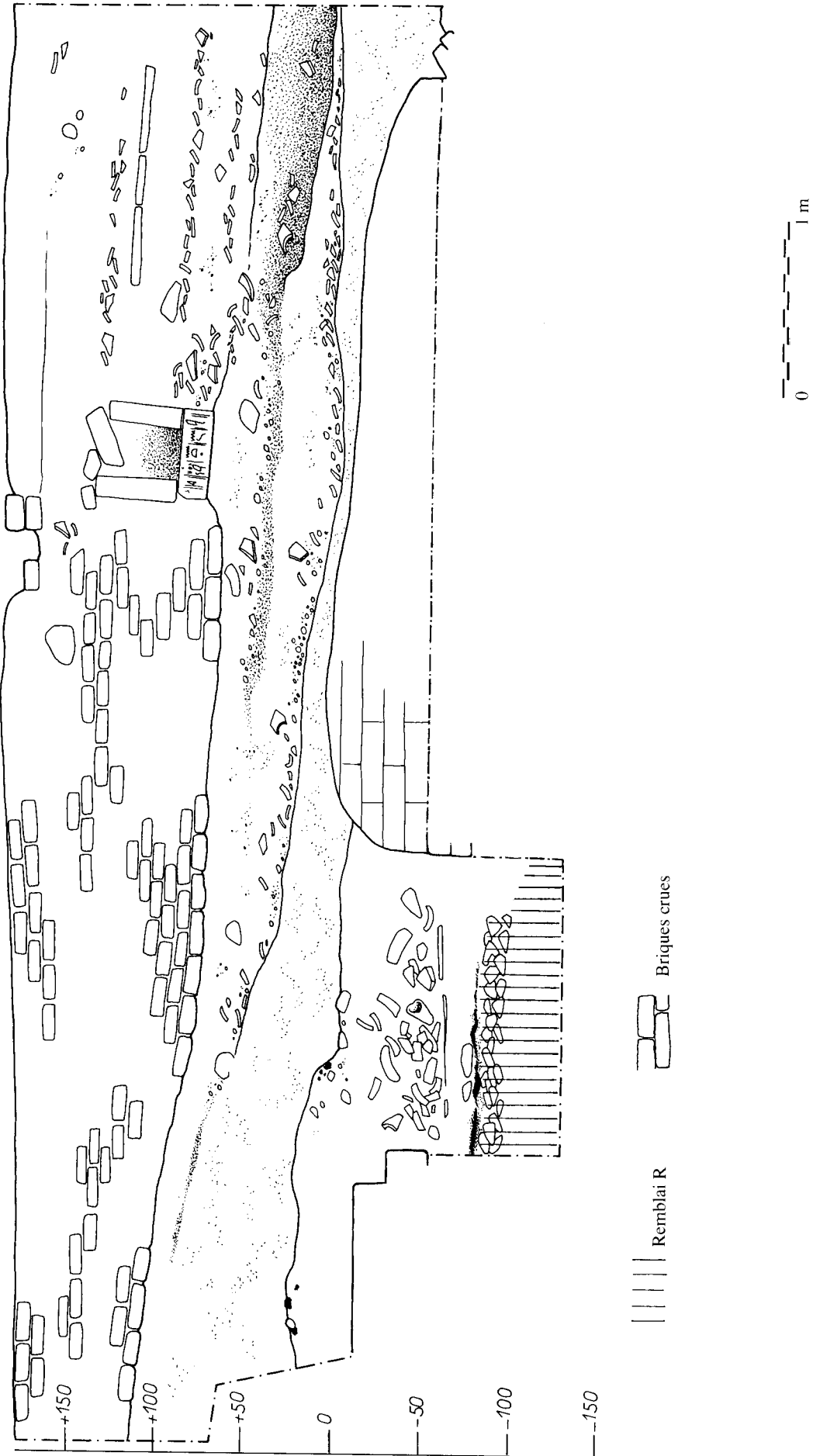


Fig. 3. — Carré N 23, coupe I à travers le mur B ; vue vers l'ouest.

Les cuves, toutes fragmentaires, avaient un diamètre compris entre 20 et 38 cm. Elles sont en terre cuite à pâte alluviale très grossière, mêlée de paille et d'inclusions minérales. Les parois sont épaisses de 2 à 4,5 cm, selon les cuves, et présentent une cassure noire et brune sur 1 cm du côté de la face extérieure. Une couche d'argile mêlée d'un peu de paille, de 1 à 4 mm d'épaisseur, recouvre l'intérieur. Les parois extérieures présentent les traces imprimées de tiges végétales, palmes ou bois, verticales ou de biais, sans doute des coffrages destinés à maintenir les cuves jusqu'au séchage, voire jusqu'au moment de la cuisson.

À ces cuves il convient sans doute d'associer plusieurs fragments de grossiers couvercles plats et arrondis, sortes de plateaux de diamètre de 28, 30 et 42 cm. Ils présentent les mêmes caractéristiques techniques que les cuves ; une couche d'argile recouvre l'envers. Les traces d'attache de grosses anses sont décelables sur le dessus. Une de ces anses a été retrouvée.

Les moules à pain (fig. 4 a). Pêle-mêle avec les cuves et leurs couvercles étaient jetés des fragments de moules à pain, en général brisés en deux pour le démoulage. Il n'a pas été possible d'en remonter un complet, ce qui peut s'expliquer par l'exiguïté du sondage ; le manque de raccord pourrait aussi signifier que nous sommes en présence d'une zone de rejet secondaire, qui pouvait se trouver à quelque distance de l'aire des boulangeries.

Une partie de ces moules a été gravée sur le fond avant cuisson, selon la répartition suivante :

- 28 fonds gravés d'un trait simple, diamètre 2,55 à 3,3 cm ;
- 15 fonds gravés en croix, diamètre 3 à 3,5 cm ;
- 15 fonds lisses présentant un petit renflement central, diamètre du fond : 2,6 à 3,6 cm.

Le diamètre des bords supérieurs oscille entre 5,7 et 7,5 cm (un de 12 cm et un de 13 cm), l'épaisseur des parois est d'environ 1,3 cm. Ils sont modelés à la main, sans doute sur une âme, dans une pâte alluviale moyennement grossière, contenant beaucoup d'inclusions blanches. L'intérieur est recouvert de fines couches d'argile. Sur l'extérieur, ce revêtement argileux recouvre un enduit blanc.

Le profil de ces fragments est proche des moules du Moyen Empire mais les datations des modèles préalablement publiés ne sont pas assez fines pour que l'on puisse préciser davantage¹⁰.

Une figurine de femme (fig. 4 b) en terre crue se trouvait parmi ces déchets. La tête étant cassée, elle est identifiable grâce au sommaire dessin piqueté qui représente la région pubienne, et aux deux mains vaguement modelées et gravées sur les flancs. Des figurines similaires, également en terre crue, ont été trouvées lors des fouilles de Kahun¹¹, et d'Edfou¹², dans des contextes du Moyen Empire.

Une coupe (fig. 4 c), parmi d'autres petits fragments du même type, en pâte alluviale fine brune, tournée, présente un fond raclé. Son profil presque parfait possède un indice de

10. H. Jacquet-Gordon, « A Tentative Typology of Egyptian Bread Moulds », *Studien zur Altägyptischen Keramik*, Mainz, 1981, fig. 4, n° 6 et 7.

11. W. F. Petrie, *Objects of Daily Life*, Londres, 1927, p. 61, pl. LIII, n° 446, et surtout n° 462 (provenant de Quft).

12. K. Michalowski *et al.*, *Tell Edfou 1938, Fouilles franco-polonaises, Rapports*, II, Le Caire, 1938, cat. n° 537 à 541, p. 112 à 114, pl. XXXVI, 1 à 5 ; *id.*, *Tell Edfou 1939, Fouilles franco-polonaises, Rapports*, III, Le Caire, 1950, cat. n° 337 et 338, p. 207, pl. XXIV, n° 16, 17 ; le n° 338 est conservé au musée du Louvre, sous le n° E 16596.

profondeur de 150¹³ qui est attribuable à la fin de la XII^e dynastie, pas avant le règne d'Amenemhat III.

Si l'on considère la grande homogénéité de cet ensemble, il semble qu'on puisse le dater de la fin du Moyen Empire.

Des deux côtés du sondage, on observe que cette couche vient mourir sur le profil déjà usé du mur B. Le mur B était donc démolé dès l'époque de ce dépôt qui ne semble pas être un dépôt secondaire, dans la mesure où il ne contenait aucun intrus d'une époque plus récente. La strate qui recouvrait le mur B contenait quelques tessons dynastiques et ptolémaïques, surtout en M23, et en O23, dans une petite fosse creusée à partir du niveau supérieur de l'arasement. Comme sur les vestiges du mur C, l'absence des silos d'époque ptolémaïque et de l'accumulation de débris qui les accompagne, qui contraste avec ce qui recouvre le pavement adjacent, peut être due au fait que, même si le mur B était déjà démonté à l'époque où ces déchets se sont accumulés dans la cour, son niveau supérieur surplombait de 15 à 50 cm le sol pavé et en conséquence aurait reçu moins de débris (fig. 3).

Il est remarquable que la direction du mur B, érigé entre la XI^e dynastie et la fin de la XII^e dynastie, soit parallèle au temple, dont on sait qu'il a été complètement refondé (suivant un nouvel axe ?) sous Sésostris I^{er} 14. Il est donc très tentant de l'attribuer à ce règne.

Il est très possible que ce mur soit contemporain de celui cité par Bisson de la Roque, qui mentionne « un mur de grosses briques crues subsistant au niveau -60, établi au niveau -110¹⁵ ». Établi parallèlement à la face sud du temple, il devait s'appuyer contre le mur C ; le mur B reprenait la même direction plus au nord, afin de fermer l'avant-cour du temple sur son côté méridional.

La cour pavée

Un pavement de briques crues de 37 x 18 x 13 cm a été repéré à l'ouest du mur C'', et au nord du mur B (au nord en N27, N28, N29, O28, O29, P27, P28, P29; au sud, en M23, M24, N23, N24, O23, O24).

Le niveau de circulation était d'environ -56 au sud, et entre -91 et -106 au nord. Au nord comme au sud, l'épaisseur de ce pavement oscille entre une et deux couches de briques.

Posées immédiatement sur le remblai R, les briques ont été alignées le long du massif C'' ; elles arrivent donc de biais par rapport au mur B. Mais elles ne sont pas coupées par le mur B. Le fait que l'enduit de la base du mur déborde légèrement sur les briques pourrait indiquer la synchronie du pavement et du mur B¹⁶.

Le remblai R

En tous les points sondés sous le pavement la même séquence a été retrouvée, de bas en haut (fig. 5, coupe 2 et fig. 20, coupe 3) :

13. Sur les indices de profondeur des coupes à boire du Moyen Empire, voir Do. Arnold, « Keramikbearbeitung in Dahschur 1976-1981 », *MDAIK* 38, 1982, p. 60-62, fig. 17 et 18 ; Do. Arnold, « Pottery », dans D. Arnold, *The South Cemeteries of Lisht, I, The Pyramid of Senwosret I*, New York, 1988, p. 140-141, fig. 75.

14. Des photos d'archives inédites, conservées au musée du Louvre, montrent clairement que, au moment du dégagement, le dallage de calcaire de la zone postérieure du temple était lié au mur conservé de Sésostris I^{er} ; nous pensons donc que tout ce pavement en calcaire, ainsi que les tracés sous-jacents mis en évidence par Bisson de la Roque, sont une fondation de ce roi. En outre, la lecture de l'inventaire du fouilleur (conservé à l'IFAO, dont nous remercions les directeurs successifs qui nous ont accordé toutes facilités pour la consultation de ces archives) révèle qu'aucun des blocs qui ont été renfouis sous ce pavement n'est postérieur à Amenemhat I^{er}.

15. F. Bisson de la Roque, « Tôd, 1934 à 1936 », *FIFAO* XVII, Le Caire, 1937, p. 4, pl. III ; cet ouvrage est abrégé en *Tôd* dans la suite de cet article.

16. Même séquence pour l'édification d'un mur et du pavement adjacent dans D. Arnold, *The Pyramid of Senwosret I*, New York, 1988, p. 24.

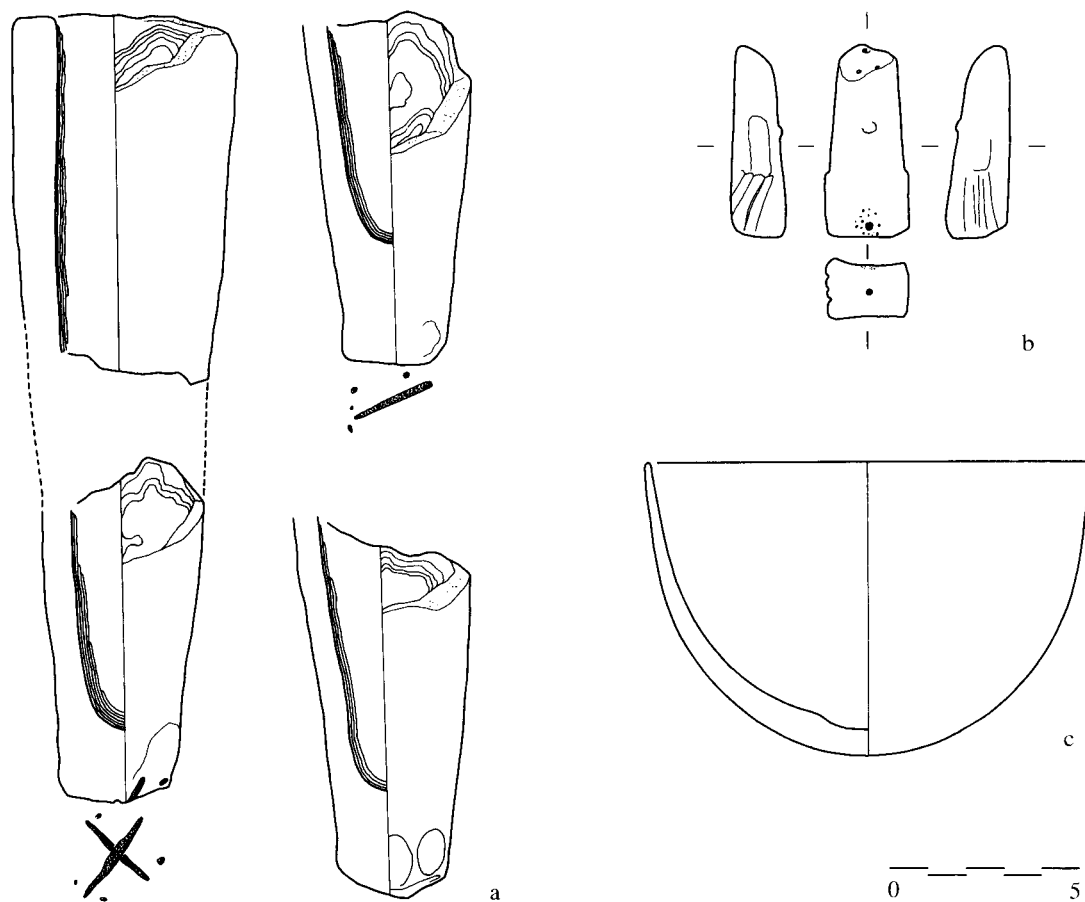


Fig. 4. — a. moules à pain fragmentaires ; b. figurine de femme ; c. coupe.

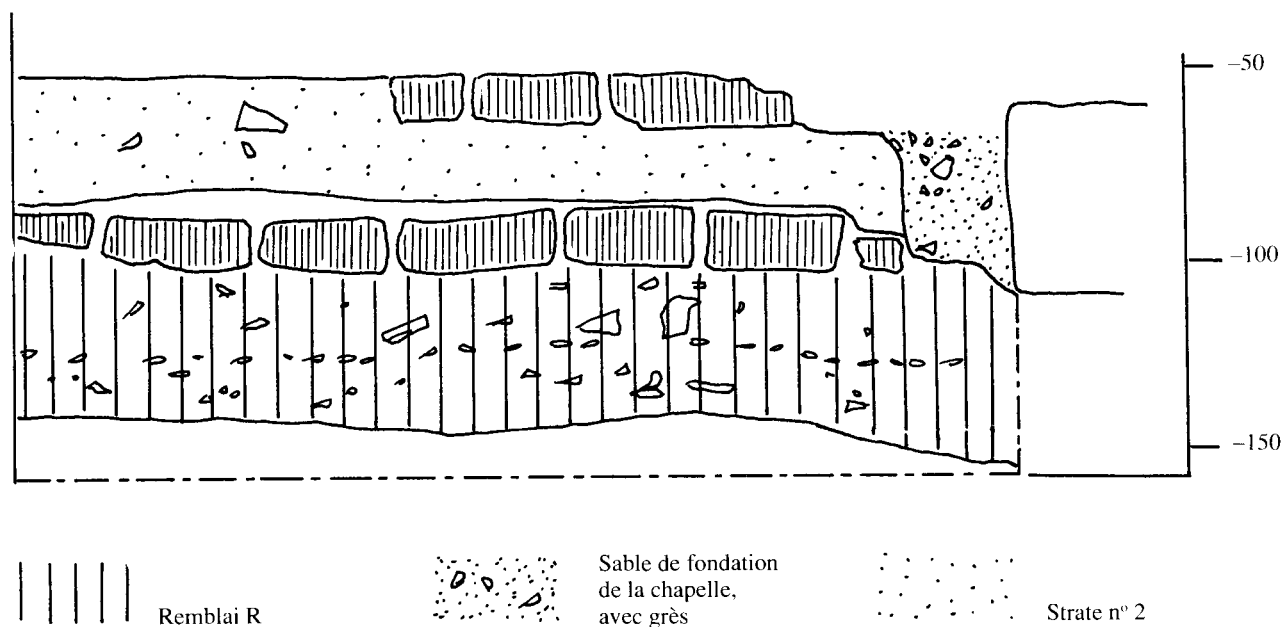


Fig. 5. — Carré N 28, coupe 2 ; vue vers le nord.

— le sol naturel d'origine, consistant en une terre noire compacte, sans aucun intrus ;
 — une couche de terre brun foncé contenant de petits fragments de charbons organiques et des tessons de céramique. À l'intérieur de cette couche, à des hauteurs et dans des épaisseurs diverses, des lots d'éclats de calcaire. Remarqués à plusieurs reprises lors des fouilles précédentes, ils étaient jusque là interprétés comme les parements écroulés des murs de briques voisins : murs A' et A''¹⁷, murs C' et C''¹⁸. La petite taille de ces éclats, en moyenne de 5 à 10 cm, ne convient pas à cette hypothèse¹⁹. Mais c'est surtout le fait que cette couche ait été repérée en tous points de l'avant-cour, même très loin de tout mur, qui infirme cette hypothèse.

Parmi eux, un petit nombre présente une face parée, un angle et, encore plus rarement (une douzaine sur des centaines d'éclats) des bas-reliefs fins, portant parfois encore des restes de couleur rouge. Malheureusement les fragments sont si infimes (longueur maximum 11,5 cm) que les représentations ne sont généralement pas identifiables. Les deux seuls éléments reconnaissables consistent en une épaule d'homme et une partie du hiéroglyphe du verrou-s (fig. 6).

Aux éclats de calcaire sont parfois mêlés des fragments de schiste, grès cristallin (« quartzite ») violet, granit rose.

Les niveaux du sol alluvial d'origine, qui constituent la base de cette strate, que nous avons pu relever sont :

- à l'est du massif C'' : -166 ;
 - à l'ouest du massif C'' : environ -186 ;
 - à l'ouest du massif C' : -178 ;
- ces trois niveaux se confondant avec la base du mur C ;
- à l'ouest de la chapelle de barque : -163.

L'épaisseur de cette strate oscille donc, en fonction de cette irrégularité du terrain vierge sous-jacent et du niveau du pavement supérieur, entre 90 et 120 cm ou plus.

Ces données sont les propriétés non d'une succession d'occupations, mais d'un remblai de terrassement, répandu en une seule opération, destiné à niveler une surface.

Les éclats de calcaire caractéristiques de ce remblai de terrassement ont été repérés en dehors de la zone pavée :

- à l'est du massif C'', en P27²⁰ ;
- au sud du mur B, en N23 (fig. 3) ;
- à l'ouest du mur A''²¹.

Le terrassement dépassait donc au sud le mur B qui a été édifié ultérieurement ; il nivelait également l'aire à l'est du mur C, et peut-être aussi la zone à l'extérieur d'un mur occidental dont nous reparlerons plus loin.

La date de ce remblai est donnée par son matériel céramique (fig. 9). Outre les coupes (fig. 9 a, b, c), les types les plus courants sont la petite jarre à bière, en forme de cornet grossier (fig. 9 d) et le plateau à pain (fig. 9 e). Il faut aussi mentionner quelques fragments de cols en fine pâte calcaire jaune clair (fig. 9 f), et une figurine animale (fig. 9 g). La comparaison avec les productions des potiers d'Ayn Asil²², ainsi qu'avec le matériel des tombes

17. *BIFAO* 50, p. 76.

18. *BIFAO* 50, p. 77 n. 2 et *BIFAO* 84, p. 82, et n. 3.

19. Les deux fragments de plus grande taille, au nom de Sebekemsaf I^{er} (*BIFAO* 50, p. 76), doivent avoir une autre origine.

20. Archives des fouilles de 1982, notes C. Anzalone-Orgogozo ; et *BIFAO* 50, n. 2, p. 77.

21. *BIFAO* 50, p. 76.

22. P. Ballet, « La production céramique », dans G. Soukiassian *et al.*, *Les ateliers de potiers d'Ayn Asil*, *BIFAO* 34, Le Caire, 1990, p. 76-157.

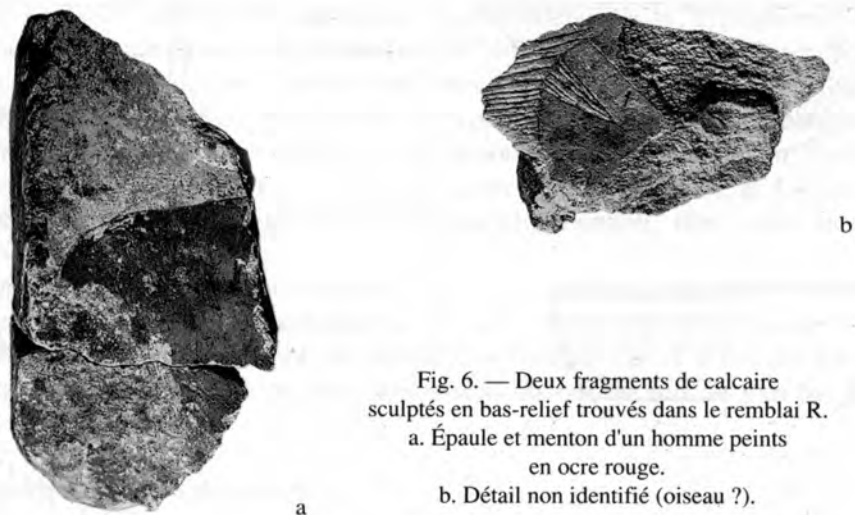


Fig. 6. — Deux fragments de calcaire sculptés en bas-relief trouvés dans le remblai R.
a. Épaule et menton d'un homme peints en ocre rouge.
b. Détail non identifié (oiseau ?).

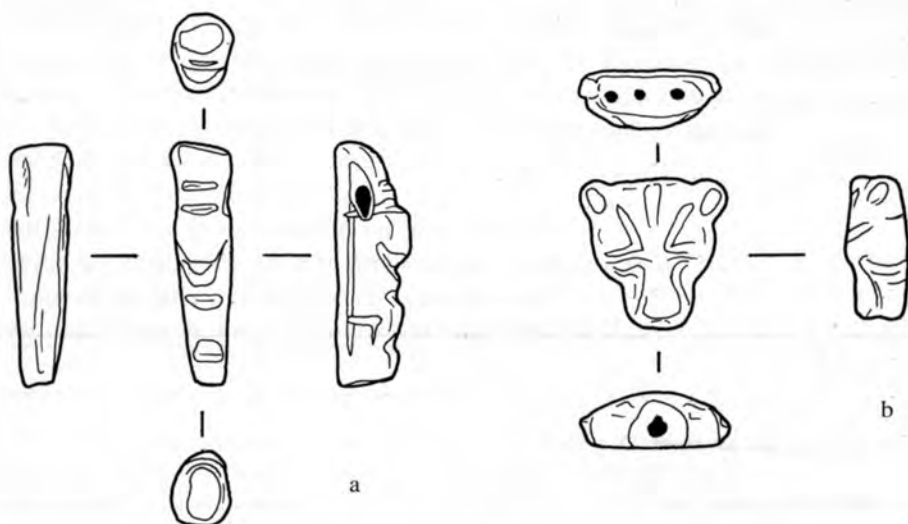


Fig. 7. — Deux perles trouvées sur le pavement du Moyen Empire.



Fig. 8. — Trouvailles faites sur le pavement du Moyen Empire.

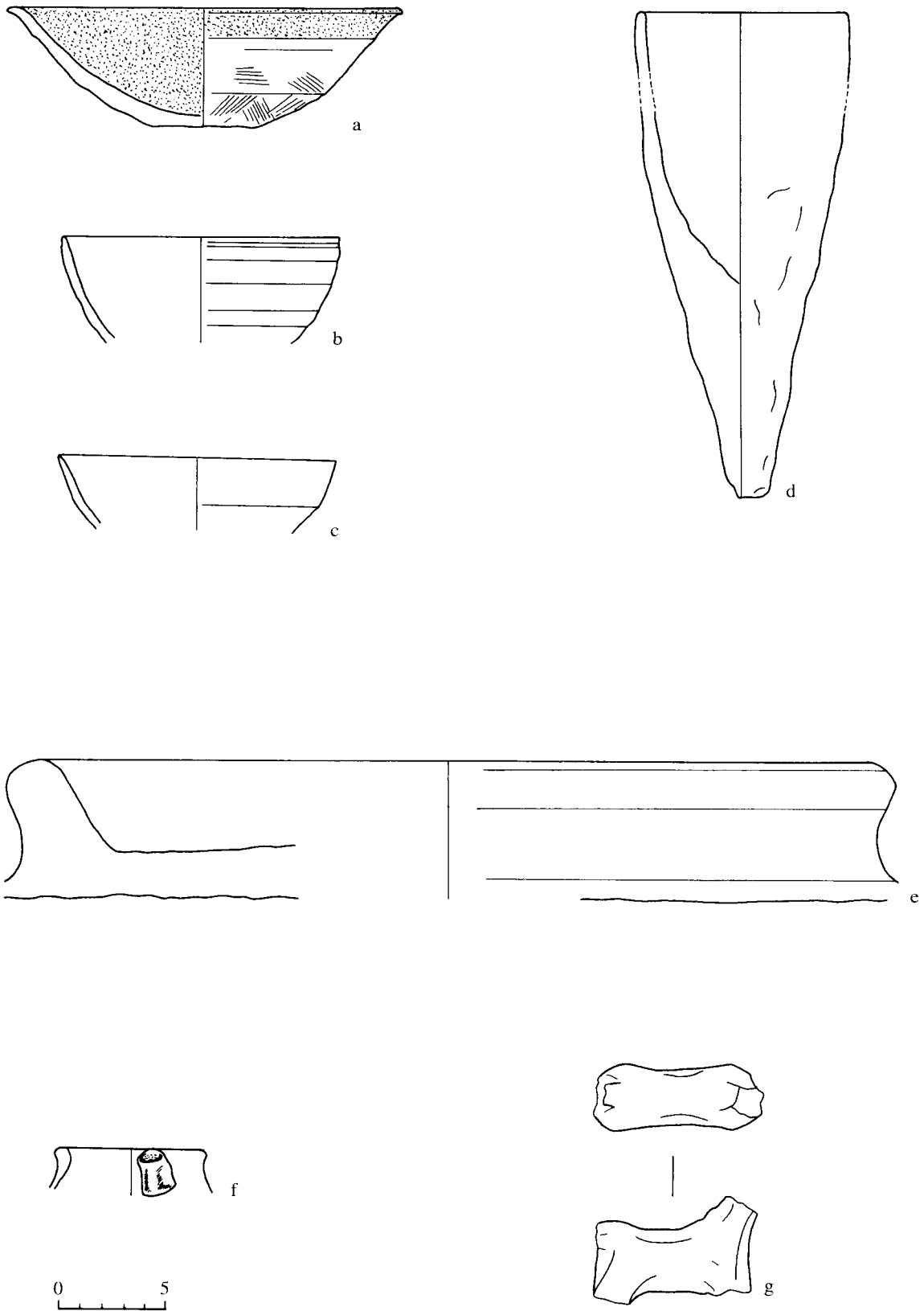


Fig. 9. — Céramique du remblai R.

des Antef à El Tarif²³, permet de nous situer après le début de la XI^e dynastie. En outre, grâce à la bonne connaissance de la céramique de l'époque de Sésostri I^{er} acquise au cours des fouilles de Lisht²⁴, et ceci en dépit des différences régionales, nous pouvons estimer que le remblai R de Tôd précède ce règne. Mais les rapprochements les plus probants sont ceux que nous avons pu faire avec les céramiques de la tombe peinte de Gebelein, site voisin de Tôd, conservées au musée de Turin. Cette tombe a été étudiée par le Dr. E. Leospo qui l'attribue à l'époque qui précède immédiatement la réunification, donc sous le règne de Nebhepetrê-Montouhotep²⁵.

Le règne de Nebhepetrê-Montouhotep a vu des travaux dans le temple de Tôd, dont les vestiges ont été renfouis en sous-œuvre du nouveau temple érigé par Sésostri I^{er}²⁶. Peut-être le remblai R jouxtait-il le temple de Nebhepetrê ; auquel cas il aurait été tranché pour fonder le temple de Sésostri I^{er}, dont les soubassements ont été mis au jour par Bisson de la Roque.

La stratigraphie au-dessus du pavement

La couche au-dessus du pavement

Immédiatement au-dessus du pavement de la cour, une fine strate d'une dizaine de centimètres, irrégulière (10 à 20 cm à l'ouest de la chapelle, fig. 5), a livré peu de matériel. Il s'agit essentiellement de céramique, postérieure à la XI^e dynastie. Le matériel ptolémaïque y est toujours dominant. Il consiste en nombreux bols, amphores et jarres, entiers ou fragmentaires. La fig. 10 présente quelques types parmi les plus communs :

- a. col d'amphore en pâte calcaire²⁷ ;
- b. lacrymatoire, en pâte rose²⁸ ;
- c. bol à pied et à bord rentrant, en pâte alluviale²⁹ ;
- d. partie supérieure de grande jarre en pâte calcaire dense³⁰ ;
- e. supports de jarres en bobine en pâte alluviale³¹ ;
- f. tessons peints de motifs floraux, en pâte alluviale³².

23. Do. Arnold, « Keramikbeispiele aus den Gräbern der frühen XI. Dynastie von El-Tarif », *MDAIK* 23, 1968, p. 38-67 ; *id.*, « Weiteres zur Keramik von el-Tarif », *MDAIK* 28, 1972, p. 33-46.

24. Do. Arnold, « Pottery » dans D. Arnold, *The Pyramid of Senwosret I*, New York, 1988.

25. Je remercie ici le Dr. Elvira D'Amicone qui m'a permis d'examiner le matériel céramique des fouilles de Schiaparelli à Gebelein, ainsi que le Dr. Enrichetta Leospo pour son opinion, encore inédite, sur la date de la tombe peinte.

26. *Tôd*, p. 62-104.

27. Ces amphores, dont nous avons recueilli de très nombreux cols, anses ou fonds, sont d'une pâte calcaire très dense, aux inclusions rares, de couleur gris clair à surface brun-rose. Les parallèles publiés sont rares : P. Anus et R. Saad, « Fouilles aux abords de l'enceinte occidentale de Karnak », *Karnak II (= Kémi XIX)*, 1969, p. 235, phot. 4, b et c ; à en juger par les phot. 4 et les fig. 7 et 8, l'ensemble du matériel se situe entre l'époque ptolémaïque et copte ; dans le puits d'une tombe d'un cimetière datant au plus tôt du milieu du II^e siècle av. J.-C. à Armant, O. H. Myers et H. W. Fairman, « Excavations at Armant », *JEA* 17, 1931, pl. XLV, 99d, et p. 229. Ce même modèle était présent dans des tombeaux datés du II^e siècle av. J.-C., R. Mond et O. H. Myers, *The Bucheum III*, Londres, 1934, pl. LXXX et CXXXI.

28. Les lacrymatoires, forme d'origine grecque, sont généralement attribués à l'époque ptolémaïque : par exemple K. Michalowski *et al.*, *Tell Edfou 1938*, Le Caire, 1938, n° 306, p. 75, fig. 88, pl. XXVI, 1.

29. Une forme d'origine grecque qui persistera à l'époque romaine.

30. De grandes jarres à lèvres plates bien découpées et petites anses juste sous le bord sont datées avec assurance du début du II^e siècle av. J.-C. : The Earl of Carnarvon et H. Carter, *Five Years Exploration at Thebes*, Londres, 1912, pl. XXXIV. Toutefois celles de Tôd ne sont pas exactement semblables.

31. Les supports de jarre en bobine, forme traditionnelle de la poterie pharaonique, disparaissent à Sakkara dans le courant du II^e siècle av. J.-C. : P. French, *Bulletin de Liaison du Groupe International d'Étude de la Céramique Égyptienne*, Le Caire, 1990, p. 11-12.

32. Sur cette famille de poteries peintes, voir M. Bietak et E. Reiser-Haslauer, *Das Grab des Anch-Hor I*,

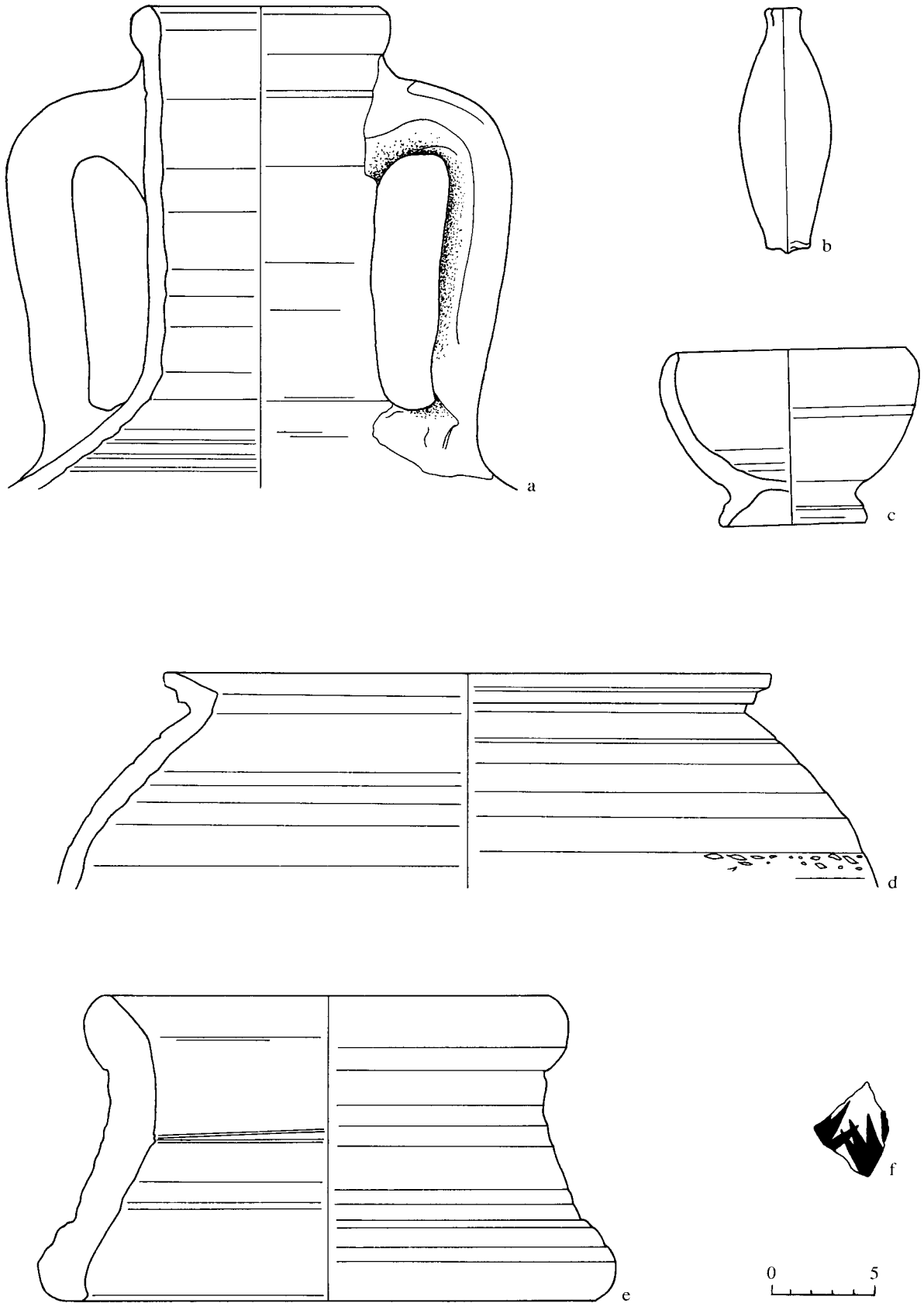


Fig. 10. — Céramique ptolémaïque trouvée sur le pavement du Moyen Empire.

Du matériel plus ancien intrusif est présent dans cette couche ptolémaïque, témoin d'une couche infime de débris située immédiatement au-dessus du pavement. On observe de légères différences selon les zones :

— dans l'angle formé par les murs C et B : des tessons de la seconde moitié du Moyen Empire, du Nouvel Empire, de la Troisième Période Intermédiaire ; des fragments infimes de vaisselle de faïence d'époque romaine ; des perles, fig. 7 :

a. amulette en forme de divinité assise, en pierre gris-vert, H. 3,2 x l. 0,8 x prof. 1 cm, Basse Époque, n° OAE 1026 ;

b. perle séparatrice en forme de tête de léopard, en faïence déglacurée, H. 1 x l. 1,9 x épais. 0,8 cm ; Moyen Empire ou début de la XVIII^e dynastie ; n° OAE 1025 ;

— contre les restes du mur B, face nord : des poteries de la Deuxième Période Intermédiaire ou du début de la XVIII^e dynastie, ramessides ou Troisième Période Intermédiaire ;

— dans la zone formée par l'angle des murs B et A' : du matériel de la Deuxième Période Intermédiaire relativement fréquent ;

— à l'ouest de la chapelle : mélangés au matériel ptolémaïque, ici particulièrement abondant, des petits tessons dynastiques usés, essentiellement de la première moitié de la XVIII^e dynastie (fragments de coupes et de jarres à engobe rouge lustré, à fonds raclés). Ce à quoi il faut ajouter quelques petites trouvailles, comme quatre perles : deux rondes, en améthyste et en cornaline, une perle lenticulaire, en faïence décolorée blanche, une hexagonale en amazonite (non figurées), probablement du Moyen Empire et du Nouvel Empire ainsi que les objets de la fig. 8 :

a. la tête d'une figurine du type « concubine », à l'oreille percée, en terre cuite marneuse, H. 3,6 x l. 3,9 x prof. 1,9 cm, n° OAE 991. De semblables figurines ont été trouvées dans les fouilles d'Edfou et d'Armant, et, plus récemment, en grandes quantités au Gebel Zeit³³ ;

b. un fragment de tablette en calcaire, soigneusement polie et gravée d'un quadrillage sur les deux faces : carreaux de 1,45 et 0,95 cm, L. 7,6 x l. 4,7 x prof. 1,9 cm, n° OAE 976 ; époque ptolémaïque ?³⁴.

c. une lampe à huile ronde, à oreillettes et à bec triangulaire orné d'une palmette, terre

Wien, 1978, Abb. 10, p. 68 et Abb. 16, p. 78, « frühptolémaische » ; J. Bourriau, *Umm el-Qab. Pottery of the Nile Valley*, Cambridge, 1981, p. 85-86, n° 167, hésite entre la 26^e dynastie et l'époque ptolémaïque ; Do. Arnold, « Zweiter Vorbericht über die vom Deutschen Archäologischen Institut Kairo im Asasif unternommenen Arbeiten – die Keramik », *MDAIK* 21, 1966, p. 87 : au plus tard ptolémaïque. Ne pas confondre avec les n°s 857-870 publiés dans K. Mysliwiec, *Keramik und Kleinfundstücke aus der Grabung im Tempel Sethos' I. in Gurna*, Mainz, 1987, p. 83, d'époque romaine.

33. R. Mond and O. Myers, *Temples of Armant*, Londres, 1940, pl. XXVI. Dans un contexte du Moyen Empire : K. Michalowski *et al.*, *Tell Edfou II*, Le Caire, 1938, pl. XXXV, 2, 3, 4, 9, 12, 13 ; beaucoup proviennent de la tombe VI, qui recelait aussi des tessons *pan-graves* (cat. n° 293, p. 73, pl. XXX, 1) ce qui indique plutôt la Deuxième Période Intermédiaire, en accord avec les analyses récentes des fouilles de l'IFAO au Gebel Zeit.

34. *Karnak VIII*, 1987, pl. V, 1, p. 390 et p. 384 : « beaucoup de plaquettes de ce genre, servant à des jeux, ont été exhumées pendant des fouilles et en assez grand nombre à Karnak même » (F. Le Saout) ; F. Petrie, *Objects of daily Use*, Londres, 1927, pl. 47, 48 ; R. Anthes, *Mit Rahineh 1956*, Philadelphie, 1955, n° 170, p. 118, pl. 40 d : une plaquette complète qui présente 7 x 7 carreaux sur chaque face, de 1,5 et 1,6 cm² respectivement, sans datation, considérée comme une table de jeu ; trois fragments conservés au musée du Louvre, provenant des fouilles d'Éléphantine, E 12766, E 12767, E 12768 + E 12765, présentent des carreaux, dont un qui porte un fragment d'inscription grecque (publication à venir par E. Delange).

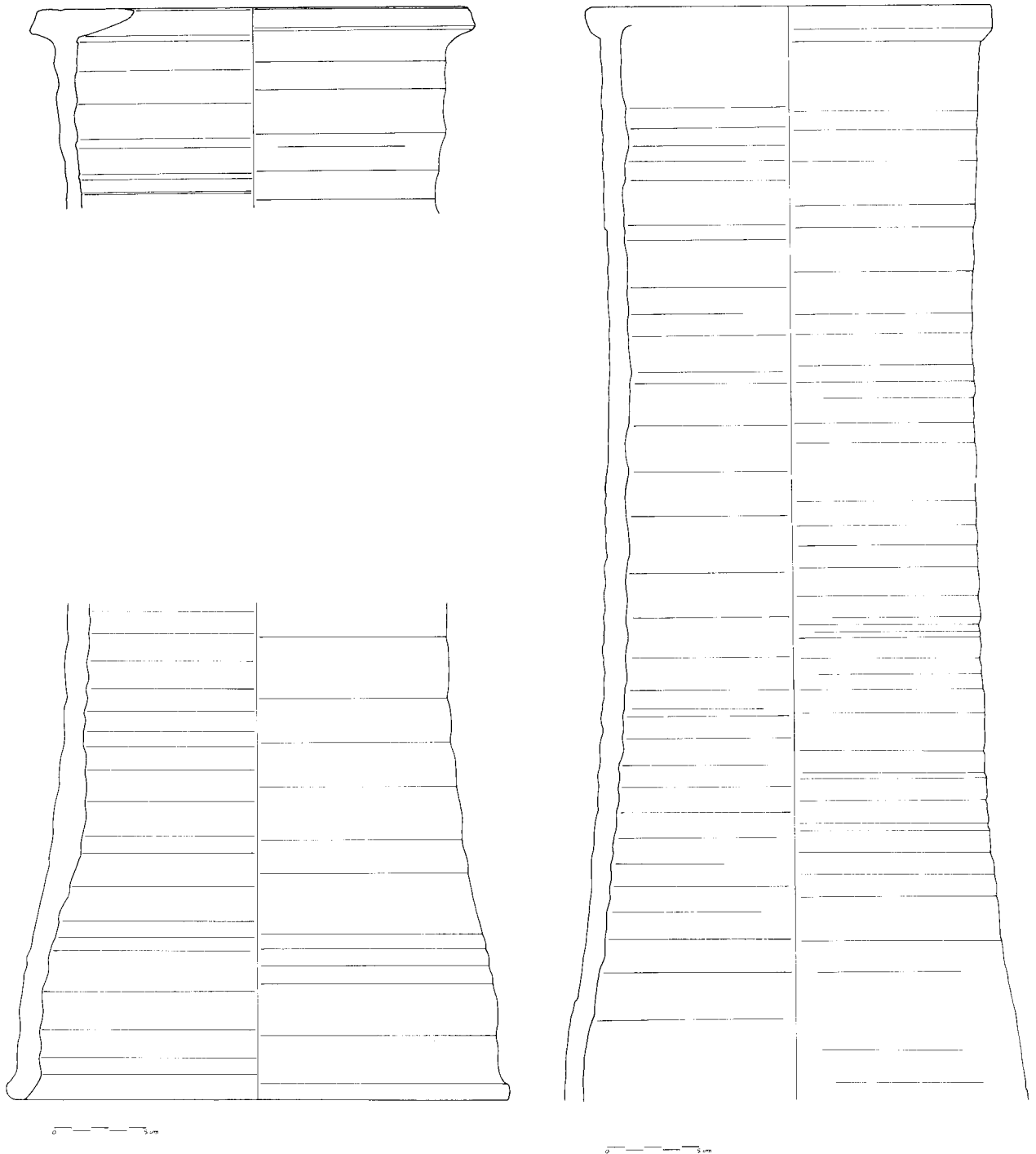


Fig. 11. — Éléments de canalisation d'époque ptolémaïque.

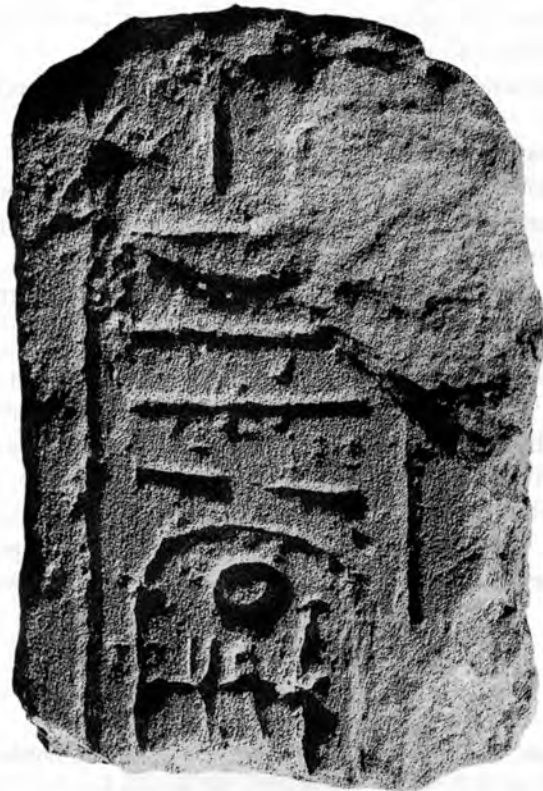
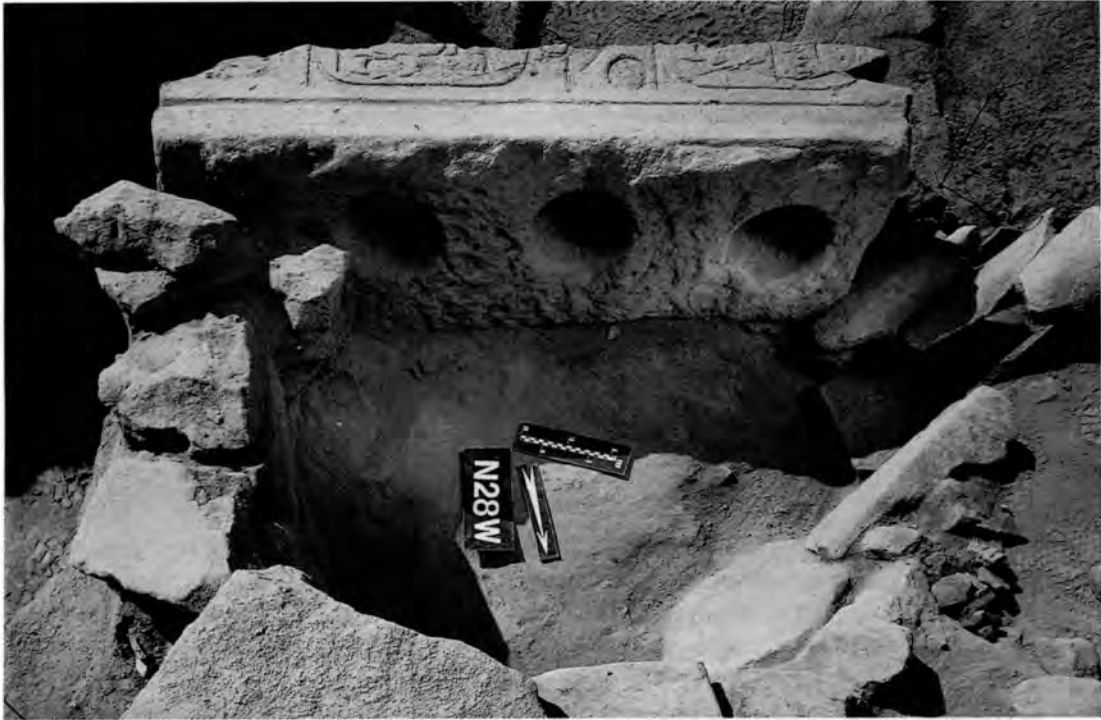


Fig. 12. — a. Carré N 28, puisard d'époque ptolémaïque avec en remploi, un montant de porte en grès aux cartouches de Thoutmosis III. b. Fragment de jambage de porte en grès d'époque ramesside.

cuite recouverte d'un engobe noir, L. 7,3 x l. 6,8 x H. 2,9 cm, n° OAE 987, III^e siècle av. J.-C.³⁵.

Les installations ptolémaïques

À l'époque ptolémaïque, des silos aux parois minces (de 4 à 5 cm d'épais.) en terre crue, ainsi que des canalisations ont été installés de part et d'autre de la cour. Le matériel, très abondant, qui accompagne et comble ces petits greniers après leur abandon et les puisards où débouchent les canalisations, est le même que celui du faciès céramique ptolémaïque de la couche située au-dessus du pavement.

Au nord de l'avant-cour, une canalisation de tuyaux réutilisés (fig. 11) venant du centre de la cour file vers le nord ; une autre, parallèle, faite d'amphores remployées, se jette dans un puisard en N28.

Parmi les pierres de ce puisard, on trouve des fragments de blocs en grès d'époque pharaonique (fig. 12) :

a. un montant de porte en grès, gravé assez sommairement de la titulature de Thoutmosis III, n° OAE 972, H. 130 x l. 33,5 x prof. 40 cm ; il s'agit d'une réutilisation secondaire, puisqu'une de ses faces avait déjà été creusée, pour un usage antérieur, de deux cupules profondes de part et d'autre d'un trou central ; l'angle inférieur gauche a été retrouvé dans la fosse voisine (cf. *infra*, n° OAE 974) ; n° OAE 1017, H. 46,5 x l. 26 x prof. 27 cm ; il n'appartient pas à la chapelle de barque voisine ;

b. fragment d'un montant de porte (?) avec inscription d'une partie de la titulature d'un roi ramesside *Wsr-M3't-R'* grossièrement gravée, n° OAE 971, H. 31,5 x l. 19,5 x prof. 10 cm.

À cette époque, une fosse est creusée, à l'ouest de la rampe sud de la chapelle de barque, en N27. Des silos y ont été installés (base à -146 et -126), puis remblayés avec de la terre et de la céramique du même type que celle de la couche ptolémaïque mentionnée plus haut. Ainsi le fond du silo n° 16 recélait-il (fig. 13) :

a. un bol à fond annulaire en pâte alluviale grossière, recouverte d'un enduit orange ; n° OAE 1021 ;

b. un bol à fond coupé, en pâte alluviale grossière ;

c. une cruche à fond rond, en pâte alluviale à engobe rouge foncé ; n° OAE 1024 ;

d. une jarre fragmentaire en pâte alluviale à surface engobée rouge clair ;

e. une jarre fragmentaire à pied annulaire en pâte alluviale ;

f. une figurine fragmentaire en terre cuite représentant un homme accroupi tenant son sexe dressé, énorme, contre lui ; H. 7,9 x l. 5,6 cm³⁶.

Au fond de la fosse avaient été rejetés des blocs de calcaire et de grès (fig. 14) :

a. le bloc n° OAE 975, en calcaire, a conservé ses dimensions d'origine : L. 109 x l. 47 x prof. 22,5 cm ; il porte un texte gravé dans le creux sur sa plus grande longueur, malheureusement en partie détérioré, débutant peut-être par une date, puis, après un manque, se poursuivant par le début de la titulature de Sésostris I^{er} (fig. 14 b) ;

b. un bloc de grès, L. 75 x l. 52 x H. 28 cm, n° OAE 974, porte, également gravée dans le creux, la fin d'une titulature royale en grands hiéroglyphes du style des blocs d'époque Thoutmosis III ;

35. D. M. Bailey, *A Catalogue of the Lamps in the British Museum* I, London, 1975 : le n° Q 540 EA, pl. 108 et p. 252, daté par l'auteur de la seconde moitié du III^e siècle av. J.-C., constitue un parallèle assez proche. Le décor en palmette se trouve sur des lampes datées au plus tard du II^e siècle av. J.-C. : Q 546, Q 547, Q 548, pl. 108 et p. 254-255.

36. Une figurine semblable complète a été trouvée dans la même couche, en 1982 : OAE n° 696.

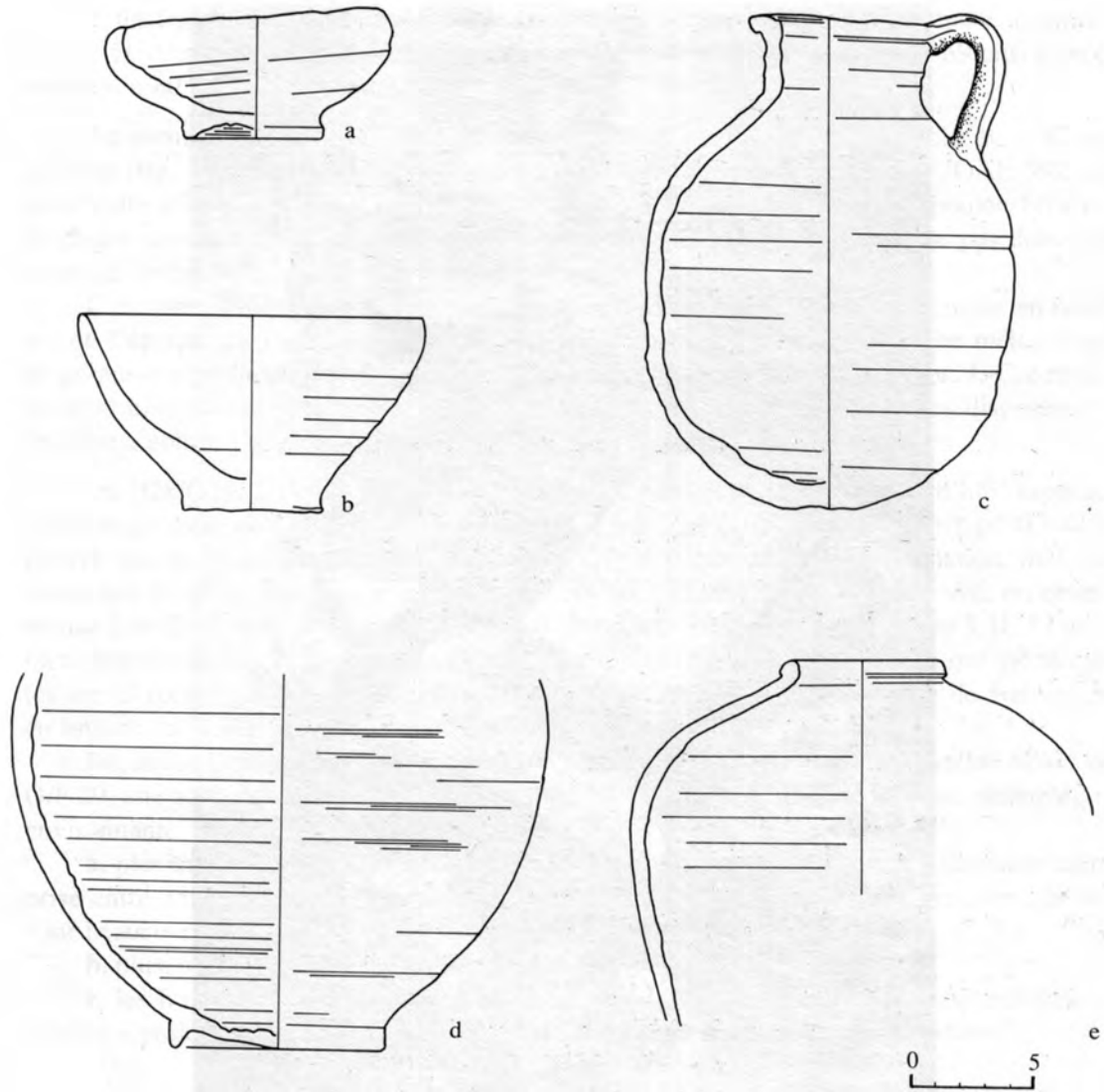


Fig. 13. — Matériel céramique contenu dans le silo n° 16.

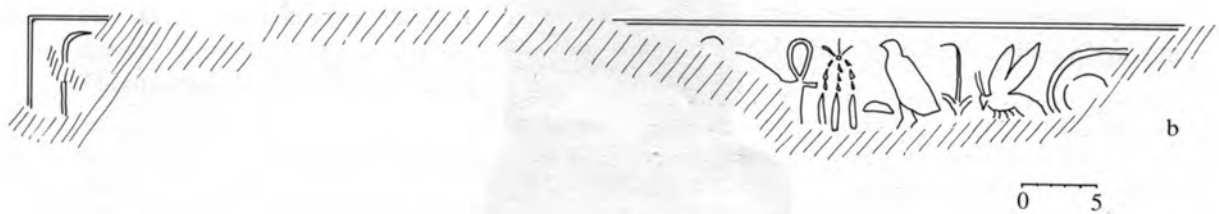


Fig. 14. — a. Carré N 27, blocs de la fosse avec en partie sommitale des grès du Nouvel Empire et en fond de fosse le bloc en calcaire au nom de Sésostri^{er}. b. Relevé de l'inscription comportant la titulature de Sésostri^{er}.

c. un fragment de corniche d'angle incurvée, en grès (palme non sculptée), dimensions : H. d'origine 45 x L. conservée à la base 40 (L. conservée au sommet 59 cm) x prof. conservée 80 cm.

Au sommet de la fosse, du matériel résiduel est attribuable au I^{er} siècle av. J.-C. au plus tôt (fig. 15) : une tête de figurine coiffée d'un bonnet « phrygien », n° OAE 992, en terre cuite alluviale, à couverture blanche, H. 4,1 x l. 2,3 x prof. 0,3 cm, moulée bivalve, d'époque romaine ?³⁷. Trouvée en surface de la fouille, elle n'était peut-être pas dans son contexte initial.

C'est précisément dans cette zone que furent trouvées deux pièces de monnaie en bronze, de l'époque de Claude et Agrippine³⁸, malheureusement dans une couche mêlée, faite de céramique ptolémaïque et du début de l'époque copte (fin IV^e-V^e siècle apr. J.-C.), résultat d'un nivellement préalable à l'établissement d'un pavage de briques cuites disposées en chevrons, contre l'angle sud-ouest de la chapelle, en N27.

En O28/O29, à l'emplacement de la rampe nord de la chapelle, aujourd'hui disparue, une couche datée de l'époque ptolémaïque par le matériel céramique (cf. *supra*, p. 417-419) prouve que la rampe était alors déjà démolie. Des vestiges du sable de fondation, mêlé de morceaux de grès, attestent qu'elle a réellement été édifiée. À son emplacement, on observe une aire de réparation du sol en briques de terre crue posées de chant (L. 36 x H. 13 cm), bien différenciées de celles du sol du Moyen Empire. Après quoi, des silos ont été installés sur la zone restaurée. Dans cette même couche fut trouvée une amulette de Nefertoum en bronze : n° OAE 1018, H. 9,1 x l. 1,8 cm (fig. 16).

Répartie partiellement au-dessus des briques de réparation et de certains silos, en O/P 29, une zone de cendres contenait un matériel semblable à celui de la strate ptolémaïque environnante, avec quelques traits spécifiques (fig. 17) :

a. plusieurs pièces en forme de pains oblongs et légèrement incurvés ; longueur comprise entre 15 et 18 cm, largeur entre 8 et 10, en terre cuite alluviale très grossière, contenant beaucoup d'inclusions végétales³⁹ ;

b. plusieurs gobelets en terre cuite à base débordante⁴⁰ ;

c. les fragments d'amphores indiquent un type qui semble une variante de celles de la couche « ptolémaïque » environnante, par la pâte et par les formes plus appuyées⁴¹ ;

37. Un petit cavalier trouvé à Ermant, dans une tombe d'époque romaine, porte la même coiffure, probablement un casque en forme de bonnet phrygien : O. H. Myers et H. W. Fairman, « Excavations at Armant », *JEA* 17, 1931, p. 229, pl. LIV, LIX, 4 ; une tête casquée, aux détails très fins, sans provenance, est conservée au musée du Louvre, sous le numéro d'inventaire E 20815 A.

38. A. Geissen, *Katalog Alexandrinischer Kaisermünzen der Sammlung des Instituts für Altertumskunde der Universität zu Köln I*, 1974, n°s 109-112 et 105-107. Identifications faites par Michel Amandry, chef du cabinet des Médailles à la Bibliothèque nationale.

39. De semblables ont été trouvés dans l'avant-cour du temple d'Armant : R. Mond et O. H. Myers, *The Temples of Armant*, Londres, 1940, p. 75, pl. XLVIII, n° 15 ; K. Michalowski *et al.*, *Tell Edfou 1938*, Le Caire, 1938, catalogue n° 628, p. 125, pl. XL, 19 ; datés soit du Nouvel Empire (?) soit de l'époque romaine, dans les deux cas ils sont considérés comme des modèles de pains. Curieux en ce cas que ceux d'Edfou proviennent du « kôm central », une zone urbaine.

40. Ce type de base débordante est connu pour les V^e et IV^e siècles av. J.-C. : P. French, « Late dynastic Pottery from the Berlin/Hannover Excavations at Saqqara, 1986 », *MDAIK* 44, 1988, types 17 et 18, p. 80 et 85.

41. Un modèle réduit d'amphore trouvé à Edfou, daté « ptolémaïque récent », présente ce même fond en anneau : K. Michalowski *et al.*, *Tell Edfou 1939*, Le Caire, 1950, catalogue n° 814, et fig. 181, p. 274-275, pl. XXXIX, 9.

d. deux fragments de spatules en os, noircies, présentant une face polie et une face sur laquelle on peut voir les capillarités de l'os ; la mieux conservée mesure L. 6,3 x l. 1,2 x ép. 0,15 cm⁴².

À la lumière de l'analyse de ces objets, il se pourrait que la poche de cendres et son contenu soient un rejet secondaire, contenant du matériel antérieur à l'époque ptolémaïque, épandu au-dessus de la couche des silos.

Au sud de l'avant-cour, une canalisation du même type que celle de la figure 11, de facture plus soignée, orientée nord-ouest/sud-est, aboutit à un puisard. Parmi les pierres de ce dernier, un gros vase de pierre à ailettes contenait des restes de mortier rose. Le matériel céramique est identique à celui présenté dans la fig. 10.

G. P.

La porte sud

La porte sud est réduite à ses fondations, consistant en trois niveaux de gros blocs de grès. L'ouverture du passage est de 1,85 m, celle de l'ébrasement de 2,45 m, auxquels il faut ajouter la largeur du jambage ouest : 90 cm. Les blocs sont des remplois (fig. 18), l'un portant une marque de carrier identique à l'une de celles trouvées sur la porte occidentale P (cf. *infra*, p. 460-461). Son niveau de circulation ancien se situait entre -50 et -60, compte tenu de l'affaissement possible des blocs. Le seuil est constitué de trois dalles, comportant partiellement les trous de crapaudine qui se poursuivent sur les pierres latérales. Sur ces dernières, on lit les marques de pose qui délimitaient l'emplacement des orthostates des encadrements.

On est en droit de penser qu'un mur de péribole, vraisemblablement de briques crues, aurait dû s'appuyer sur les faces externes de ces jambages.

Entièrement dégagée lors des fouilles de 1947-1948, on ne peut plus aujourd'hui lire ses liaisons avec la stratigraphie environnante. En ce qui concerne le mur attenant, mentionné par l'inventeur⁴³, les fouilles à l'est de la porte, en O24, n'en ont pas confirmé l'existence. À son emplacement présumé, nous n'avons trouvé que des déblais de fouilles, jusqu'au niveau -178 (le terrain étant trop mouillé plus bas). À l'ouest de la porte, les carrés M24 et N24 avaient été déjà fouillés à une très grande profondeur, comme toute l'avant-cour, puis remblayés.

Cependant, nous pouvons avancer que le projet d'une ouverture en direction du sud semble être resté à l'état d'ébauche ; en effet, rien dans la stratigraphie au-delà de cette porte n'indique que le sol situé au sud ait jamais été aplani pour créer une voie (fig. 5). En outre, l'absence de traces d'usure des battants est un indice de l'inachèvement de cette porte monumentale.

J.-P. A., G. P.

42. D'autres spatules ont été trouvées dans les fouilles d'Edfou : M. Alliot, *Rapport sur les Fouilles de Tell Edfou (1932)*, FIFAO IX, Le Caire, 1933, p. 23, pl. XX, où elles sont appelées « burins » ; K. Michalowski et al., *Tell Edfou 1938*, Le Caire, 1938, catalogue n° 697, p. 131, pl. XLV, 6 à 11, mentionnées comme « grattoirs ou burins ? », datées ptolémaïques ; *id.*, *Tell Edfou 1939*, Le Caire, 1950, catalogue n° 1133, p. 322, « onze ciseaux et spatules en os », pl. XLVII, n° 6, datés ptolémaïques ; d'autres ont été trouvées à Deir el-Médineh et sont conservées au musée du Louvre (numéros E 14141 et E 14535). Ce matériel est bien attesté en dehors de l'Égypte : F. P. Petrie, *Gerar*, Londres, 1928, p. 17, pl. XXXIV, 5 à 34 : l'auteur précise qu'il s'agit d'os de côte, de 1200 à 500 av. J.-C., qui auraient servi de calibres pour les mailles des filets ; il mentionne ceux de Gourob, d'époque ramesside ; ces derniers sont publiés par W. M. Flinders Petrie, *Tools and Weapons*, Londres, 1917, p. 53, pl. LXVI, 128 ; H. Goldman, *Excavations at Gözlü Kule, Tarsus, III, Text, The Iron Age*, Princeton, 1963, p. 380-383, où l'on trouvera une discussion sur les usages possibles de ces instruments, attestés pendant tout l'âge du fer ; *id.*, *ibid.*, *Plates*, pl. 177, 3 à 11. Nous en avons vu à Chypre, au musée de Kouklia, provenant de Evreti, datés de la fin de l'âge du bronze.

43. BIFAO 50, p. 76 ; il n'est pas figuré sur le plan II. Il ne serait pas dans l'alignement du vieux mur d'enceinte repéré par Bisson de la Roque, *Töd*, p. 4, pl. III, auquel J. Vercoutter semble faire allusion.



Fig. 15. — Tête de figurine en terre cuite : homme coiffé d'un bonnet phrygien.

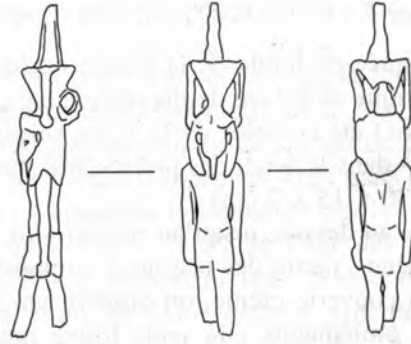


Fig. 16. — Amulette en bronze à l'effigie du dieu Nefertoum.

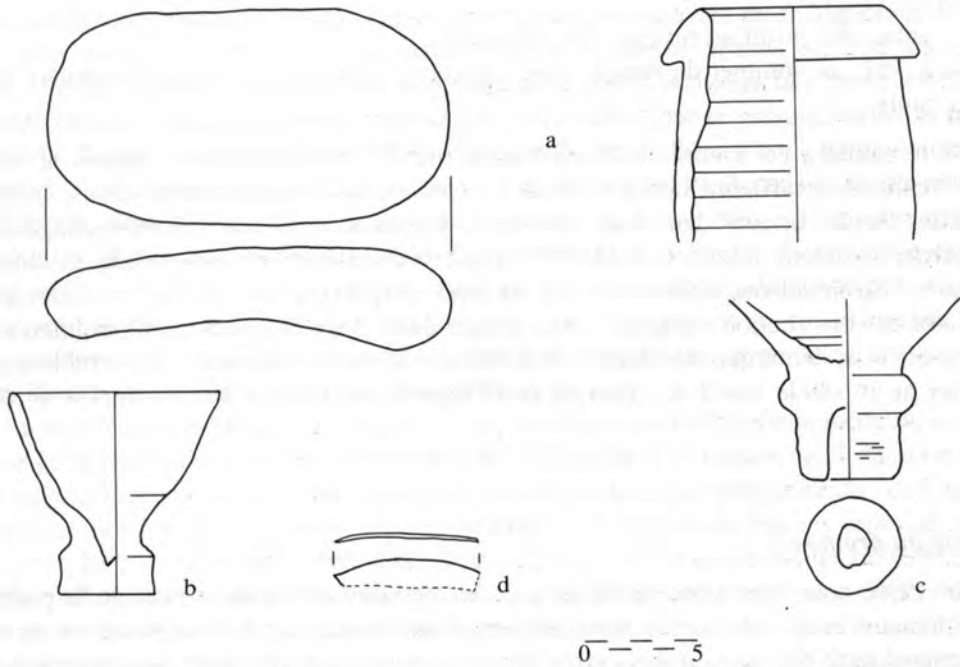


Fig. 17. — Matériel trouvé dans la zone de cendres, carrés 029/P29.



Fig. 18. — Bloc remployé dans les fondations de la porte sud.

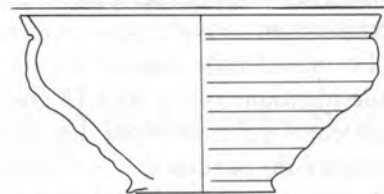


Fig. 19. — Type de bol contenu dans la fosse F.

La fosse F

Située en limite de la façade occidentale du massif C', dans le carré O24, une cavité cylindrique de 80 cm de diamètre a été creusée depuis le niveau -61 jusqu'au niveau -166. Elle avait été comblée de la façon suivante :

— dans le fond, des pierres informes, une de grès, une de calcaire, ainsi qu'une brique cuite (30 x 15 x 7 cm) ;

— au-dessus, jusqu'au niveau -96, de la terre mêlée de tessons présentant un faciès homogène : parmi des tessons d'amphores marron à panse lisse et des tessons en pâte alluviale à couverture crème, on observe un pied en anneau qui perpétue la tradition d'un type de bol ptolémaïque ; la seule forme presque complète consiste en un bol à pied, à paroi annelée et rainure sous la lèvre (fig. 19) ; c'est le type céramique le plus commun de la strate 2 (II^e ?, III^e siècle et seconde moitié du IV^e siècle apr. J.-C.)⁴⁴ ; cependant tous les exemplaires trouvés dans cette fosse présentent une pâte différente du type de la strate 2, et leur profil est plus soigné ; n'en ayant pas trouvé de ce genre dans les couches postérieures à la strate 2, nous en déduisons qu'il s'agit là d'un type légèrement antérieur, du II^e siècle apr. J.-C. ;

— entre -96 jusqu'au niveau -61, du sable ;

— à -61, au sommet du remplissage, un cercle régulier de 75 cm de diamètre de fin gravier roulé.

Cette cavité a été creusée à l'intérieur du mur C, alors déjà arasé, depuis le sommet de ses vestiges, et affleure la ligne de sa face ouest. Son emplacement, choisi malgré la dureté des vieilles briques dans lesquelles elle est creusée, ainsi que son rebouchage de surface particulièrement soigné qui semble marquer volontairement son orifice, et enfin son contenu relativement organisé, avec tout au fond ce qui pourrait être des représentants de matériaux de construction : calcaire, grès, brique cuite, font songer à un dépôt intentionnel. Cependant, il se démarque des dépôts de fondation recensés à ce jour. L'ensemble pourrait remonter au II^e siècle apr. J.-C., époque pour laquelle on connaît peu de dépôts de fondation⁴⁵.

G. P.

La porte du dromos A

En 1990, notre attention fut attirée par des vestiges affleurant à l'est de la porte arasée A donnant accès au dromos dont, au regard du croquis de J. Vercoutter, on ne savait s'ils constituaient des sols ou des arases de murs en relation avec elle. Après un nettoyage de surface, il apparut que les fouilles d'après-guerre avaient laissé ce témoin intact ainsi qu'une portion de ce qui apparaissait comme les restes d'un sol de briques crues. Afin d'en déterminer la nature exacte, plusieurs sondages furent entrepris dont un, assez profond, contre la porte.

Le massif affleurant se révéla être composé de deux pavements de briques crues de module identique (40 x 20 x 13 cm) conservés chacun sur l'épaisseur d'un lit. Le pavement « supérieur » qui comportait des traces d'enduit à la chaux sur le niveau de circulation (-97) était séparé du pavement « inférieur » par une fine couche de sable. Ce dallage sous-jacent comportait au voisinage de la porte arasée un épais joint de mortier d'argile témoin d'une réfection.

44. G. Pierrat, « Essai de classification de la céramique de Tôd, II^e au VII^e siècle apr. J.-C. », *CCE* 4, sous presse.

45. Consulter à ce propos la thèse de J. M. Weinstein, *Foundation Deposits in Ancient Egypt*, University of Pennsylvania, P. D., 1973.

La stratigraphie à l'est et à l'ouest de ce pavement présente cependant des différences notables.

À l'est (côté temple) le pavement sous-jacent est posé directement sur le remblai R sauf en un endroit où l'on trouve le pavement supérieur immédiatement sur R. Notons que les deux niveaux de circulation fournis (-97 et -100) correspondent au niveau de circulation fourni par les vestiges de la cour, dans sa partie nord (cf. *supra*, p. 412) mais dont le module des briques est différent (37 x 18 x 13 cm). Cependant l'orientation des briques de ces dallages suit celle du dallage du reste de la cour, à savoir, celle de l'axe des massifs C'-C". Il semble donc qu'un premier pavement posé immédiatement après le rejet du remblai R ait subi une reprise accompagnée de la pose d'un deuxième dallage, avec peut-être une mise à niveau par endroits ayant entraîné sa disparition.

À l'ouest (côté dromos), la situation est plus complexe du fait de la présence de la porte. Un sondage profond a permis de clarifier les relations stratigraphiques entre le pavement inférieur, le remblai R et la porte d'accès au dromos.

Deux des coupes obtenues sont particulièrement instructives à ce sujet. La première (fig. 20, coupe 3) montre que le pavement inférieur a été installé sur une couche de préparation comportant un lit de sable, couche qu'a entamée la tranchée de fondation de la porte, elle-même actuellement coupée à sa partie supérieure par les déblais des fouilles d'après guerre. Il peut s'agir d'une reprise au voisinage de la porte, peut-être liée à son installation. Un autre élément particulièrement intéressant est constitué par la présence sous le remblai R d'autres unités stratigraphiques qui sont de toute évidence liées à des opérations de creusement et d'installation d'une structure dont le rejet du remblai R et la pose du pavement inférieur constituent le terme. On note ainsi au-dessus du limon naturel une autre strate qui recouvre un lit de sable d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Le pendage est-ouest est très net en direction de la porte, sous laquelle il se retrouve à -238 (vérification en a été faite avant que l'eau ne se mette à sourdre). En effet l'installation de cette dernière a entamé le pavement et le remblai R dont il ne reste que la partie basale sous les assises de fondation dont la partie inférieure se situe à -190.

La deuxième coupe (fig. 21, coupe 4) a permis de préciser en partie le mode de construction de cette porte, dont les fondations étaient constituées à l'emplacement du sondage par trois assises de blocs de grès bien appareillés. Posé sur la partie inférieure du remblai R, un muret conservé sur une hauteur de 83 cm comportait 6 assises de briques crues de module 39 x 17 x 12 cm, faites de limon mêlé à des tessons et des charbons de bois, jointoyées avec un mélange de sable et de limon. Large de près d'un mètre, avec une direction parallèle à celle de l'axe de la porte, il servait à maintenir une très épaisse poche de sable s'appuyant directement contre les assises de cette dernière. Ce sable contenait deux briques crues non estampillées (18 x 11,5 x 9 cm et 26,5 x 18,5 x 12 cm) et de très nombreux petits tessons aux bords rectilignes très usés. Par-dessus ce sable avaient été rejetés des éclats de grès (déchets de taille) et un remblai, le tout servant de lit à un mur de briques crues (module 35 x 17 x 10 cm) qui venait s'appuyer contre la porte et dont nous n'avons retrouvé qu'une très petite partie.

La céramique trouvée dans le sable de fondation, au sein du muret de retenue et de la couche d'éclats de grès comprenait entre autres (fig. 22) :

- a. un support en pâte alluviale assez grossière à engobe rouge ;
- b. un col de jarre en pâte calcaire dense ;
- c. un col de marmite en pâte alluviale.

Elle contenait également un fragment de bol avec une rainure sous la lèvre (du type de la fig. 51 d), ainsi que des fragments d'amphores lisses en pâte alluviale. Tous ces types ne sont attestés que dans les couches ptolémaïques mises en évidence en divers points du site.

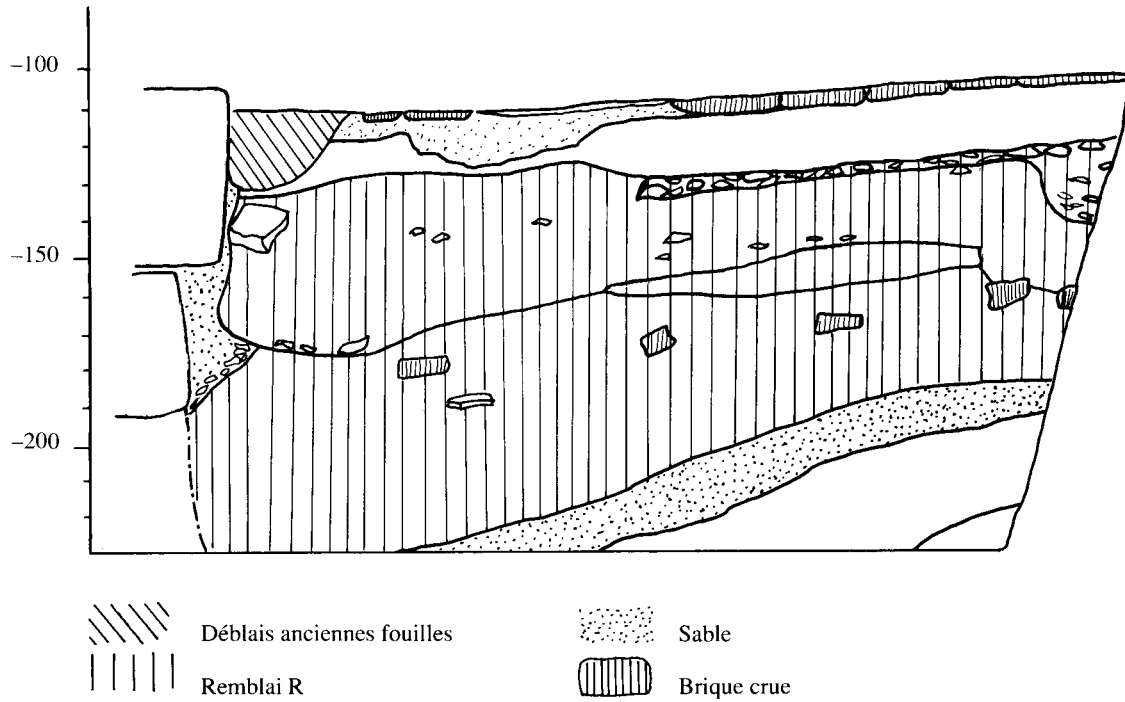


Fig. 20. — Coupe 3 contre les fondations de la porte A ; vue vers le nord.

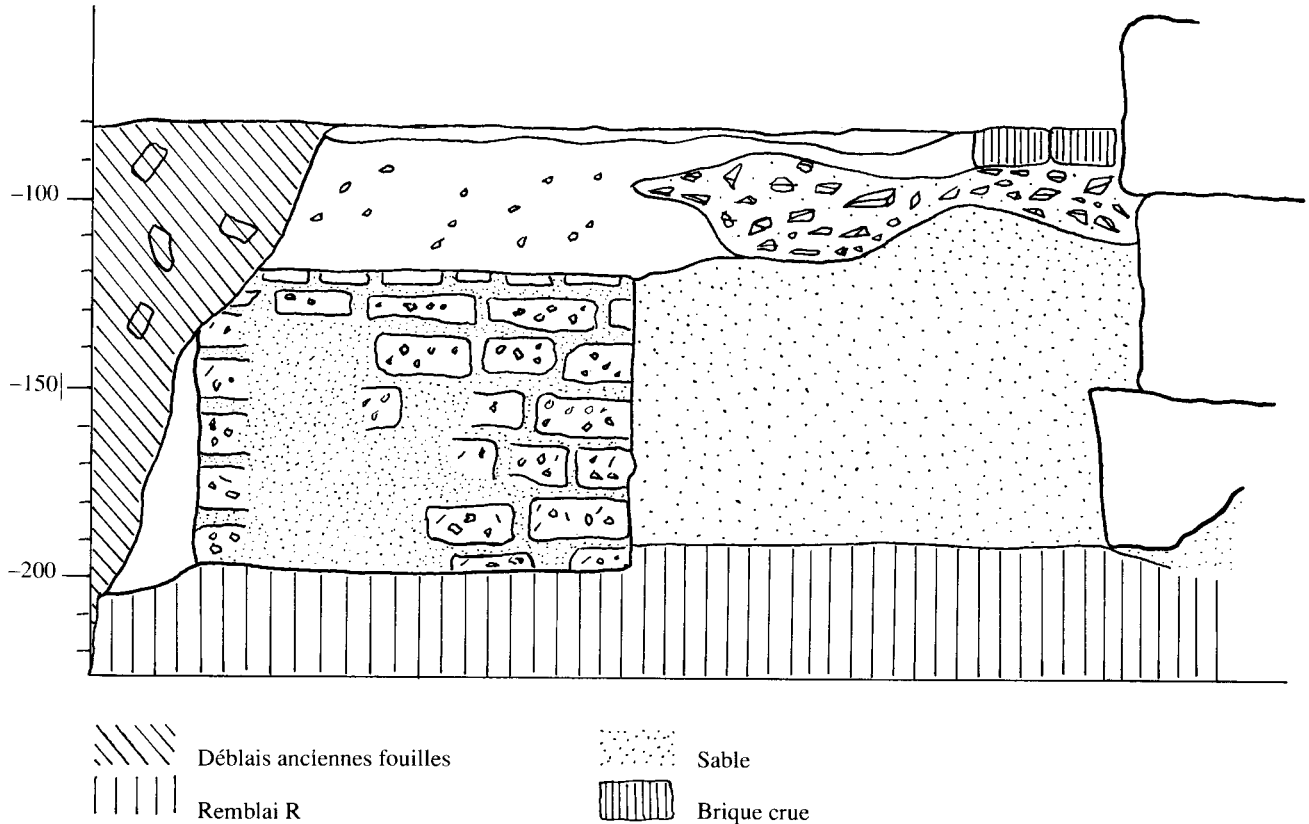


Fig. 21. — Coupe 4 contre les fondations de la porte A ; vue vers l'ouest.

La porte A serait donc une construction d'époque ptolémaïque et non du Nouvel Empire comme on le croyait jusqu'alors⁴⁶. Le rehaussement de son niveau de circulation, de -40 à O⁴⁷ (fig. 23) a dû accompagner la mise en place du parvis et du chemin pavé de grès dans l'axe de la cour, dont les dalles étaient fondées à -55⁴⁸. L'agrandissement de la porte A vers l'ouest et le déplacement de son seuil, pourraient être contemporains ou postérieurs à ces travaux qui n'ont pu être entrepris qu'au moment ou après l'édification de la façade du pro-naos ptolémaïque.

M. E.

Les murs A' et A'' entre dromos et avant-cour

Dans les carrés M25, M26 et M27 courent les arasements du mur A'' qui autrefois séparait le dromos de l'avant-cour et qui fut dégagé lors des fouilles de 1947-1948. Construit en briques crues de 36/7 x 17/8 x 12 cm, il fut élargi sur sa face ouest dans les carrés L25, L26 et L27.

Les fouilles de 1990 en L23/M23 ont mis au jour les arasements d'un mur A', de briques de mêmes dimensions, se dirigeant vers la porte du dromos ; mais la fouille n'ayant pu être étendue en direction de l'ouest, il nous manque sa face occidentale. La ligne de sa façade orientale est parallèle à la façade du temple, et non de biais comme le massif A''. En outre, les quelques briques encore en place auprès du montant sud de la porte A sont placées orthogonalement par rapport à la porte A, et non de biais. Il est probable que nous sommes en présence d'un seul et même mur en L23/M23 et auprès du massif sud de la porte ; en effet, parmi les tessons trouvés dans la tranchée de fondation de A' en M23, certains étaient ptolémaïques. Si cette hypothèse est juste, il convient de corriger le dessin déjà publié de A', qui suivait la même direction que A''⁴⁹, et de proposer à la place une ligne orthogonale à la porte A.

Alors que le massif sud A' a été trouvé arasé (niveau supérieur actuel : -80), le massif nord A'' a été retrouvé en 1947-1948 conservé jusqu'au niveau +282.

Sur les vestiges de A' se trouve le même matériel céramique que sur tout le carré voisin M23, dans lequel le matériel de la Deuxième Période Intermédiaire rivalise en nombre avec le ptolémaïque, comme si un va-et-vient l'y avait répandu depuis la zone voisine. En cet endroit, on observe l'absence de la couche des IV^e et V^e siècles, la strate du VI^e siècle reposant directement sur la couche de débris d'époque pharaonique.

G. P.

Les monuments privés

Nous mettons en relation avec l'avant-cour délimitée par les murs C', C'' et B, un certain nombre de reliefs fragmentaires provenant de monuments privés, trouvés en majorité lors de la fouille de cette zone, et dont la présence est liée au fonctionnement de cette aire.

Parmi ces fragments, on abordera en premier lieu ceux qui se laissent dater avec un degré de précision acceptable, puis deux cas particuliers qui peuvent être matière à discussion, enfin les éléments postérieurs au Moyen Empire. Sauf indication contraire, tous les objets cités sont en calcaire.

On doit remarquer tout d'abord la stèle fragmentaire T 2440, a et b, qui doit remonter à la première moitié de la XII^e dynastie d'après le style général de la gravure des offrandes

46. *BIFAO* 50, p. 76.

47. *BIFAO* 50, p. 75.

48. *Tôd*, pl. III.

49. *BIFAO* 50, plan II.

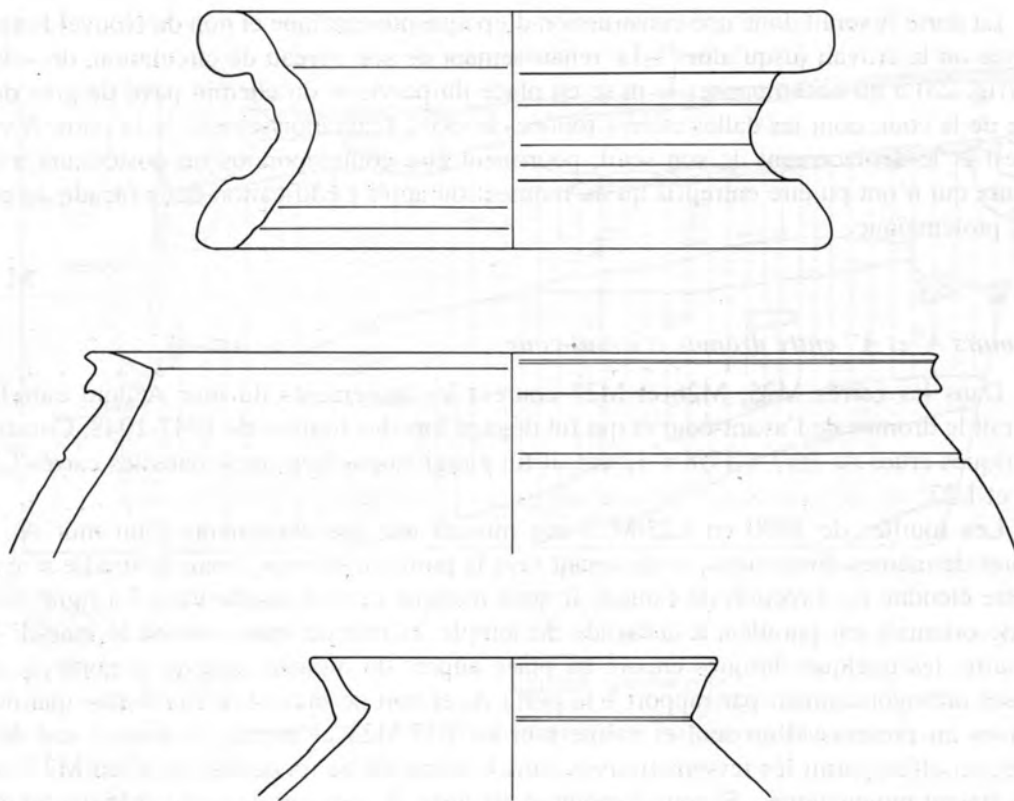


Fig. 22. — Matériel céramique trouvé dans les fondations de la porte A.

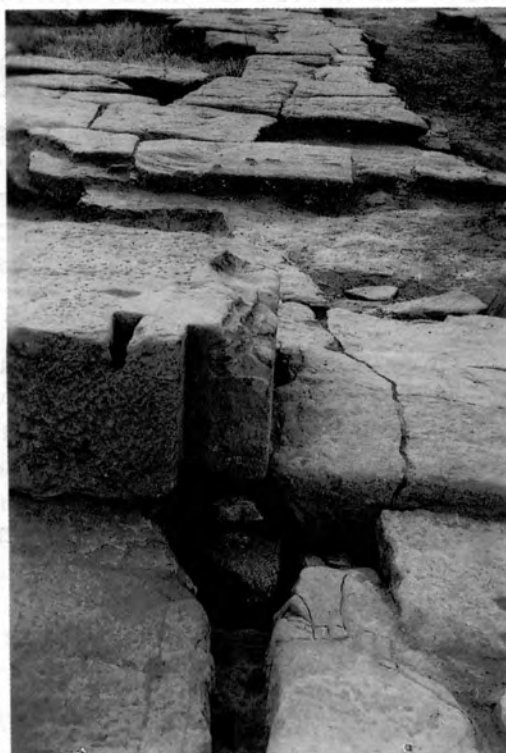


Fig. 23. — La porte A : photographie prise en 1940 ;
vue en direction de l'ouest ;
crapaudine en place et exhaussement du seuil.

comme des hiéroglyphes. La dame propriétaire du monument, appelée Dédet, est fille d'une certaine Hépety, un nom très rare que je n'ai retrouvé que sur une stèle de Florence⁵⁰ datable de la XII^e dynastie, là encore par le style. On y relève ce nom, attribué à un homme cette fois, fils d'une dame Dédet (la similitude est certainement fortuite).

La majorité des fragments trouvés en fouille remonte cependant à la fin de la XII^e ou à la XIII^e dynastie, par le style des figures (T 509, 2106), l'épigraphie (T 2544, 2606, OAE n° 1071), ou les deux critères à la fois (T 1558).


Une mention spéciale doit être faite au bloc T 2106, relevé par H. G. Fischer dans sa nomenclature de noms de chiens⁵¹ et daté par lui de la XIII^e dynastie. Outre son intérêt iconographique, il se distingue par son épaisseur considérable (au moins 19 cm) qui indique plus un fragment de paroi qu'une stèle proprement dite. Un autre élément de la XIII^e dynastie présente aussi une épaisseur remarquable : le bloc T 2511 avec au moins 26 cm d'épaisseur.

Nous pourrions donc avoir affaire aux vestiges d'une ou plusieurs chapelles privées (il n'est malheureusement pas possible de déterminer si ces fragments appartiennent au même ensemble ou non). Dans la mesure où le site n'est pas à proximité immédiate de la nécropole, il est tentant de reconnaître dans ce, ou ces monuments, non pas des chapelles funéraires, mais des chapelles « cénotaphes », placées sur, ou à proximité de la terrasse (*rwd*) de Montou de Tôd qui est explicitement mentionnée dans l'inscription de Sésostri I^{er}⁵². De la petite statuare privée, attestée par un fragment de groupe en pierre noire (T 2549) et une petite tête d'homme en gabbro (T 1055 = Louvre E 15012), pourrait avoir appartenu à ce type de structure.

L'une au moins de ces chapelles aurait été construite en pierre, ou, en tous cas, aurait été pourvue d'une salle revêtue de pierre (fragments de parois mentionnés plus haut), tandis que d'autres auraient été des constructions de briques munies de stèles, voire de statues, en pierre, à l'instar de ce qui a été constaté en Abydos⁵³.

Deux fragments sont cependant plus difficilement datables :

— le relief peint T 2513, probablement une stèle, s'inscrit par son style et son iconographie (coiffure féminine) dans une période comprise entre la Première Période Intermédiaire et la XIII^e dynastie. Cette « fourchette » très large peut être resserrée d'après le guéridon d'offrandes dont le décor de chevrons se retrouve notamment sur la stèle Caire CG 20014, de style XII^e dynastie, et surtout dans la tombe n° 2 de Béni Hassan, datée de Sésostri I^{er}⁵⁴. Une datation du début de la XII^e dynastie est donc possible ;

— les fragments T 2541 et 2542 ont appartenu à un même monument, dont 2542 constitue l'extrémité gauche (limite de trait de séparation), et donnent un bout de formule d'offrandes. Il s'agit plus probablement d'une stèle que d'un fragment de paroi d'après la grande taille de la formule d'offrande. C'est là, en effet, que réside l'originalité de cette pièce : la bande de texte inscrite entre les deux filets de séparation ne mesure pas moins de 10 cm de haut, une importance exceptionnelle pour un monument privé (à titre de comparaison, la stèle C 4 du Louvre, en granit rose, dont les bandes inscrites sont de taille comparable, mesure 1,84 m de haut et 0,895 m de large). La faible partie conservée de ce monument singulier ne laisse que peu de possibilités pour l'analyse formelle des signes et leur datation. Seul le signe de la ville  me paraît assez typé pour autoriser des comparaisons : le

50. Stèle 1552. S. Bosticco, *Museo Archeologico di Firenze – Le stele egiziane I*, Rome, 1959, n° 33.

51. *JEA* 47, 1961, p. 153, n°s 55 et 56 de sa liste.

52. *BIFAO* 91, 1991, p. 26 n. 151.

53. D. O'Connor, « The 'Cenotaphs' of the Middle Kingdom at Abydos », *Mélanges Gamal Mokhtar II*, *BdE* XCVII / II, Le Caire, 1985, p. 161-177, et en particulier p. 171 pour l'emplacement des stèles dans ces structures.

54. F. L. Griffith, ed., *Beni Hasan*, Londres, 1900, part IV, pl. XVIII, 3.

cercle est frappé d'une « croix » simplement incisée, presque verticale, chaque quart de cercle ainsi délimité présentant chacun un très petit triangle pour suggérer les « rues » de la ville (tandis que dans la forme ordinaire de ce signe, chaque branche de la « rue » est délimitée par deux traits parallèles largement espacés l'un par rapport à l'autre ; la croix ainsi formée étant de plus presque toujours oblique). Une recherche, non exhaustive bien entendu, m'a permis d'isoler huit autres exemples plus ou moins proches, le plus ancien remontant à la IX^e dynastie⁵⁵, le plus récent à la XVII^e dynastie⁵⁶, deux autres à la XII^e-XIII^e dynastie (CGC 20557 et 20615 d'après le style), et deux autres enfin au début de la XII^e dynastie (CGC 20014 et 20410 d'après le style). D'autre part, la stèle Leyde AP 72 et 73⁵⁷ ainsi que la stèle British Museum 567⁵⁸, qui donnent de très bons parallèles (mais aussi des formes plus ordinaires de ce même signe) sont datées d'Amenemhat II.

Les fragments T 2541 et 2542 ont donc de bonnes chances de remonter à la XII^e dynastie, et peut-être même aux environs du règne d'Amenemhat II. Une stèle de cette taille n'a pu être déposée là que par un personnage ayant joué un rôle particulier à Tôd, théâtre d'une activité importante à cette époque (reconstruction du temple sous Sésostri I^{er}, dépôt d'un « trésor » sous Amenemhat II).

La tradition des chapelles privées pourrait bien s'être poursuivie au Nouvel Empire comme tend à le montrer la présence d'un bon nombre de petites stèles de cette époque⁵⁹. L'une d'entre elles (T 2107) donne un *h̄tp di nswt* complet. Une statuette en grès (T 2301) de petite taille livre également une formule d'offrandes, ainsi qu'un groupe en calcaire figurant un homme et une femme assis (T 2381; son inscription mentionne l'offrande à Thot, Anubis, Montou et Rê).

CATALOGUE DES MONUMENTS PRIVÉS (classés par ordre de citation dans le texte *supra*)

T 2440 a et b.

Fragment de stèle rectangulaire gravée en creux.
Calcaire peint.
H. 47 cm ; l. 19,5 cm ; ép. 3,5 cm.
Au nom de Dédet, fille de Hépety.
BIFAO 50, 1952, pl. VII, 4, avec le numéro erroné 2140.

T 509 (fig. 24).

Fragment de stèle gravée en creux.
Calcaire.
H. 18 cm ; l. 24 cm ; ép. 6 cm.

T 2106.

Fragment de relief mural gravé en creux.
Calcaire.
H. de la face décorée : 13 cm ; l. 23 cm ; ép. 19 cm.
Tôd, p. 134, fig. 81.

T 2544 (fig. 25).

Fragment inscrit, gravé en creux.
Calcaire.
H. 11 cm ; l. 10 cm ; ép. 5 cm.

55. Stèle Boston 04. 1851; *CAA*, Boston, R. J. Leprohon, *Stelae I : The Early Dynastic Period to the Late Middle Kingdom*, Mayence, 1985, p. 2, 56.

56. Stèle du musée Pouchkine, S. Hodjash, O. Berlev, *The Egyptian Reliefs and Stelae in the Pushkin Museum of Fine Arts*, Leningrad, 1982, p. 98, n° 44.

57. P. A. A. Boeser, *Beschreibung der aegyptischen Sammlung*, I, Stelen, Haag, 1909, pl. III.

58. W. K. Simpson, *The Terrace of the Great God at Abydos « The Offering Chapels of Dynasties 12-13 »*, New Haven et Philadelphie, 1974, ANOC 13. 2.

59. T 385, *Tôd*, p. 135, fig. 28. T 386, *Tôd*, p. 135-136, fig. 83. T 1932, *Tôd*, p. 137 et 138, fig. 86. T 1933 = Louvre E 15123, *Tôd*, p. 136 et 137, fig. 84, ainsi que T 2178 et 1122, cette dernière en grès.

T 2606.

Fragment de stèle cintrée gravée en creux.
Calcaire.
H. 18 cm.
P. Barguet, *BIFAO* 51, 1952, p.109, pl. XXI a.

OAE n° 1071 (fig. 26).

Fragment de stèle cintrée gravée en creux.
Calcaire.
H. 21 cm ; l. 15,5 cm ; ép. 10 cm.

T 1558 = OAE n° 198 (fig. 27).

Fragment de stèle gravée en creux.
Calcaire.
H. 20 cm ; l. 6 cm ; ép. 9 cm.

T 2511.

Fragment de relief mural gravé en creux.
Calcaire.
H. 27 cm ; l. 57 cm ; ép. 26 cm.

T 2549.

Figure de femme, élément d'une statuette de couple.
Diorite ? (« granit noir » d'après l'inventaire).
H. 17 cm ; l. 14 cm ; prof. 10 cm.

T 1055 = Louvre E 15012.

Tête d'homme.
Gabbro.
H. 8 cm ; l. 9,2 cm ; prof. 7,7 cm.
E. Delange, *Statues égyptiennes du Moyen Empire*, Paris, 1987, p. 175.

T 2513.

Fragment décoré gravé en creux.
Calcaire peint.
H. 21 cm ; l. 18 cm ; ép. 4 cm.
BIFAO 50, 1952, pl. VII, 3.

T 2541 = OAE n° 555 (fig. 28).

Fragment de très grande stèle (cf. T 2542) gravée en creux.
Calcaire.
H. 19 cm ; l. 40 cm ; ép. 9,5 cm.

T 2542 (fig. 29).

Extrémité gauche de très grande stèle (cf. T 2541) gravée en creux.
Calcaire.
H. 16 cm ; l. 15 cm.

T 385 = OAE n° 63 (fig. 30).

Fragment de stèle cintrée en bas-relief.
Calcaire.
H. 13 cm ; l. 14 cm ; ép. 5 cm.

T 386 = OAE n° 3 (fig. 31).

Fragment de stèle cintrée gravée en creux.
Calcaire.
H. 16 cm ; l. 15 cm ; ép. 6 cm.

T 1932.

Stèle cintrée gravée en creux.
Calcaire, traces de couleur rouge.
H. 38 cm ; l. 27 cm ; ép. 5 cm.

T 1933 = Louvre E 15123.

Stèle en bas-relief.
Calcaire, traces de couleur rouge.
H. 27 cm ; l. 19 cm ; ép. 4,5 cm.
Tôd, p. 137, fig. 84.

T 2178.

Stèle gravée en creux.
Calcaire.
H. 20 cm ; l. 30 cm ; ép. 4 cm.

T 1122.

Fragment de stèle.
Grès.

T 2107.

Fragments d'une stèle.
Calcaire.
H. 25 cm ; l. 25 cm ; ép. 4 cm.
Tôd, p. 136 et fig. 85.

T 2301.

Partie inférieure de statuette au nom d'Aménemhat-méhy-seneb (?).
Grès.
H. 21,5 cm ; l. 21,5 cm ; prof. 2,5 cm.

T 2381.

Homme et femme assis.
Calcaire.
H. 23 cm ; l. 18 cm ; prof. 21 cm.

C. B.

Conclusion : évolution chronologique de l'avant-cour

Nous avons mis en évidence l'existence d'un remblai établi entre les règnes de Nebheptrê-Montouhotep et d'Amenemhat I^{er}, constitué de terre et d'éclats de démolition d'un bâtiment décoré de bas-reliefs peints, en calcaire, avec des parties en schiste, granit, grès cristallin violet (que l'on désigne souvent sous le terme de « quartzite »). Il fut répandu sur un terrain irrégulier, situé entre les niveaux -163 et -186. Parce que ce remblai R



Fig. 24. — Fragment de stèle T 509.



Fig. 25. — Fragment de stèle T 2544.



Fig. 26. — Fragment de stèle OAE n° 1071.



Fig. 27. — Fragment de stèle
T 1558 = OAE n° 198.



Fig. 28. — Fragment d'une très grande stèle T 2541 = OAE n° 555.



Fig. 29. — Fragment de stèle T 2542 appartenant au même monument que T 2541.

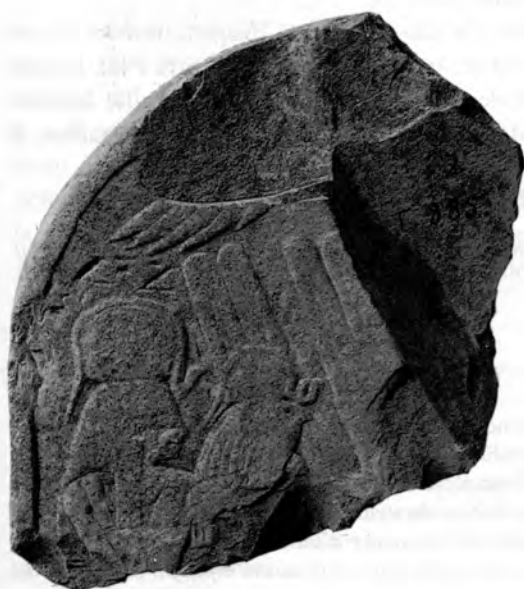


Fig. 30. — Fragment de stèle T 385 = OAE n° 63.



Fig. 31. — Fragment de stèle T 386 = OAE n° 3.

vient s'appuyer contre le parement des assises basses du mur C, sans présenter de tranchée de fondation pour ce dernier, ce mur doit être contemporain ou antérieur.

L'absence de strate intermédiaire entre le remblai R et le pavement contemporain du mur B permet de dire que le mur B fut construit peu de temps après ; ce pavement fut posé simultanément⁶⁰. Le mur B pourrait être de même date que celui que Bisson de la Roque avait décelé au sud du temple⁶¹, car ils partagent plusieurs caractéristiques : le niveau de fondation, la taille des briques (« grosses ») et la largeur. S'ils sont parallèles ils ne sont pas dans le même alignement. La direction du mur B en fait le plus ancien élément de la cour observant la même orientation que le temple refait à neuf par Sésostris I^{er} (cf. n. 14), lequel pourrait donc en être le maître d'ouvrage. Le retour du mur B vers le centre de l'avant-cour, s'il était rectiligne, devait passer à l'est de l'ancien mur occidental aujourd'hui enterré, que nous appelons mur S⁶². Mais la base du mur B repose au niveau -76, c'est-à-dire au-dessus du niveau du chantier du centre de l'avant-cour au moment où nous l'avons repris. Toute trace du mur B en cet endroit dut être anéantie par l'édification ultérieure de la porte A.

Les éclats de calcaire inclus dans le remblai R du début du Moyen Empire proviennent d'un monument antérieur à cette opération de terrassement. Il y a peu de probabilité qu'il s'agisse d'un édifice de l'époque de Seânkhkarê, ce qui laisserait une trop brève durée à ce bâtiment. Rappelons que les blocs du temple, datant des règnes de Nebhepetrê et Seânkhkarê-Montouhotep, ont été réutilisés⁶³ dans les soubassements de la fondation de Sésostris I^{er}, qui a repris tout le sous-sol du sanctuaire. Dans la mesure où il n'y a aucun fragment de grès dans la terrasse, alors que le matériau de prédilection du temple de Nebhepetrê était un grès foncé particulier *jnr n jw't*⁶⁴, il est peu probable que nous soyons en présence des vestiges d'un édifice de ce règne. La réponse la plus plausible est qu'il s'agit des restes du sanctuaire antérieur au règne de Nebhepetrê, réduit en fragments infimes pour des raisons inconnues, puis mêlés dans le remblai R. Si cette hypothèse était la bonne, on pourrait assigner à cette aire et à la destruction du sanctuaire de calcaire dont ces fragments sont les restes, la date du plus ancien roi de la XI^e dynastie à Tôd, Nebhepetrê. Le sanctuaire détruit pourrait dater d'Ouserkaf, le seul souverain antérieur dont on ait trouvé le nom sur le site⁶⁵. Un pilier au nom de ce roi a été retrouvé par Bisson de la Roque, sous le parvis du temple ptolémaïque⁶⁶. Sans doute renfoui plusieurs fois dans les abords du temple aux différentes époques de reconstruction, ce pilier vint échouer en dehors des fondations bien régulières des deux salles ptolémaïques, faites en bel appareil régulier de grès récupéré de salles antérieures de l'époque de Thoutmosis III.

Si nous savons que le mur B a été détruit dès la fin du Moyen Empire, nous n'avons aucune trace des limites ouest, sud et nord de l'avant-cour au Nouvel Empire ; les limites sud et nord doivent se trouver en dehors de l'aire de fouille. Seul le mur A' entaille les vestiges de B (en M23) à l'époque ptolémaïque. Malgré ces zones d'ombre considérables, il

60. Pour un pavement de briques crues du Moyen Empire, D. Arnold, *The Temple of Mentuhotep at Deir el-Bahari*, New York, 1979, p. 6.

61. *Tôd*, pl. III et p. 4.

62. *BIFAO* 50, p. 76.

63. Pour une grande part seulement : tout n'est pas intégré dans le sous-sol de cette partie du temple, comme nous le précisons plus loin.

64. *Tôd*, fig. 20, inv. 1561 et 1562, p. 68-69, actuellement conservés au musée du Louvre sous le numéro d'inventaire unique E 15105. D. Arnold mentionne la prédilection pour ce grès sombre dans les édifices de Montouhotep, dans *The Temple of Mentuhotep at Deir el-Bahari*, New York, 1979, p. 31.

65. Exception faite de la pieuse représentation faite sur un bloc du style de Nebhepetrê, de ses trois ancêtres Antef, *Tôd*, p. 75, inv. 1542, fig. 27. Pour témoigner en outre de l'existence d'un temple antérieur à ce souverain, citons Nebhepetrê-Montouhotep lui-même, parlant de sa fondation comme d'un *sm'w pr=f n dt*, *Tôd*, p. 69, inv. 2117, fig. 21, conservé au musée du Louvre sous le numéro E 15108.

66. *Tôd*, p. 61-62, inv. 645, fig. 15, et pl. III.

est très probable que ce soit cette avant-cour qui ait servi d'abri aux cénotaphes de particuliers du Moyen Empire et du Nouvel Empire.

Nous sommes amenés à reconsidérer l'attribution d'une porte de la Deuxième Période Intermédiaire antérieure à la porte A, sur le même emplacement⁶⁷. Lors de notre sondage devant le seuil, nous n'avons trouvé aucune trace de matériel d'une époque quelconque entre le remblai XI^e dynastie et le caisson de fondation de la porte ptolémaïque. Cette hypothèse reposait sur la découverte de deux fragments de porte, en calcaire, au nom du roi Sekhem-Rê-ouadj-khâou (= Sebekemsaf I^{er}). Trouvés parmi les éclats de calcaire que nous interprétons comme le remblai R, remblai qui flanque les restes du vieux mur S passant sous la porte A, ils avaient conduit à l'hypothèse de la présence dans ce secteur d'une porte monumentale, en relation avec le mur S, remontant à cette époque. Un autre bloc au nom du même souverain⁶⁸ fut trouvé sur les vestiges du mur S ; mais la lecture attentive des inventaires de fouilles nous apprend que, aux mêmes endroits et aux mêmes niveaux, ont été trouvés également des fragments de monuments du Moyen Empire (stèles et groupes de particuliers), niveau qui correspond à la fois à la partie supérieure des restes du mur S qui est fondé très bas⁶⁹, et à la base du nouveau mur A". De telle sorte qu'il paraît plus logique de traiter tous ces fragments de la même façon, comme des rebuts jetés là au moment de l'élévation de la porte ptolémaïque et du mur A" qui le jouxte. Il reste qu'il est probable que la destruction des chapelles privées et de la porte de Sebekemsaf I^{er} remonte à l'époque de l'édification du mur A'/A", et qu'elle en est la conséquence. Autrement dit, que ces monuments étaient situés dans la zone de ce chantier. Il est en effet remarquable que les niveaux ptolémaïques repérés dans le dromos comme dans certains secteurs de l'avant-cour contiennent des tessons de la Deuxième Période Intermédiaire en quantités non négligeables. Ainsi à l'époque ptolémaïque, les travaux durent-ils toucher une zone d'occupation ou d'accumulation de la Deuxième Période Intermédiaire, zone qui comprenait peut-être une porte. Les fouilles du dromos confirment l'absence de tout axe est-ouest antérieur à l'époque ptolémaïque, qui aurait pu être associé aux vestiges de Sebekemsaf I^{er}.

Quant au mur S auparavant attribué à la Deuxième Période Intermédiaire, il est « établi sur un lit de sable de fondation peu épais »⁷⁰, précisément comme la couche de sable du remblai qui descend vers l'ouest dans sa direction (fig. 20), ce qui nous incite à présenter comme la plus probable l'hypothèse suivante : ce mur S aujourd'hui souterrain constituait la limite occidentale de la cour.

C'est sans doute lorsque la chapelle de barque fut édifiée, sous Thoutmosis III, que le mur C tout proche a été rénové par la pose d'un enduit blanc, qui s'arrête de ce fait une dizaine de centimètres au-dessus du pavement de la cour, et qu'on ne retrouve pas sur le massif sud ni sur les faces orientales. Qu'une légère strate de débris recouvrait alors le pavement en cette zone est également attesté par le fait que la tranchée de fondation de la chapelle commence quelques centimètres au-dessus du pavement (fig. 5). La face orientale de la chapelle, placée à proximité immédiate du mur C, n'a jamais reçu de décor, ni sous Aménophis II qui acheva le programme décoratif, ni ultérieurement⁷¹.

67. *BIFAO* 50, p. 76, pl. VII, 2.

68. *BIFAO* 50, p. 76, pl. VII, 5.

69. *BIFAO* 50, p. 76 : « pris dans le sable de fondation de la porte » : ce sable de fondation est situé entre les niveaux -205 à -125/-105 ; or, l'inventaire de fouilles précise que les fragments de Sebekemsaf ont été trouvés à -120 et -130, donc nécessairement au niveau supérieur des vestiges du mur ; nous n'avons pas refouillé à l'intérieur de la porte et nous ne connaissons donc pas le niveau bas de ce mur.

70. *BIFAO* 50, p. 76.

71. *BIFAO* 84, p. 93.

En dehors des vestiges que nous venons de recenser, les travaux dans l'avant-cour à l'époque ptolémaïque semblent avoir effacé toute trace antérieure. En fait, l'importance de la couche ptolémaïque de l'avant-cour s'explique par l'ampleur des travaux menés à cette époque, dans le secteur du dromos, comme nous le verrons plus loin, ainsi que pour la construction des deux premières salles du temple.

Bisson de la Roque avait détecté la présence d'un parvis en grès en forme de T, devant la façade du temple⁷². Ce pavement de dalles de grès, qui n'a pu être installé qu'après l'édification de la façade du temple, était prolongé par une voie axiale dont il avait mis en évidence l'amorce⁷³. Cette voie, si elle se prolongeait vers le centre de l'avant-cour, comme il est probable, empiétait nécessairement déjà sur le tracé du mur C, d'où nous pouvons déduire que ce dernier était alors déjà arasé. Nous verrons que cette allée doit être liée à la création du dromos.

D'autre part, on n'observe aucun silo sur les arasements du mur C, comme s'il était encore en élévation lors de leur installation, celle-ci étant postérieure au démontage de la rampe nord de la chapelle et à la restauration du sol en cet endroit.

La fosse située à l'ouest de la rampe sud de la chapelle a été totalement comblée postérieurement à l'installation des silos qu'elle contenait. Son comblement serait un corollaire du chantier de démolition et de construction des salles ptolémaïques, car les blocs qui y ont été enfouis sont probablement des résidus de la démolition de l'ancien sanctuaire. Par leurs formes et leurs dimensions disparates, ils n'auraient pu trouver place dans les fondations des deux nouvelles salles mises en chantier, à la différence des blocs de grès de Thoutmosis III à l'appareil bien régulier, replacés dans l'assise médiane des fondations⁷⁴.

On obtient en résumé la séquence suivante :

- 1 — Démontage de la rampe nord de la chapelle.
- 2 — Installation de silos ; installation de systèmes d'adduction d'eau.
- 3 — Destruction du mur C ; comblement de la fosse avec des blocs de démolition du temple, non réutilisables.
- 4 — Réalisation du parvis en grès devant le temple, à l'achèvement du temple ?

Il est très probable que les deux salles ptolémaïques ont pris la place de vestibules d'époque Thoutmosis III, comme l'indiquent les blocs réutilisés dans les assises de fondation⁷⁵. En revanche, on pourrait s'étonner de trouver un bloc d'architecture du règne de Sésostri I^{er} dans la fosse (fig. 14 a, b), parmi ce qui semble être les rebuts inutilisables des démolitions qui ont précédé le chantier des deux salles ptolémaïques, dans la mesure où il

72. *Tôd*, p. 29 ; dessiné en pointillé sur la planche III. Il ne doit pas être confondu avec C' et C'' (*BIFAO* 84, p. 81-82 n. 2).

73. *Tôd*, p. 6, pl. III.

74. *Tôd*, p. 128 et pl. XI.

75. Cette hypothèse est proposée dans *BIFAO* 84, p. 91. Cependant, la mise en place des trois assises de fondation des deux salles ptolémaïques, qu'elles soient constituées de blocs de remploi ou non, doit être contemporaine de l'ensemble de la construction, et ne reprend pas le plan des salles d'époque Thoutmosis III. C'est également par erreur que l'assise basse du mur symétrique à celui de l'inscription de Sésostri I^{er} a été attribuée à Thoutmosis III (*BIFAO* 84, p. 95-96, pl. XXXIII A, pl. XXV). Ce mur, encadré par le grès ptolémaïque, est bien en calcaire. Voici le rapport de Daniel Le Fur, responsable du laboratoire de restauration et de conservation du CFEETK, qui a bien voulu examiner pour nous la pellicule de surface des blocs, d'un aspect gréseux trompeur : « Cette couche est composée d'un badigeon de 0,4 mm de sulfate de calcium (plâtre) et d'une fine épaisseur de carbonate de calcium (0,1 mm). Cette couche de carbonate de calcium est vraisemblablement due à la patine d'origine du bloc de calcaire ; l'épaisseur de 0,4 mm de l'enduit de surface en plâtre est classique. » Il n'y a donc aucune raison de douter que cette partie du mur en calcaire, fondée au même niveau que son symétrique, remonte à Sésostri I^{er} ; même observation pour le mur symétrique, celui de la grande inscription : sa partie méridionale se continuait au sud de la porte qui fut percée dedans ultérieurement, endommageant l'inscription.

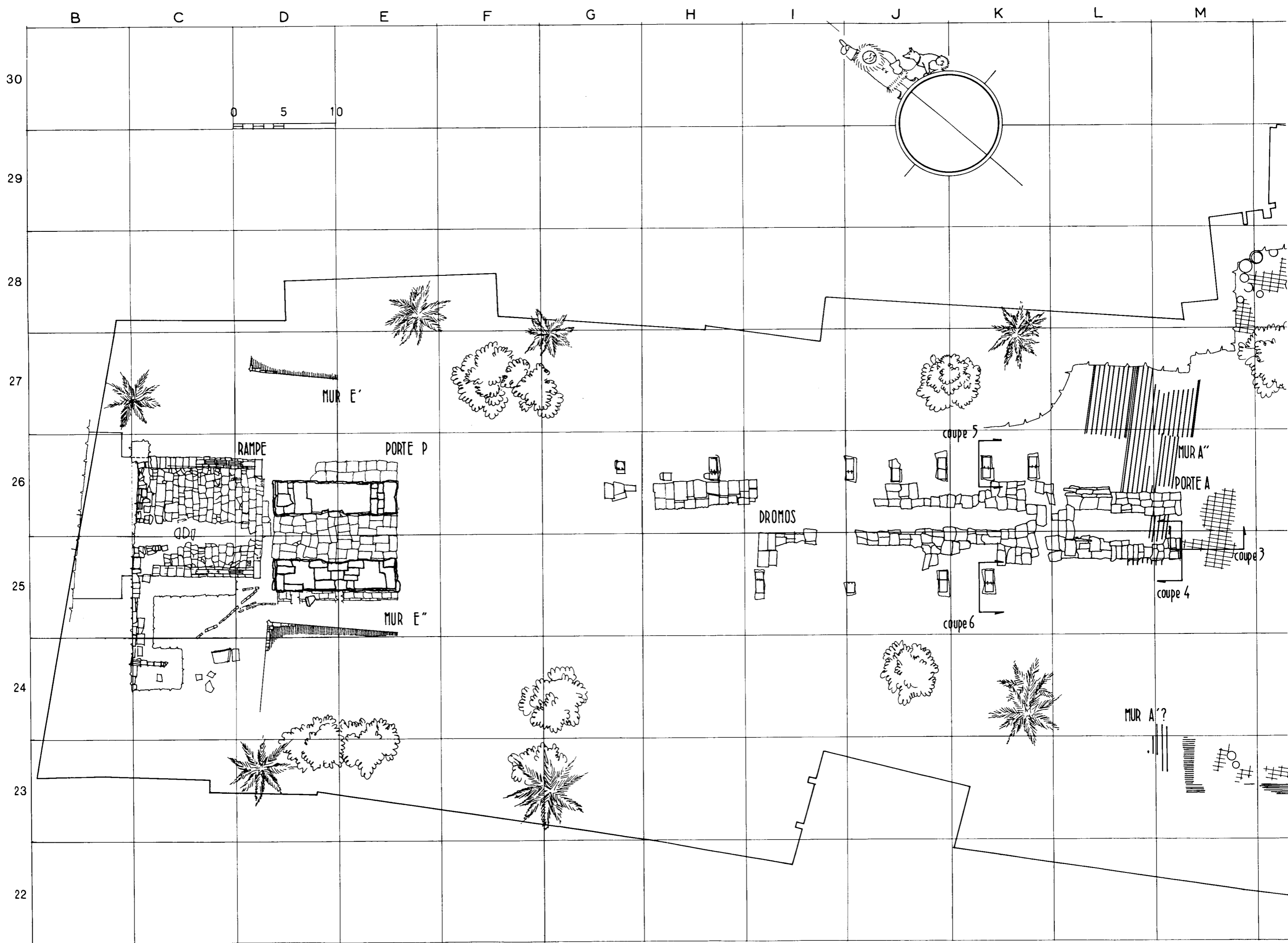


Fig. 32. — Plan du dromos et des édifices occidentaux.

est admis que c'est la façade du temple de Sésostris I^{er} qui constitue le point de départ de la rénovation ptolémaïque.

Cependant, Bisson de la Roque avait trouvé un bloc de ce même règne dans les fondations ptolémaïques⁷⁶, et J. Vercoutter un autre dans le sous-sol de la cour, auprès du mur C⁷⁷. En outre, une colonne polygonale de Nebhepetrê-Montouhotep se trouve encore engagée dans le soubassement de la troisième porte d'axe⁷⁸, et un autre fragment de colonne du même type a été découvert en 1948 sous le dallage de la salle ptolémaïque, devant cette même porte⁷⁹.

Il faut donc admettre que des remaniements soit ptolémaïques, soit antérieurs, avaient déjà touché à des parties du temple d'époque Sésostris I^{er}⁸⁰, bien avant l'abandon du culte et la destruction de la partie ancienne du temple à l'époque chrétienne. En outre, le fait que les blocs des états du temple antérieurs à Sésostris I^{er} n'aient pas été tous retrouvés sous le dallage mis en évidence par Bisson de la Roque indique peut-être que l'emprise du temple sous ce règne outrepassait la surface de ce dallage.

B. LES STRUCTURES D'ACCUEIL OCCIDENTALES ET LE DROMOS

(fig. 32-34)

L'ensemble des structures d'accueil à l'extrémité occidentale du dromos consiste en une rampe, le début d'une tribune, une porte (P), et des vestiges de murs de briques crues au nord et au sud (E' et E''). Elles avaient été dégagées entre 1939 et 1947, mais n'avaient fait l'objet que d'un schéma de positionnement dans le rapport succinct de 1951⁸¹. Il nous a donc semblé nécessaire d'en établir un relevé architectural. En 1989, le don au musée du Louvre d'archives photographiques de Bisson de la Roque⁸² relatives aux travaux menés en 1939, dont beaucoup étaient inédites, nous permit d'apprendre que ces fouilles avaient été menées à une très grande profondeur⁸³. En outre ces photographies permettent de visualiser des vestiges aujourd'hui renfouis, comme la tribune, décrite par J. Vercoutter⁸⁴. La fig. 33 en présente une sélection :

- a. vue vers l'ouest : la rampe et, au-delà, des blocs de la tribune ;
- b. face extérieure nord de la tribune ;
- c. angle du mur E' de briques crues ; l'appareil de garniture d'angle semble complet ;
- d. vue du dromos, vers l'ouest ; au premier plan, le dallage conservé et une partie de la base d'un sphinx ; on aperçoit un des soubassements en briques cuites engagé sous le socle, dont seule la partie antérieure est ici en place, mentionnés par J. Vercoutter⁸⁵ ;

76. *Tôd*, p. 112, fig. 65.

77. *BIFAO* 50, p. 77, pl. VIII, 1.

78. *Tôd*, p. 65-66, fig. 17.

79. Inédit ; inventaire de fouilles n° T 2528.

80. L'existence de reliefs en calcaire d'époque Nectanebo I^{er}, dans les réserves, ainsi que d'un relief de type trésor de crypte (*BIFAO* 50, pl. IX, 4) pourrait indiquer un remaniement de cette partie arrière du temple, en calcaire, à cette époque.

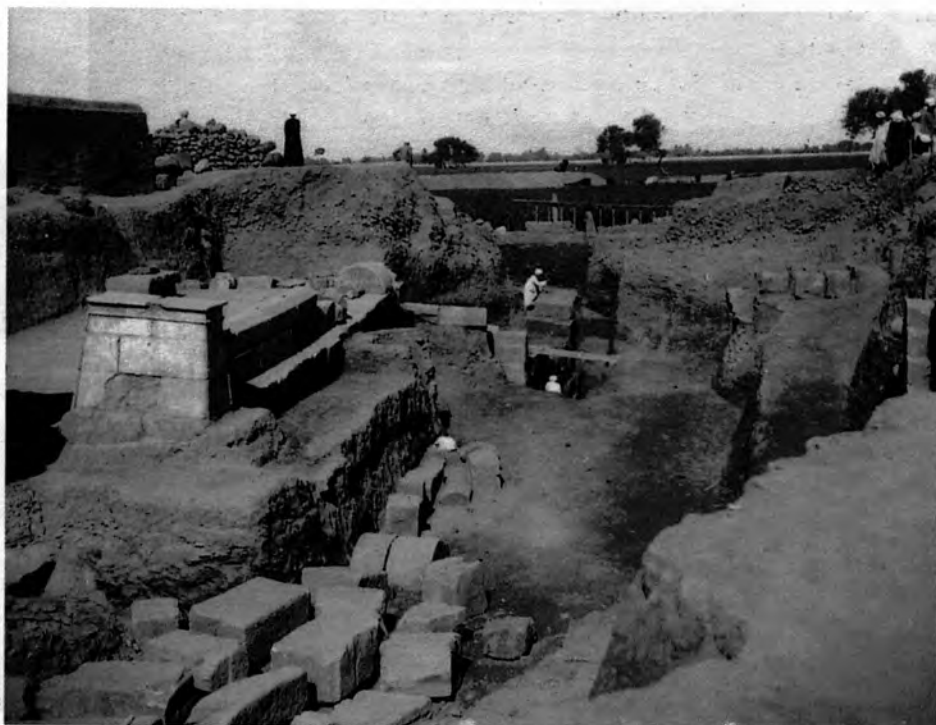
81. *BIFAO* 50, pl. I.

82. Nous remercions très vivement M^{me} Sylvie Cauville-Colin, dépositaire des archives de Pierre du Bourguet, parmi lesquelles se trouvaient ces tirages photographiques de clichés exécutés par Bisson de la Roque entre 1934 et 1939 à Tôd, qui eut le geste généreux de les donner au musée du Louvre. Leur intérêt réside en ce que nombre de ces tirages sont des clichés inédits, non déposés à l'IFAO, en particulier ceux des fouilles de 1937-1939, non publiées.

83. Malheureusement sans que le fouilleur ait pu mener à terme la publication que sans doute il projetait comme une suite à son volume du *FIFAO* 17.

84. *BIFAO* 50, p. 71-72.

85. *BIFAO* 50, p. 71.

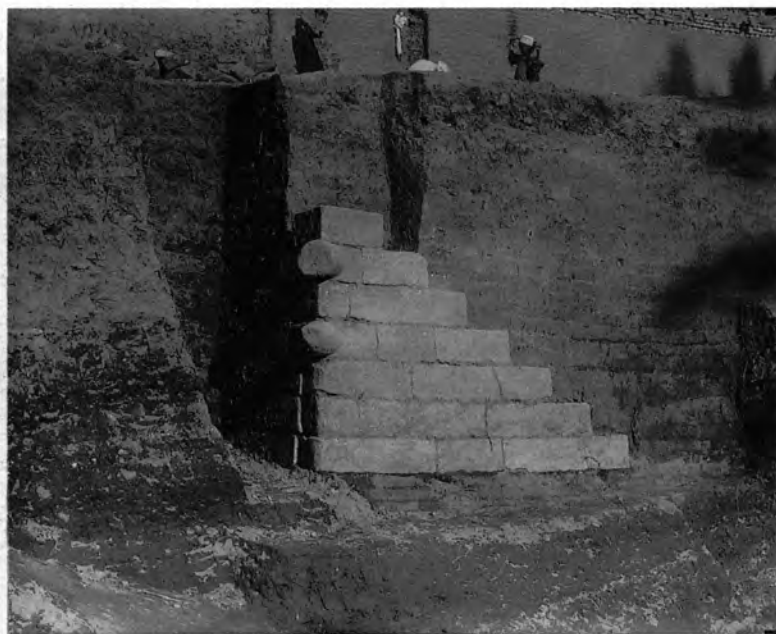


a

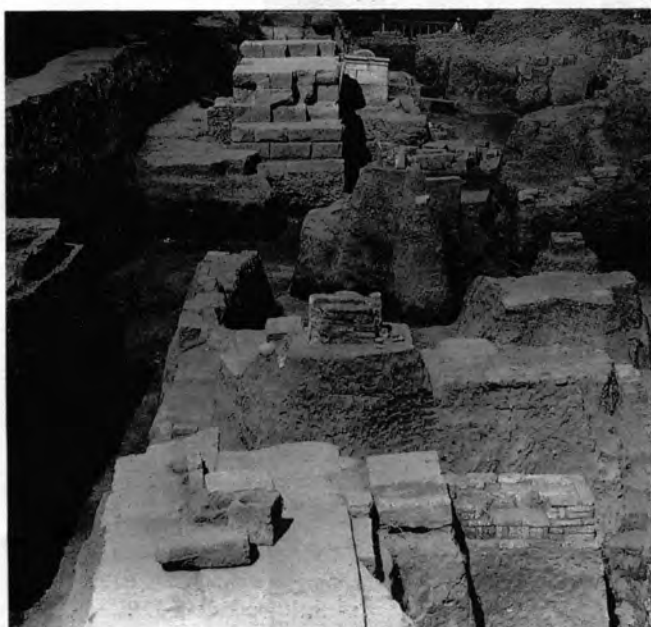


b

Fig. 33. — a. Vue vers l'ouest : la rampe et, au-delà, les blocs de la tribune.
b. Face extérieure nord de la tribune.



c



d

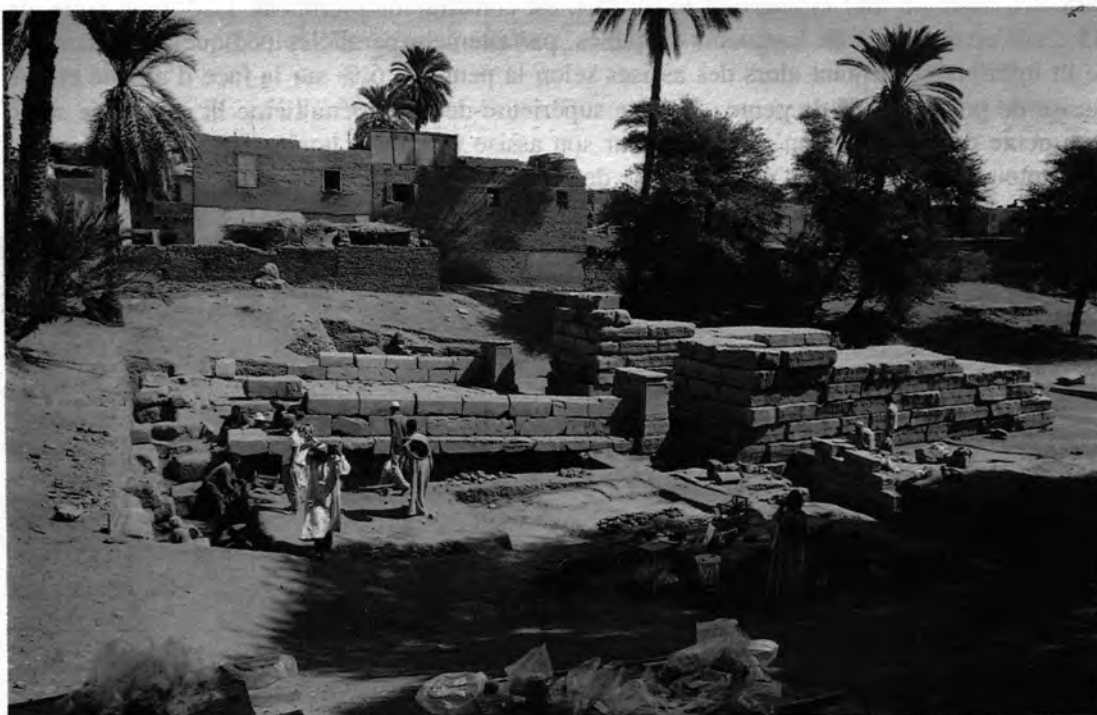


e

Fig. 33. — c. Angle du mur E' avec son appareil d'angle en grès.
d. Vue du dromos vers l'ouest. e. Vue du dromos vers le sud.



a. Vue vers le sud.



b. Vue vers le nord.

Fig. 34. — La rampe, la porte P et le mur E' / E'' en 1991.

e. une autre vue de cette même partie du dromos ; on observe l'absence de soubassement de briques sous cette autre base de sphinx ; on remarque un reste de canalisation⁸⁶.

L'opération de relevé architectural s'est donc accompagnée de redégagements des soubassements des structures et s'annonçait comme un travail sans surprise, guidé par les photos d'archives. Le passage d'une ligne électrique juste au-delà des limites du terrain anéantit tout espoir d'étendre la fouille en direction de la tribune et du quai, qui nous demeurèrent inaccessibles. En revanche, nous découvrîmes qu'une partie du terrain au sud de la rampe et de la porte P n'avait pas été fouillée plus bas que le niveau de circulation actuel. Cette zone avait été dégagée après la guerre, lorsque la concession s'était élargie vers le sud ; en effet, les photographies de 1939 indiquent que la concession d'alors avait comme limite sud la ligne axiale de la rampe. Nous pûmes ainsi lire les liaisons entre la rampe, la porte, le mur de briques crues du sud E'' et le terrain adjacent, à partir du niveau -20⁸⁷.

G. P.

La rampe (fig. 34-35, 37-38)

Située dans les carrés C25, D25, C26 et D26, cette rampe en grès (avec quelques blocs de calcaire) donnait accès par une pente douce à la tribune.

Les vestiges de la rampe, d'une pente voisine de 7 %, sont constitués d'une partie du dallage, des deux murs latéraux, de 11 m de long au nord, et de 10,50 m au sud, portant un parapet sur 4,50 m de longueur au nord et 5,50 m de longueur au sud, haut de 90 cm et large de 47 cm, et de deux petits pylônes situés en bas, à cheval sur chacun des murs latéraux, de 1,80 x 0,80 m au sol, couverts chacun par un larmier de 1,70 x 0,64 m.

Les murs latéraux sont les éléments principaux de la rampe. Ils sont fondés au niveau -240, et distants l'un de l'autre de 10,50 m. Sur le mur sud, la pente du haut du mur est créée sur l'avant-dernier lit et l'antépénultième : le couronnement, élément débordant de part et d'autre du mur et recevant le parapet, est constitué de pierres de 1,10 m de large, de 45 cm d'épaisseur et de longueurs variables, parfaitement parallélépipédiques, reposant sur le lit inférieur présentant alors des assises selon la pente de 6 % sur la face d'attente et une assise de pose de 3 % de pente ; l'assise supérieure de l'antépénultième lit est taillée selon une pente de 3 % alors qu'il est posé sur son assise inférieure horizontale. Les différences de hauteurs sont absorbées par une taille de pierres de hauteurs différentes. Des marques de tracé sur les faces supérieures des pierres des derniers lits montrent à la fois la position de ce mur porteur en dessous et l'emplacement du parapet au-dessus.

Ce parapet est constitué de deux lits superposés assemblés par des crampons — aujourd'hui disparus — en forme de queues d'aronde, à angles vifs en partie supérieure sur une longueur de 1 m en amont des petits pylônes et à angles abattus jusqu'au bout, sur une section de 14 cm.

Les deux murs sont reliés entre eux par le dallage situé dans l'épaisseur du dernier lit des murs, la première série de dalles entre les pylônes étant posée sur une série de pierres formant longrine. Ce dallage est construit en gros blocs posés également en pente, dont les joints horizontaux de jonction sont plus ou moins perpendiculaires à la ligne de plus grande pente, mais parallèles entre eux et espacés d'environ 70 cm.

La ligne basse du nez du dallage présente un ventre vers le bas d'environ 10 cm par rapport à la ligne droite joignant les pieds des deux pylônes. Cela peut s'expliquer par un

86. Interprétés comme un système de drainage dans *BIFAO* 50, p. 71.

87. Un petit sondage dans un talus de terre intact adjacent au pylône nord de la rampe, ne donna que du matériel ptolémaïque jusqu'au niveau -164 ; dans la partie inférieure de cette couche épaisse, se trouvaient de nombreux fragments informes de grès.

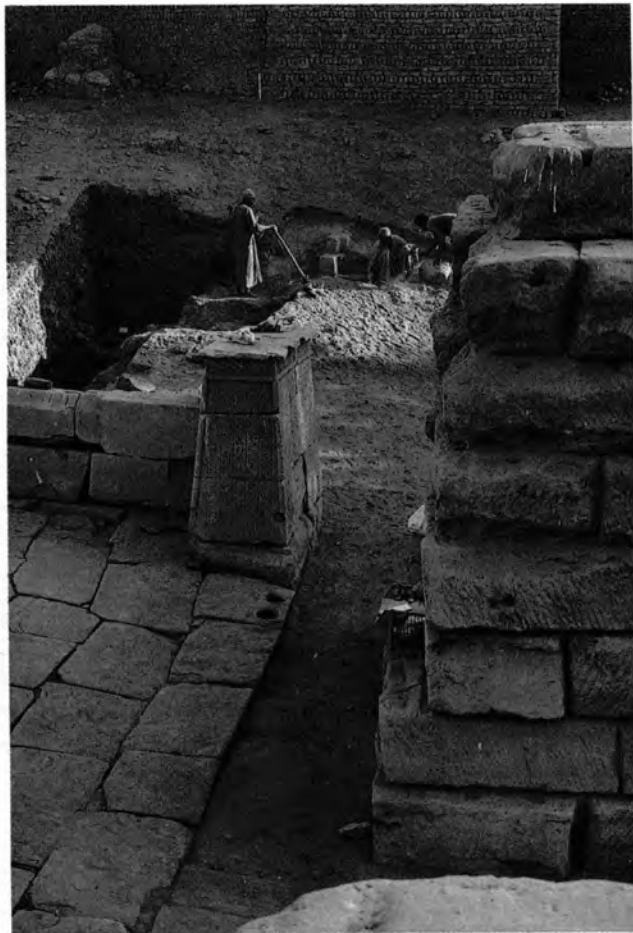


Fig. 35. — Angle nord-est de la rampe ; vue vers le nord.



Fig. 36. — Le mur E" et son appareillage d'angle en grès.
Au pied, le sphinx dans sa position de découverte.

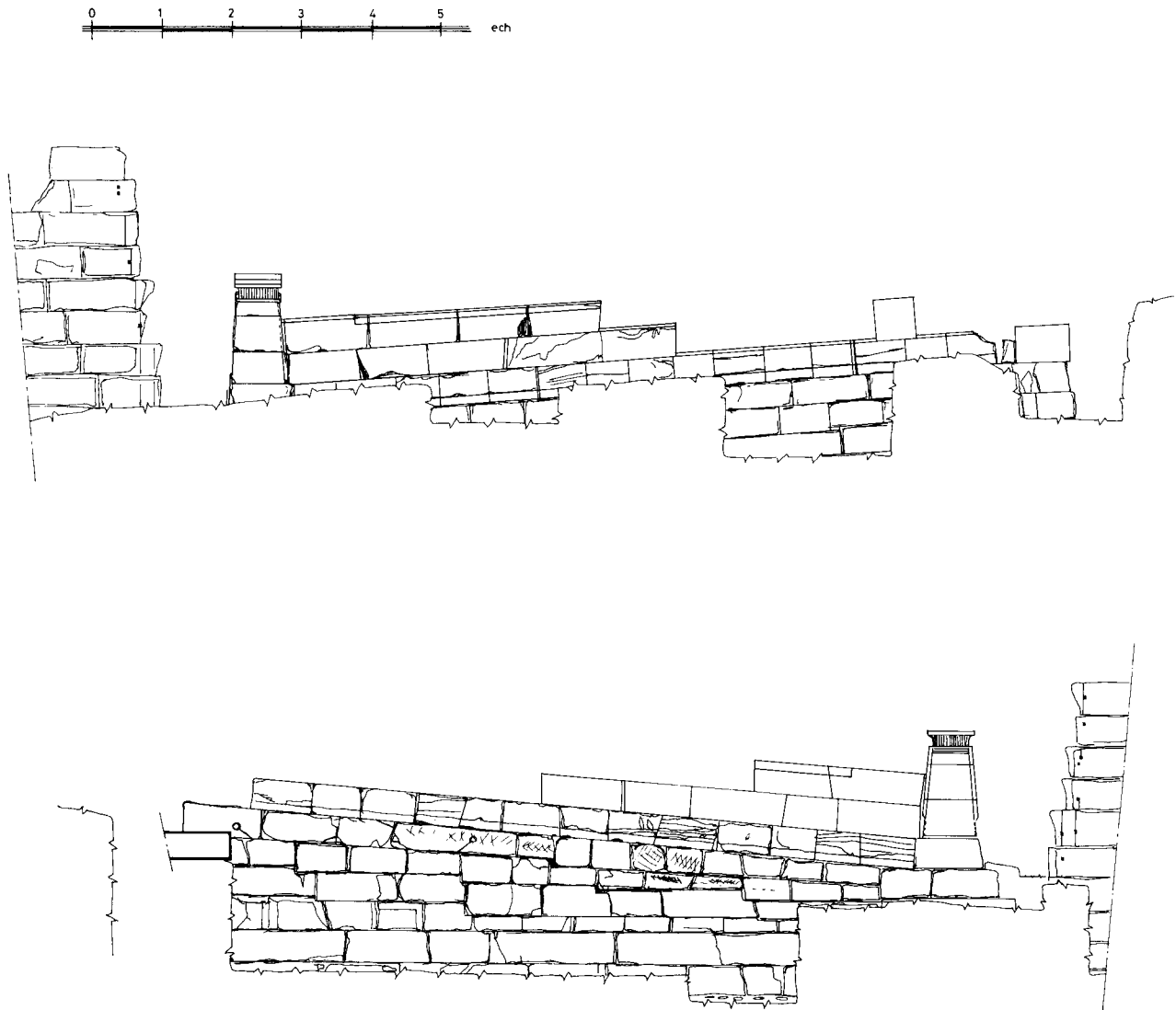


Fig. 37. — Élévations sud et nord des murs de support de la rampe avec amorce de la porte P.

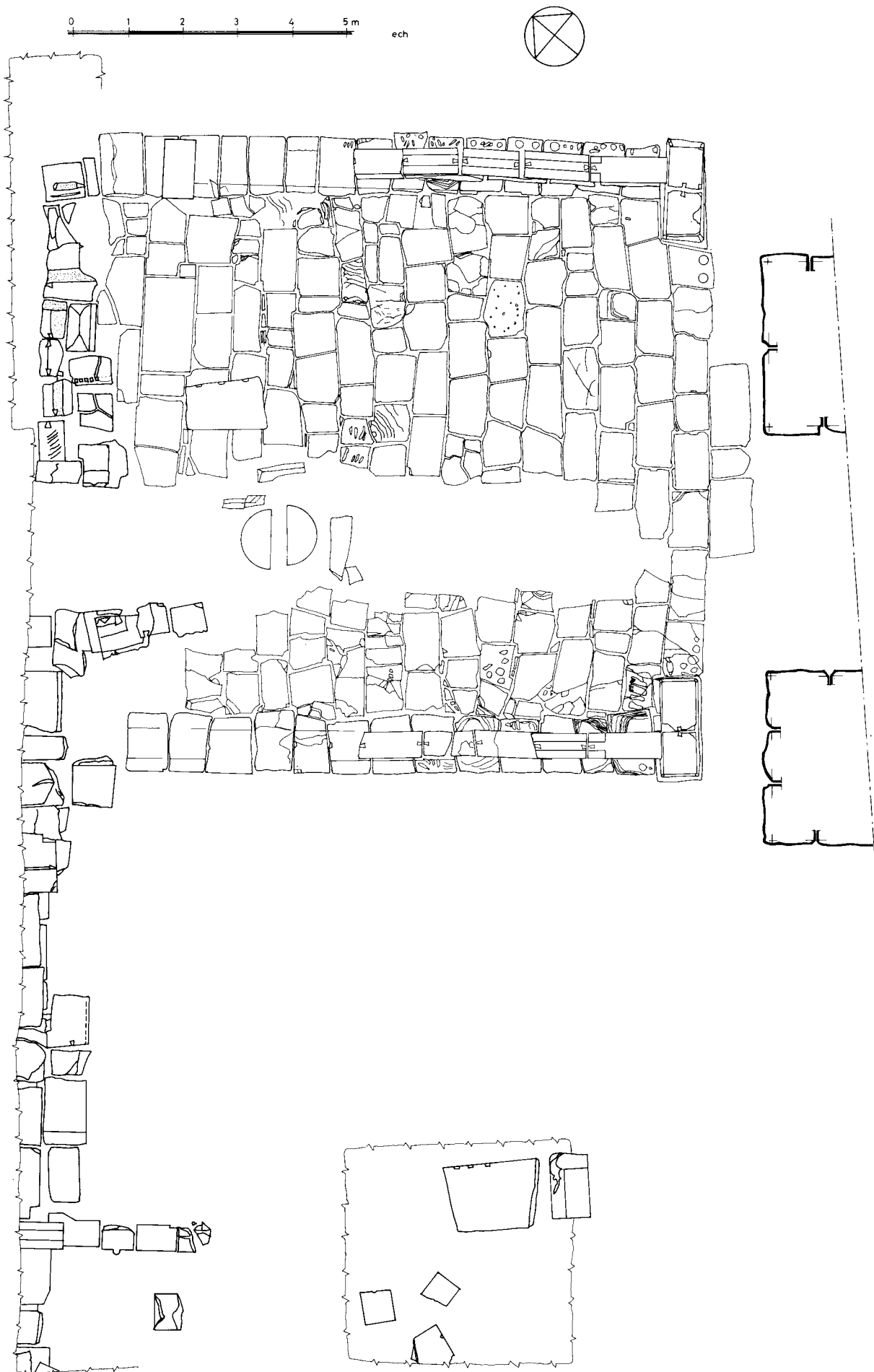


Fig. 38. — Plan de la rampe avec amorce de la porte P.

glissement de l'ensemble du dallage, accentué au centre par rapport aux bords, à la manière des fils d'eau plus rapides au centre qu'à proximité des berges. Ce dallage est constitué d'éléments de 0,70 m de large sur 0,50 à 1,10 m de long. La forme complètement irrégulière des dalles a pu aider à maintenir l'ensemble en place. Le couronnement du mur nord présente un léger dévers vers le nord. Le pylône correspondant s'est disloqué en suivant la même direction.

Les pylônes sont identiques et tous deux construits également en grès. Des moulures torsadées encadrent chacune des faces dont certaines sont décorées de textes au nom du roi Ptolémée IV Philopator (221-203 av. J.-C.). Le texte du nord a été publié par Bisson de la Roque après sa découverte⁸⁸. Celui du sud est inédit. Ils feront l'objet d'une publication séparée par M. Étienne. Un certain nombre de trous ont été percés entre la masse des pylônes et les moulures de manière à pouvoir y passer une corde ou une baguette, d'une section de 8 à 10 mm. Leur usage n'est pas expliqué. Ces pylônes comportent à l'arrière des proéminences de la dimension des parapets pour les recevoir. Elles sont désaxées de telle sorte que les pylônes ne se trouvent pas dans le prolongement des murs de soutènement et se trouvent ainsi rapprochés l'un de l'autre. Ils portent donc sur cette longrine remarquée au pied de la rampe. L'ensemble rampe – parapet porte de nombreuses cupules circulaires ou oblongues⁸⁹. Deux paires de pieds gravés sont visibles auprès du pylône sud.

Le dallage a disparu à peu près dans l'axe de la porte P à partir du premier tiers de la rampe. Tout en haut des vestiges, un aménagement, qui doit se trouver à peu près à l'emplacement du mur de la tribune, est fait perpendiculairement avec des pierres de fort volume constituant des récupérations de monuments voisins. Quelques inscriptions apparaissent dans ces remplois. Ce réaménagement reste quelque peu inexpliqué en raison de l'impossibilité de fouiller cette partie occupée par le chemin du village le long du mur de clôture du site (cf. *infra*, p. 492-496).

D. L.

Les murs E' et E'' (fig. 33 c, 36, 39, 46)

Ce sont deux murs qui semblent encadrer le dromos au nord (carrés D27 et E27) et au sud (carrés D24, D25, E24, E25). Constitué de briques crues de 36 x 17 x 10/11 cm, le massif nord (E') est rendu inaccessible par le voisinage de maisons ; le massif sud (E'') n'est conservé que sur une faible hauteur.

L'angle de chacun des massifs, le plus proche des petits pylônes, est appareillé en grès (fig. 33 c, 36). La base de ce parement, sur le massif E'', est située au niveau -35, mais le mur est édifié sur le sol alluvial beaucoup plus bas (à -187 sous la première pierre), un remblai comblant la différence qui sépare ce sol d'origine et le nouveau niveau de circulation (cf. *infra*, p. 461-463). J. Vercoutter avait noté leur structure en casemates remplies de terre, mode de construction que nous avons constaté aussi sur le massif sud⁹⁰. Un sondage sur la

88. F. Bisson de la Roque, « Notes sur le dieu Montou », *BIFAO* 40, 1941, p. 36-42.

89. Les cupules observées au pied des pylônes ne sont pas des crapaudines et il n'y a aucune trace de système de fermeture, les seules inclusions observées sont des rognons de silex ; *contra* *BIFAO* 84, p. 103.

90 Dans une lettre adressée le 25 février 1936 à C. Boreux et conservée au musée du Louvre, C. Robichon décrit un édifice similaire à Médamoud : « Je viens de reprendre le sondage commencé il y a deux ans, au quai. Nous avons mis au jour un gros massif de briques crues de 31 m de long sur 13 m de large ayant à sa partie centrale des trous carrés remplis de terre, pour éviter je pense un trop gros emploi de briques. » Sur une photographie conservée dans ces mêmes archives, d'un plan du temple, inédit, ces deux massifs encadrent la tribune qui domine le quai et servent de point d'aboutissement aux murs qui longent le dromos, jusqu'aux pylônes de briques crues qui encadrent la porte de Tibère.

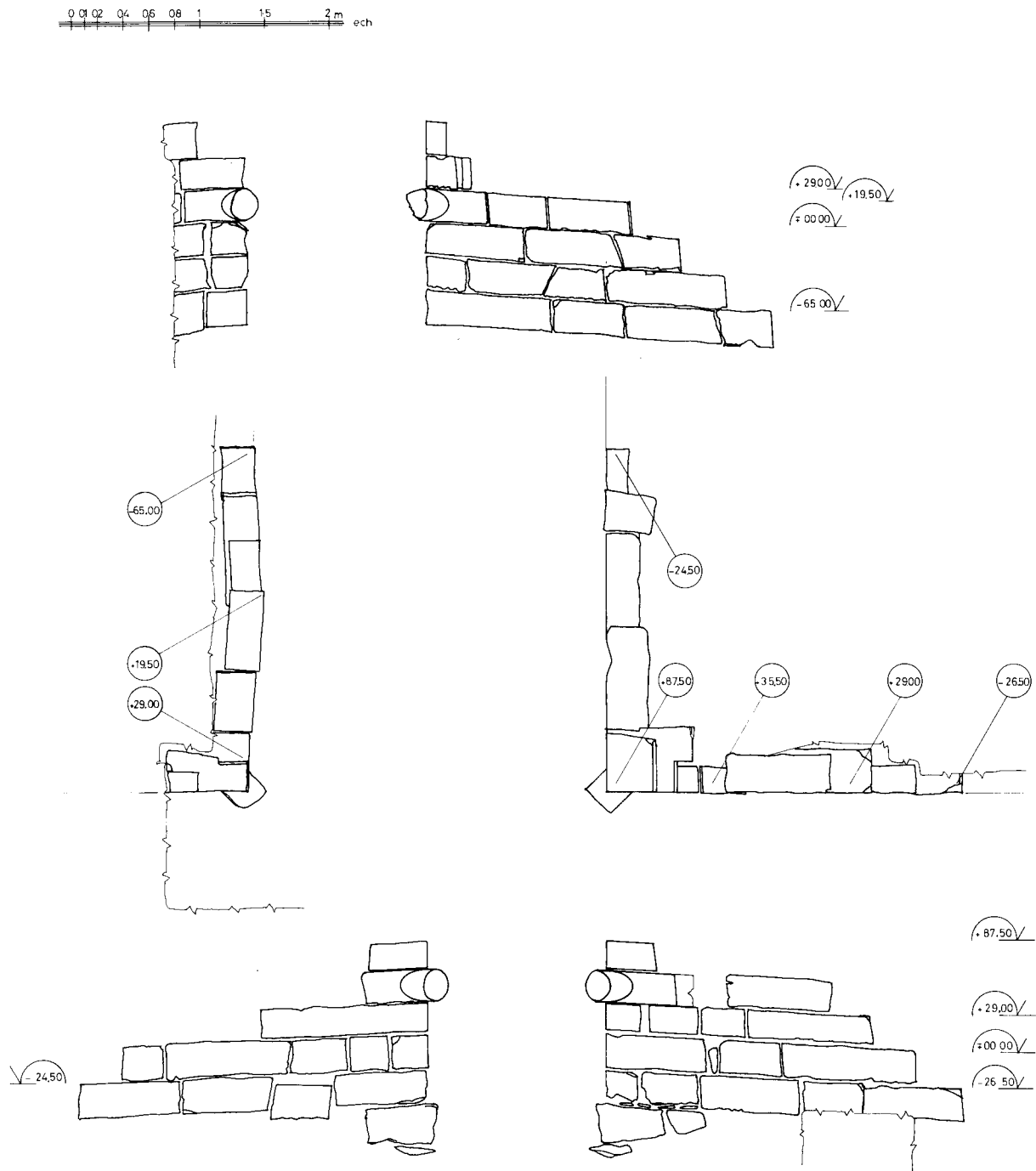


Fig. 39. — Plan et élévation des pierres d'angle de E' et E''.

partie orientale de E'' nous permet d'établir la largeur du mur à 12,80 m. Pour des raisons de limites du terrain, il nous a été impossible de dégager la ligne du mur E' au-delà de 7 m.

La fouille de la zone sud située entre la porte, la rampe et le mur E'', nous assure que E' et E'' ne constituent pas un mur autrefois continu qui aurait été coupé pour implanter rampe et porte. Le remblai qui comble l'espace entre la rampe et le mur E'' est uniforme, depuis le sol vierge jusqu'à la première assise de parement en grès ; l'absence de toute strate plus ancienne au pied du mur indique que le massif E'' — et, partant, sans doute aussi E' — a été probablement édifié en même temps que la rampe.

G. P.

La porte P (fig. 40-50)

Il est possible d'identifier dans ces deux massifs de pierre de grès de grand appareil, situés dans les carrés D25, D26, E25 et E26, respectivement les six et huit premiers lits de construction d'une porte monumentale, destinée à être aménagée dans un mur de péribole de briques crues.

Il s'agit de deux massifs seulement épannelés, reliés par un sol de dalles de grès. L'épaisseur des pieds-droits — symétriques — est de chaque côté de 3,06 m pour 11,92 m de longueur et 4,60 m de passage. La fouille a révélé des fondations de quatre assises de même nature, de hauteurs semblables, comprises entre 44 et 48 cm. Les deux premières assises de cet ensemble débordent très largement, de 2 m, puis de 1 m, au nord, alors qu'au sud, dans la moitié occidentale, les débords sont de 0,75 m et de 0,60 m par rapport au nu extérieur du premier lit ; on n'observe aucun débord dans la moitié orientale du massif sud.

La face supérieure de la dernière assise des fondations comporte une zone aménagée en lit d'attente pour recevoir les blocs du premier lit, située de part et d'autre de la zone centrale ou seuil, situé au niveau -60. Il est constitué de blocs de grès quadrangulaires irréguliers, certains blocs étant très découpés pour en recevoir d'autres. Leurs dimensions varient de 1,20 m à 2 m, pour une hauteur voisine de 0,50 m. Leur poids peut alors être estimé à 1,5 tonne.

Deux blocs particuliers, ceux devant recevoir les crapaudines, qui n'ont pas été mises en place, sont en granit rose. Ils ont sans doute été disposés en premier et bloqués par les voisins de formes complexes ; puis la pose s'est poursuivie à partir de ces pierres vers l'est et vers l'ouest : les trous de pince ménagés pour la mise en place nous le montrent. Quelques assemblages en queue d'aronde apparaissent à l'est et à l'ouest en périphérie du socle, comme pour le conforter.

Au-dessus du massif sont édifiés les tableaux de la porte ; celui du nord sur huit assises à l'ouest, pour se terminer sur deux à l'est ; celui du sud sur six assises à l'ouest et deux à l'est. Les lits partiels laissent voir que les blocs de la périphérie étaient assemblés à l'aide de crampons en queue d'aronde. Certains blocs sont cassés en place. Les tracés de pose, gravés sur les faces d'attente et les parements, sont parfaitement visibles. Les joints ont été dressés dans l'espace pour marquer leur emplacement définitif, mais les faces extérieures visibles n'ont pas été ravalées.

Pour chacun des deux massifs, le nombre de lits en place dans leur partie orientale — deux — ne peut indiquer si la face tournée vers l'est devait comporter un fruit après finition. Les tracés de pose pour les piles nord sont différents sur la face sud et sur la face nord :

Face nord : les deux lits au-dessus du seuil sont chacun marqués de deux traits parallèles verticaux distants de 20 cm ; le troisième lit ne comporte que le prolongement du trait le plus à l'est ; le quatrième lit comporte un trait légèrement en retrait — environ 6 cm — ; le cinquième un trait plus à l'est de 12 cm que celui du troisième lit ; le sixième lit sans doute à 18 cm et le septième présente seulement deux trous, dans une pierre abîmée. Le fruit pourrait alors être évalué à 6 cm tous les 45 à 50 cm.



Fig. 40. — La porte P ; vue vers l'ouest.



Fig. 41. — La porte P ; vue vers l'ouest (détail).



Fig. 42. — Intérieur de la porte P, massif sud ; vue vers le nord.

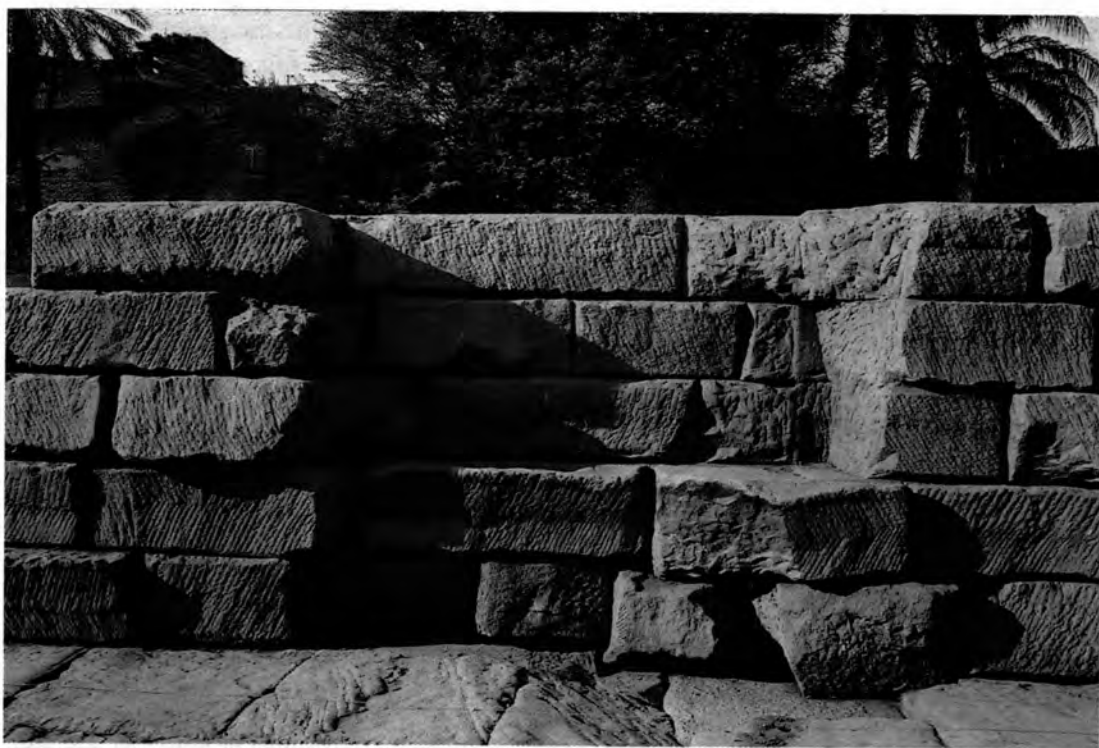


Fig. 43. — Intérieur de la porte P, massif sud, zone centrale ; vue vers le sud.



Fig. 44. — Porte P, massif sud, partie est ; vue vers l'ouest.



Fig. 45. — Porte P ; vue de l'intérieur depuis le sommet du massif sud.

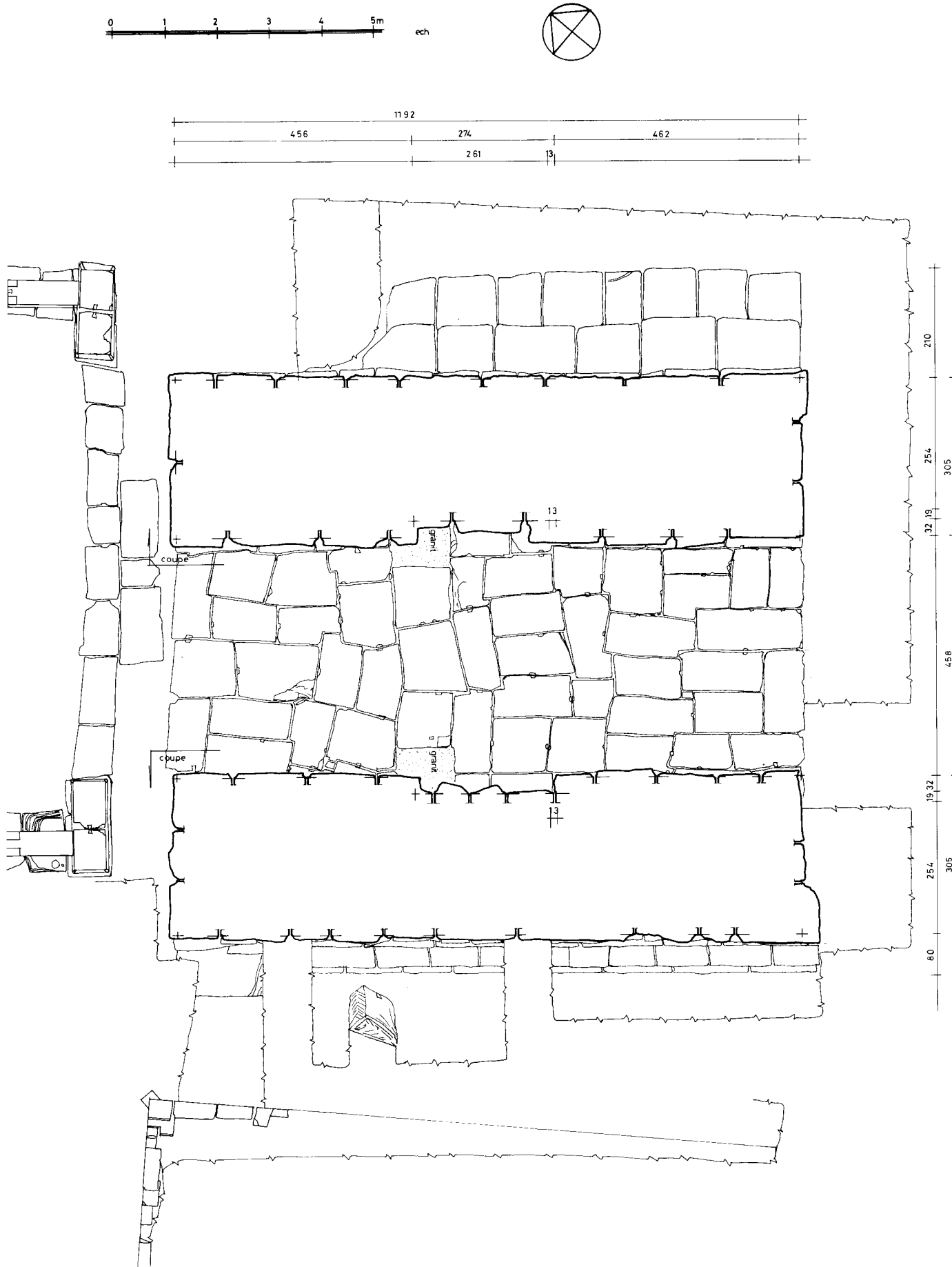


Fig. 46. — Plan de la porte P et des murs E' et E''.

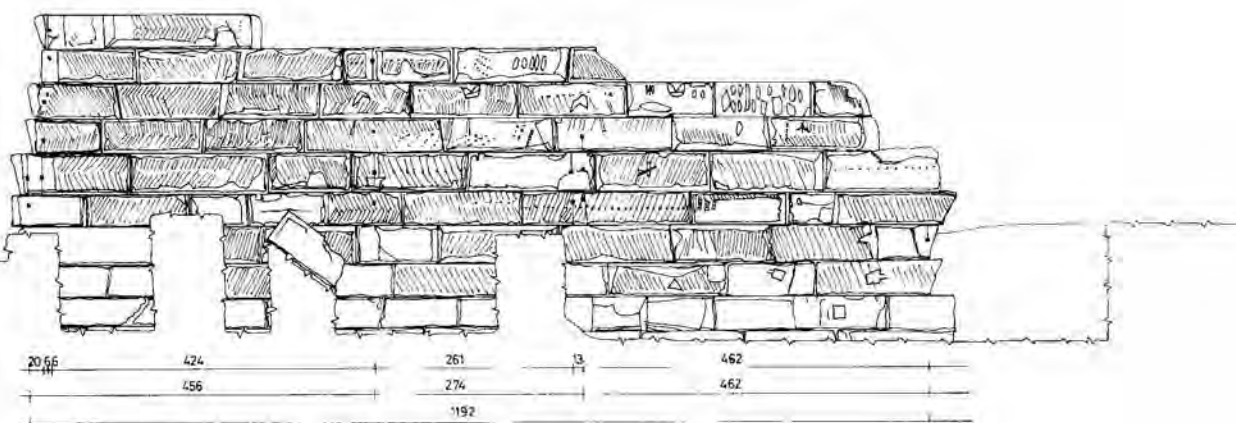
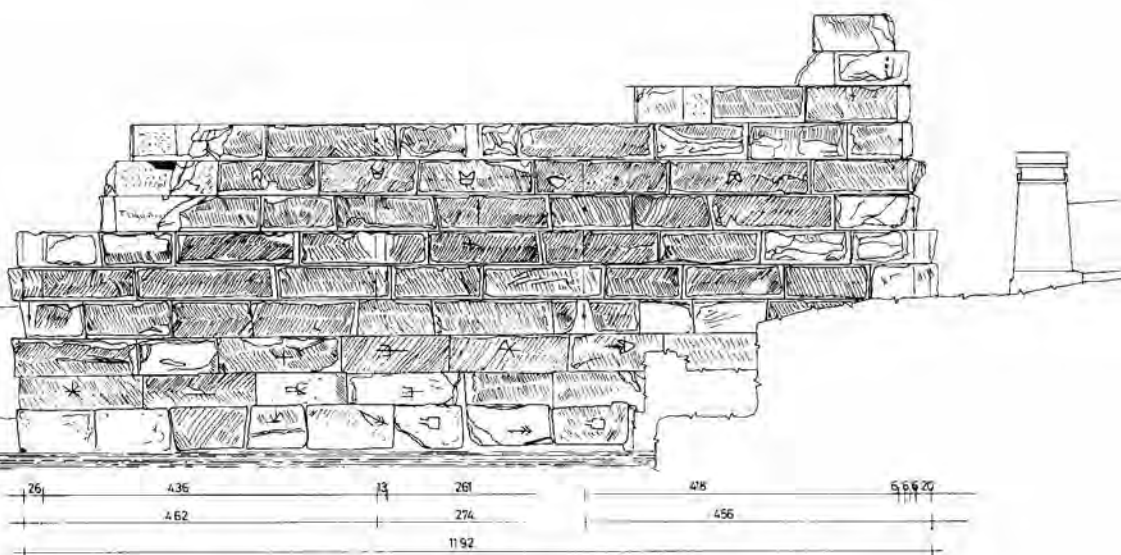
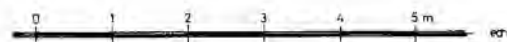


Fig. 47. — Porte P : élévation des façades nord et sud avec amorce de la rampe.

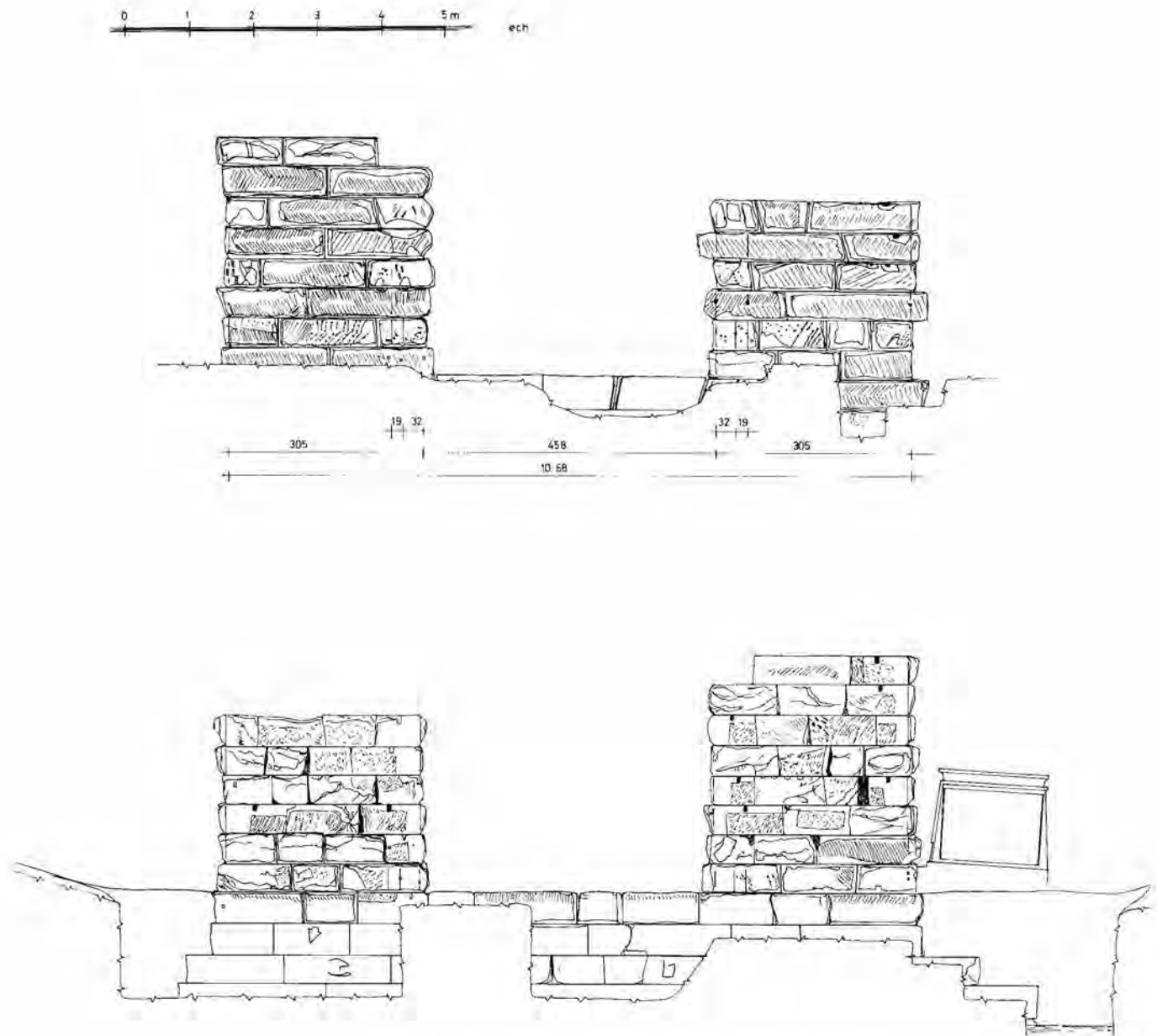


Fig. 48. — Porte P : élévation des façades ouest et est avec amorce de la rampe.

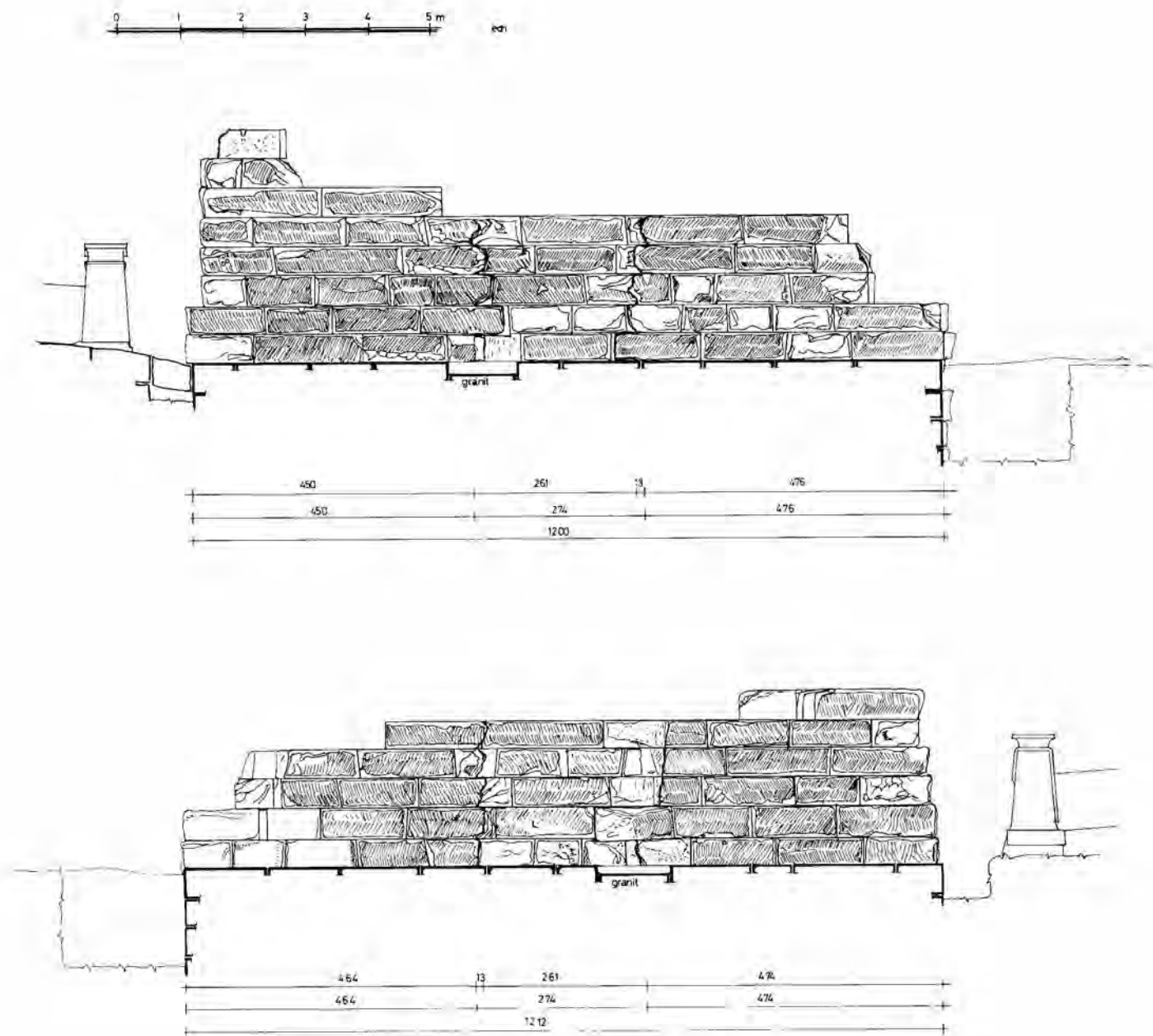


Fig. 49. — Porte P : coupes et élévations intérieures avec amorce de la rampe.

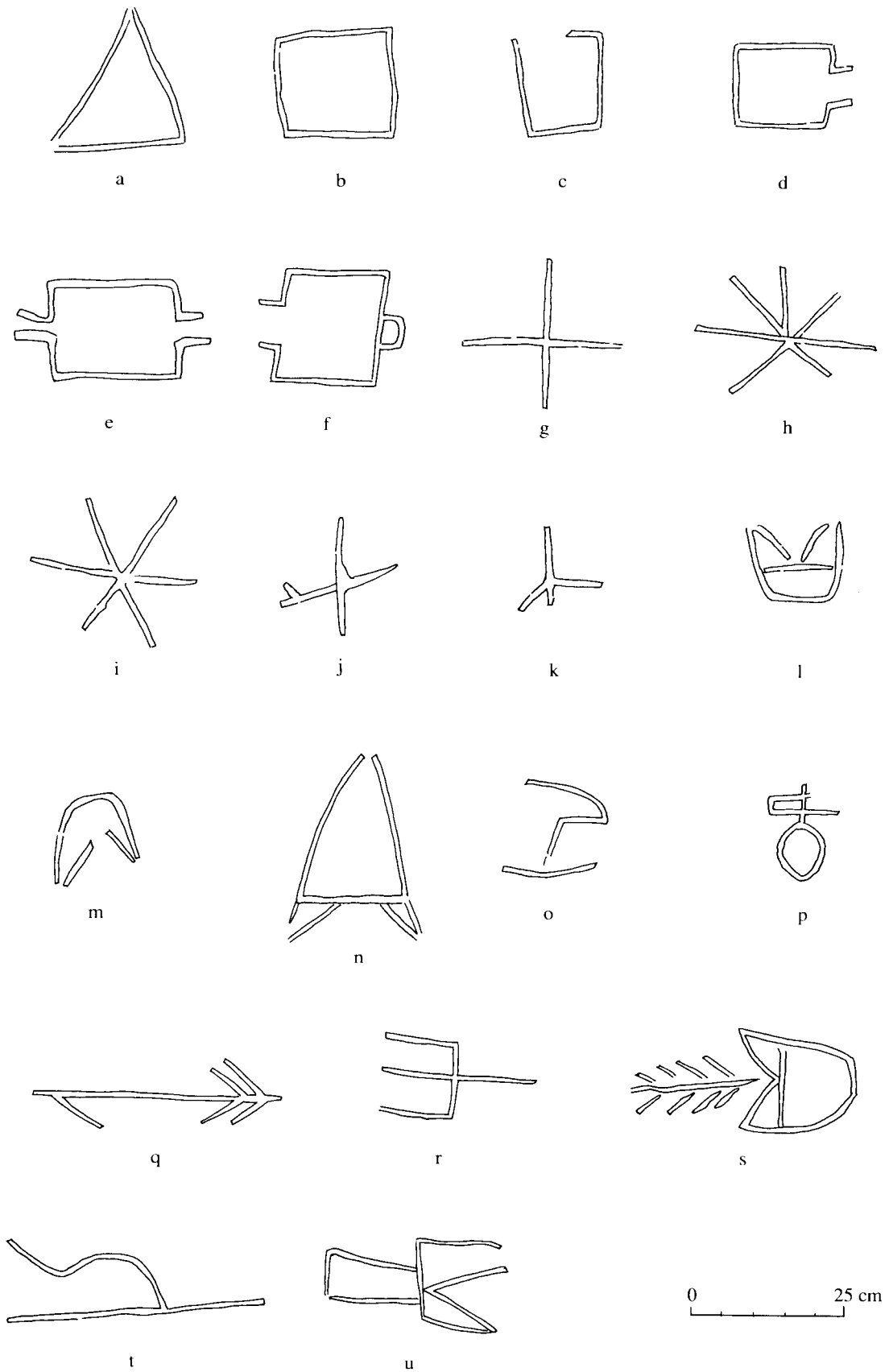


Fig. 50. — Marques de carriers sur les blocs de la porte P.

Face sud : alors que les tracés des deux premiers lits sont situés au même emplacement en face que sur la face nord, les trois lits supérieurs, les deuxième, troisième et quatrième, sont alignés au-dessus du tracé du premier lit, séparé également de 20 cm de celui situé le plus à l'ouest. Les tracés disparaissent des trois lits supérieurs en raison de l'état dégradé de la pierre. L'on peut donc remarquer que le tracé d'un fruit n'est pas amorcé sur cette face sud. Il ne serait alors possible de le mettre en œuvre qu'à condition d'en refaire un tracé sur les deux faces.

Les tracés complémentaires sur les façades ouest des massifs sont parfaitement verticaux et indiquent la profondeur des réserves à faire pour le débattement des portes : les battants s'ouvraient vers l'est. Sur les façades nord et sud des massifs, les tracés des logements des portes sont précis et les lignes sont ponctuées de petits trous carrés de faible profondeur, servant peut-être à fixer les appareils de tracés et de mesure. Un trait, dessiné à 13 cm vers l'est de la trace ouest de la porte, reste inexpliqué. Est-ce une erreur ou un repentir ? Sur les parements bruts, les marques de tâcherons sont visibles, aussi bien sur les blocs des fondations que sur ceux en élévation (fig. 50), ainsi que de nombreuses traces de gradines, de pointerolles et autres outils.

Certains blocs cassés en place comportent les cavités des queues d'aronde. Le chantier a pu être abandonné, mais non détruit en même temps : il y a eu une période d'abandon entre la fin du chantier de montage, sans début de ravalement, et sa phase de destruction. Il est certain que les blocs ont été débités sur place après que le chantier eut été abandonné. L'état d'inachèvement de la porte explique également la présence de quelques énormes blocs encore en place sur le remblai n° 2 (cf. *infra*, p. 463) (en C24 et D25), par-dessus un lit d'éclats de grès qui pourrait être les déchets de travail des tailleurs de pierre.

L'étude très complète de F. Laroche-Traunecker permet de comparer les dimensions de la porte P avec celles, voisines, des portes de Karnak⁹¹. Sur le plan archéologique, on a pu déduire de la stratigraphie de l'espace entre les fondations de la pile sud et celles du massif E'', commentée plus loin, que la construction de la porte P, contemporaine du remblai n° 2, a suivi de peu celle de la rampe et des murs E'/E''. Ces derniers auraient pu rejoindre à terme la porte P. La largeur du mur E'', supérieure à 12 m, aurait pu dans ce cas avoir une influence sur les dimensions de la porte.

D. L.

La stratigraphie entre les édifices occidentaux

Entre la rampe et le massif E''

Le sol était composé essentiellement d'une énorme couche de terre plus ou moins sableuse, contenant, jusqu'à l'eau qui sourd à -220 (octobre 1991), une écrasante majorité de tessons ptolémaïques mêlés à quelques exemplaires de la Deuxième Période Intermédiaire.

La fig. 51 présente quelques-uns des types de céramiques communs à tout le remblai. Outre les amphores en pâte calcaire (fig. 51 a, b, c) identiques à celles de la figure 10 a (qui existent aussi en pâte alluviale), on mentionnera ici les grands bols à rainure sous la lèvre (d), les marmites (e) et les vases miniatures (f).

La nature du terrain permet de distinguer deux phases de remblayage.

Remblai n° 1 :

Auprès des trois assises inférieures de la rampe, il consiste en éclats de grès. Il s'élève depuis le sol alluvial à -220 jusqu'au niveau -105/-110 environ. Sur ce niveau a été éta-

91. F. Laroche-Traunecker, « L'architecture », in S. Sauneron, *La porte ptolémaïque de l'enceinte de Mout à Karnak*, MIFAO 107, Le Caire, 1983, p. 10-18 et fig. 6.

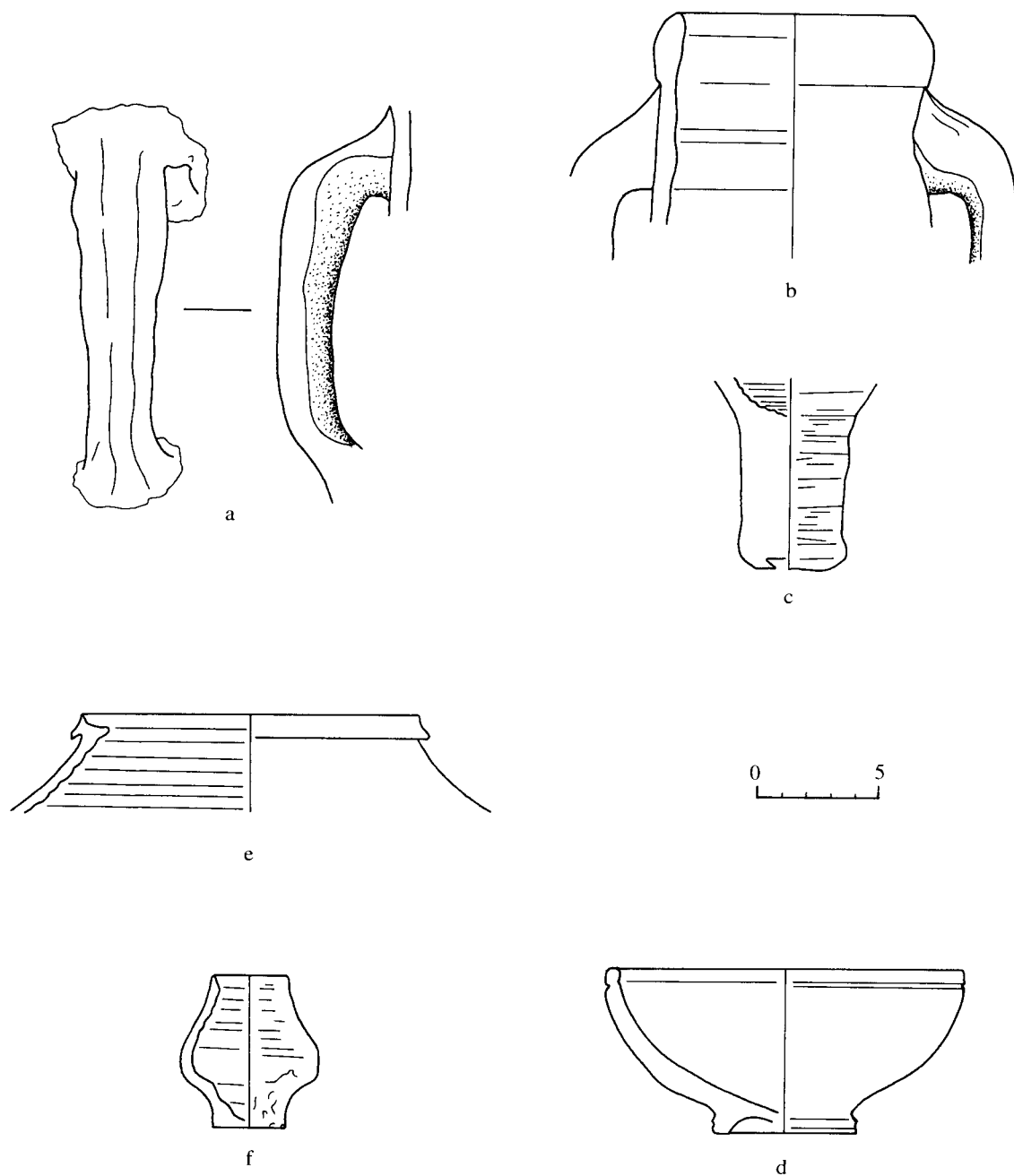


Fig. 51. — Céramique commune à tout le remblai entre la rampe et le mur E".

bli un caniveau en briques cuites et petits parapets de grès, en pente douce en direction de l'est (de -113 à -135 ?) ; une canalisation, faite d'amphores récupérées et de tuyaux en terre cuite (fig. 52), coupe le caniveau en se dirigeant vers le centre du dromos.

Remblai n° 2 :

Ces deux aménagements furent noyés dans une couche de terre rouge et noire (cendres et poussière de briques cuites ?) jusqu'au niveau -70/-60 environ (remblai n° 2a). Ce niveau -60/-70 correspond au bas de l'enduit blanc qui recouvre l'extérieur de la rampe. Sur ce niveau se trouve une canalisation faite de tuyaux cannelés (fig. 53), dont il ne restait qu'un court tronçon.

Une dernière couche de terre sableuse (remblai n° 2b) contenant des petits morceaux de grès en cours d'arénisation, parfois mêlés de rognons de silex ou de morceaux de briques crues, recouvre le tout, jusqu'au niveau -35/-40. Ce niveau -35 est celui de la première assise du parement en grès du massif E". Sous l'énorme bloc qui repose en C24, la couche est composée exclusivement d'éclats de grès ; on songe à une aire de taille.

Outre la lecture du terrain, le matériel céramique permet de différencier ces deux phases 1 et 2 du remblai grâce à quelques « indicateurs », types qui sont exclusifs à l'un ou l'autre niveau du remblai. La fig. 54 présente des exemples de types du remblai n° 1, absents du remblai n° 2 :

- a. col de jarre en pâte calcaire ;
- b. gobelet à base débordante.

La fig. 55 illustre des types céramiques présents dans le remblai n° 2 et absents du remblai n° 1 :

- a. bols en pâte rose, à pied en anneau coupé ;
- b. bols à fond caréné.

Entre les fondations de la porte P et le massif E"

Dans le remblai n° 1, fut taillée une tranchée pour la pose des deux assises inférieures de fondations, débordant, dans l'angle occidental, de plus de 50 cm par rapport à la partie orientale. Après la pose de la troisième assise, le remblai n° 2a fut répandu dans la partie occidentale, recouvrant les canalisations, jusqu'au niveau -70. Il fut largement retaillé, ainsi que les canalisations installées au-dessus entre-temps, pour ménager la place de la pose de la quatrième et dernière assise.

Contre la moitié orientale de la porte, on établit, à la place du remblai supérieur, des lits de briques crues (niveau bas à l'est : -150, jusqu'au niveau minimum de -105 et sans doute plus, niveau atteint par les fouilles antérieures).

Après la mise en place des blocs, la tranchée de fondation fut comblée avec des éclats de grès ; plus large à l'angle sud-est, elle reçut des blocs de grès inutilisés.

Le dromos

Le niveau de circulation donné par les dalles de grès qui constituent les vestiges du dromos est situé entre -70 (à l'est) et -40 (à l'ouest).

Dans le dromos, dégagé entre 1939 et 1947, nous avons procédé à des vérifications de la stratigraphie que nous savions intacte sous les bases des sphinx encore en place. Notre choix s'est porté sur les deuxièmes sphinx (un au nord, en K26, et un au sud, en K25, coupes 5 et 6) à partir de la porte du dromos A, de façon à déceler toute trace d'une éventuelle voie antérieure, et à noter le niveau du sol alluvial d'origine entre l'avant-cour du temple et les accès occidentaux du dromos.

Le résultat de cette investigation fut de révéler que, depuis le sol alluvial, situé à environ -220 sous les bases des sphinx encore existantes, la nature du terrain consiste en un énorme remblai du même type que le remblai n° 1, à l'exclusion de toute installation, voie

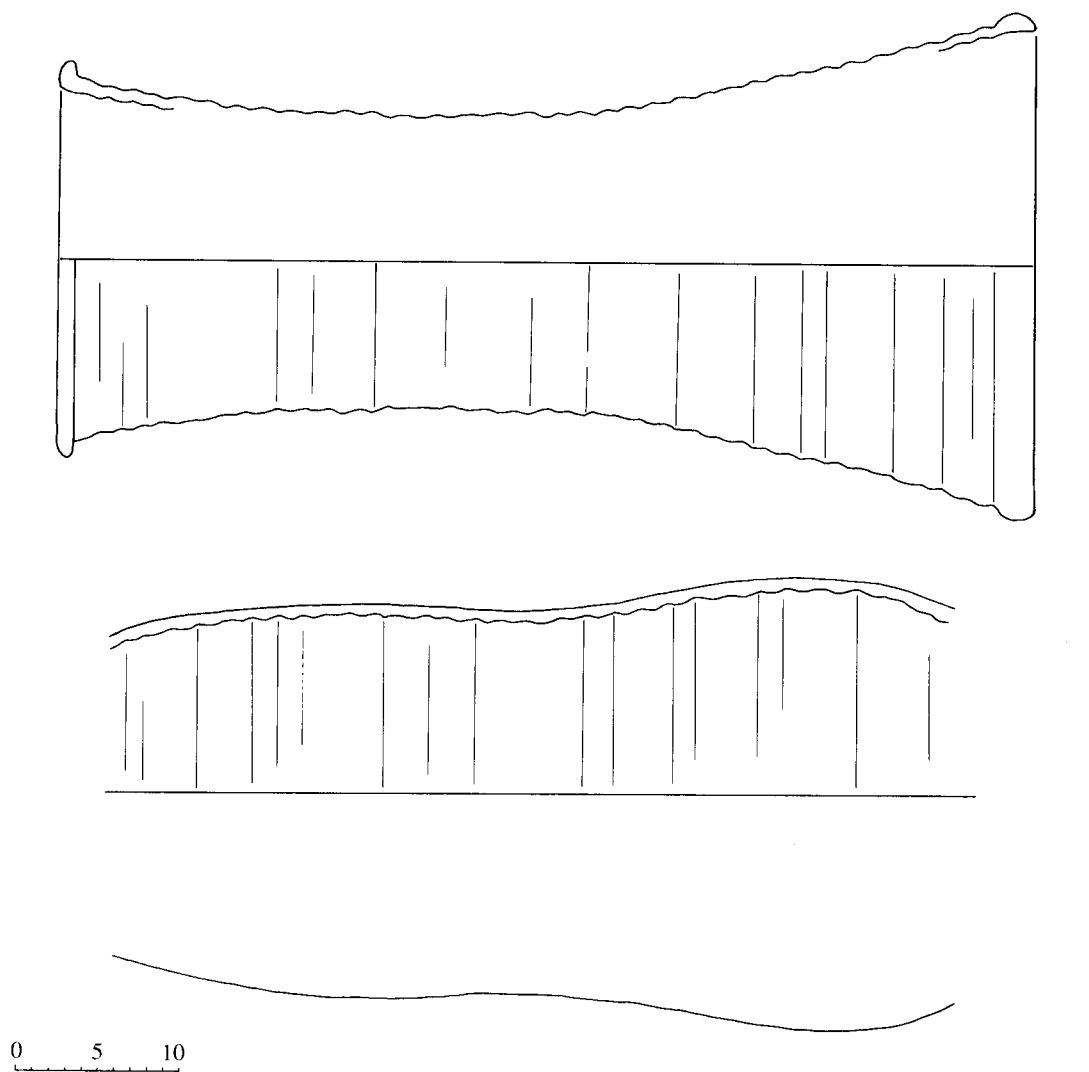


Fig. 52. — Tuyau de canalisation et amphore adaptée à cette dernière.

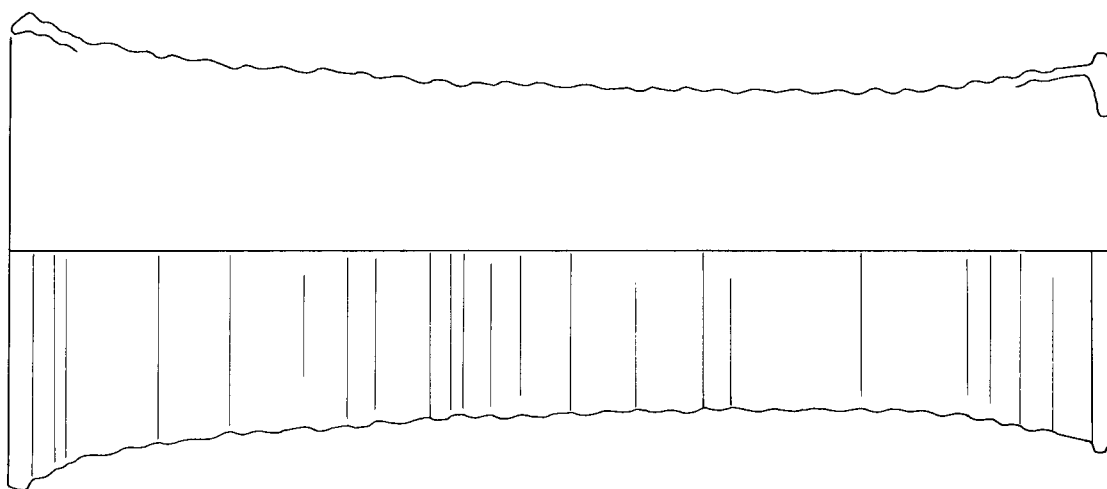


Fig. 53. — Tuyau de canalisation.

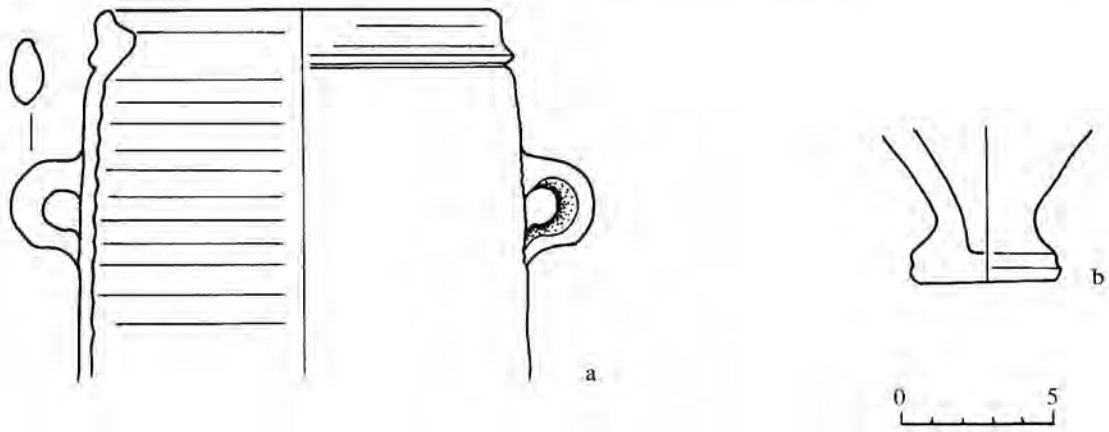


Fig. 54. — Types de céramiques présents dans le remblai n° 1 et absents du remblai n° 2.

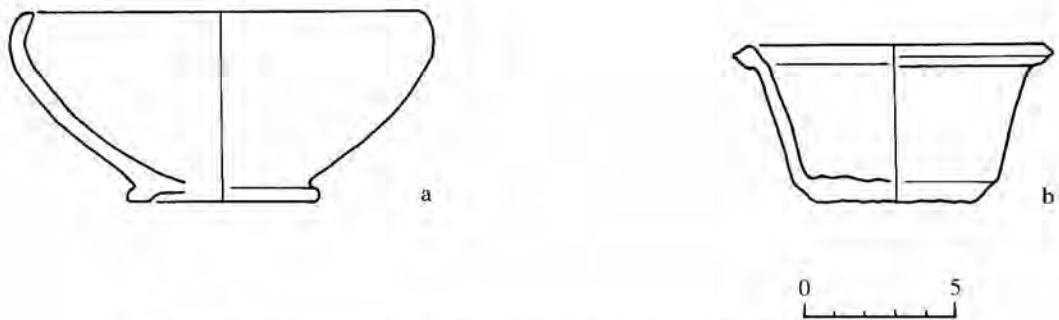


Fig. 55. — Types de céramiques présents dans le remblai n° 2 et absents du remblai n° 1.



Fig. 56. — Bloc de grès sculpté en bas-relief et peint : tête de porteur d'offrande, à la chevelure longue retenue par un bandeau.

ou strate antérieure. Les tessons caractéristiques du remblai n° 1 sont présents jusqu'au niveau -90, niveau sur lequel fut répandu le sable sous-jacent aux dalles du dromos, tandis que l'on constate l'absence du matériel céramique spécifique au remblai n° 2.

L'examen des coupes donne quelques indications sur l'aménagement du dromos : les sphinx étaient mis en place sur un lit de limon, mêlé de briques cuites isolées, de morceaux de briques crues, de grès, et de tessons. Les dalles de l'allée furent posées, en même temps que les sphinx étaient mis en place, sur un lit de sable qui compensait les variations de leur épaisseur⁹². Elles s'alignent à une vingtaine de centimètres en avant de la base des sphinx⁹³.

Autres trouvailles du secteur occidental

Au sein du remblai n° 1, dans le quart nord-est du carré C 24, fut trouvé un fragment de relief en grès peint (L. env. 52 cm, fig. 56). Très fragmentaire, il appartient à la même série que trois autres blocs que J. Vercoutter avait trouvés dans ce secteur⁹⁴. Il s'agit d'une frise de porteurs d'offrandes, dont le style a été justement rapproché de celui du tombeau de Pétoisiris à Tounah el-Gebel. Aussi étrange que cela puisse paraître, il est très probable que cet édifice, quelle que soit sa nature, s'élevait dans les parages, entre le temple et les champs, et non dans le cimetière. Aucune trace d'édifice tardif n'a été repéré aux franges du désert.

D'autre part, contre la base de l'angle appareillé en pierre du mur E'', fut mis au jour un sphinx en grès (fig. 36, 57). Il gisait dans les restes d'un niveau copte qui en cet endroit entaillait le remblai ptolémaïque, et qui ne peut être antérieur au v^e siècle. La tête, coiffée d'un *némès*, les pattes avant et la partie gauche de l'arrière-train étaient cassés. La présence des testicules, attestée sur les sphinx dès la XXIX^e dynastie⁹⁵, permet d'attribuer cette sculpture à une époque assez tardive.

De par ses dimensions (L. 90 cm x l. 32 cm x H. conservée 39,5 cm) il ne peut provenir du dromos, ni d'un petit pylône de la rampe. Peut-être était-il situé sur la tribune, qui fut détruite dans sa partie centrale à l'époque byzantine afin de ménager une allée horizontale communiquant avec la campagne et passant par la porte P.

Conclusion : évolution chronologique de la zone du dromos et des édifices occidentaux

L'hypothèse la plus simple pour dater la rampe se fonde sur l'inscription de ses petits pylônes, du règne de Ptolémée IV Philopator (221-203 av. J.-C.). L'étude du terrain, en particulier la liaison entre la rampe et le massif E'', établie par le remblai n° 1 ptolémaïque à l'exclusion de toute autre couche, indique que ces deux édifices ont été édifiés à peu près en même temps ; tous les deux reposent directement sur le sol alluvial. Dès le début du chantier, il était prévu un remblai qui surélève (jusqu'à -105 et -140 selon les endroits, -90 dans le dromos) le niveau de circulation afin de compenser la dénivellation entre la porte A et cette zone.

Le bâtiment dont proviennent les bas-reliefs de style « gréco-égyptien » aurait eu une brève existence puisque ses fragments, datables du iv^e siècle av. J.-C., se trouvent dispersés dans le remblai n° 1, d'époque ptolémaïque ancien, comme ce fut sans doute le cas pour les deux autres fragments trouvés par J. Vercoutter non loin. Si ce monument alors récent fut détruit, c'est sans doute qu'il gênait le chantier.

92. Certaines dalles ont dû être déplacées au cours des anciennes fouilles, car dans le sable sous-jacent ont été trouvés quelques tessons intrusifs d'époque byzantine.

93. À la différence des dromos de Louqsor, Karnak, Médamoud, où l'allée dallée est éloignée des sphinx.

94. *BIFAO* 50, p. 74-75, pl. IX, 1 à 3.

95. Sur les sphinx d'Achoris et Nephéritès conservés au musée du Louvre, sous les numéros A 27 et A 26.

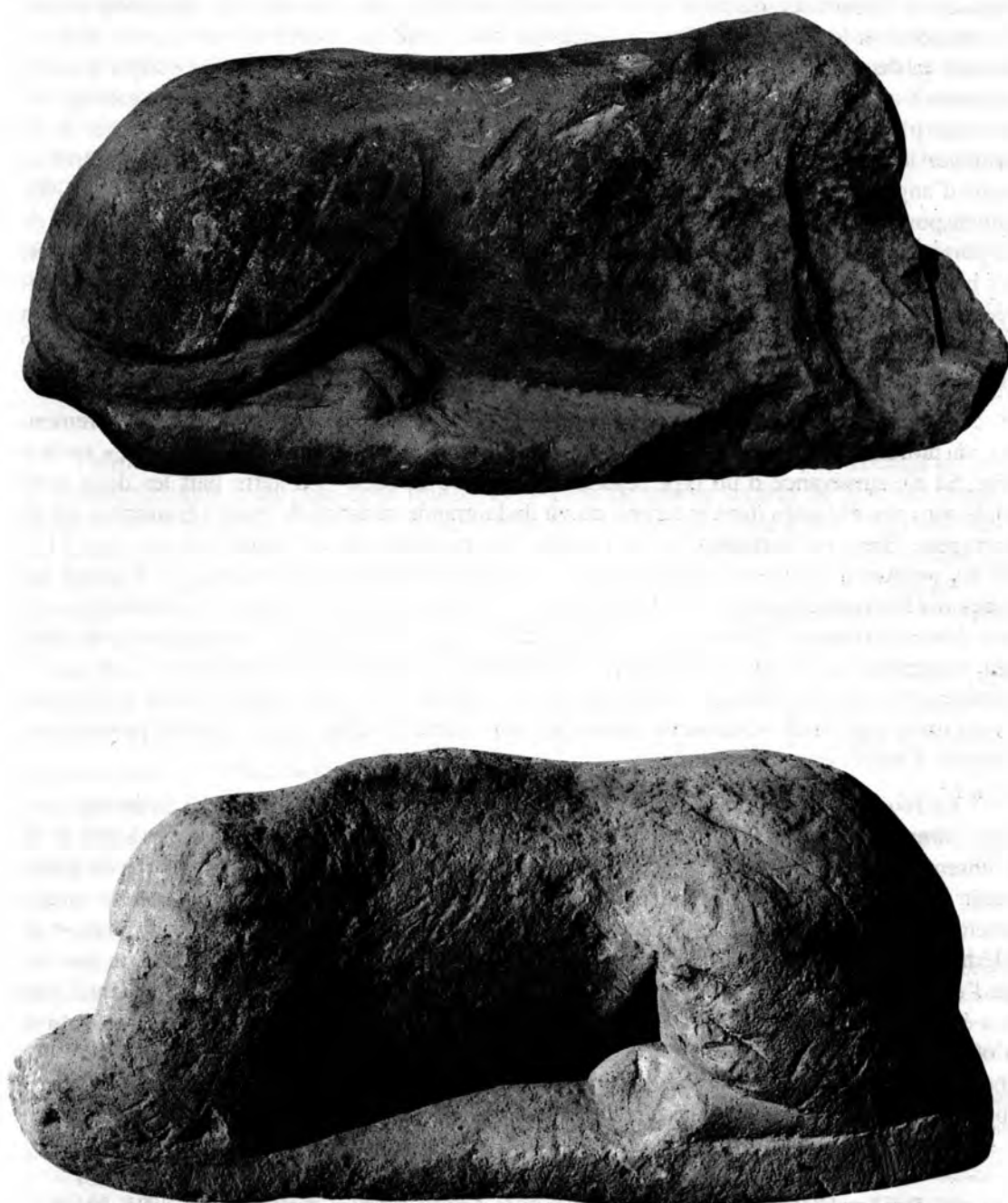


Fig. 57. — Sphinx trouvé à l'angle du mur E".

Si l'on se fonde sur le parallèle inédit que constitue le quai de Médamoud (cf. n. 90), les portions des massifs E' et E'' devaient constituer les deux butoirs de murs qui auraient longé et clôturé le dromos ; ils auraient été mis en chantier dès le remblai n° 1. Le fait qu'ils ne présentent pas une position orthogonale par rapport à la rampe ne trouve pas d'explication, dans l'ignorance où nous demeurons de l'ensemble du plan de cette première phase. Ils encadraient la rampe en laissant l'accès au quai, situé en contrebas ; ainsi pourrait s'expliquer la dissymétrie des deux massifs : on en déduit que le cortège de la barque portative passait au nord, pour accéder ou revenir du quai, là où les bâtisseurs avaient ménagé un passage plus large. À l'époque du remblai n° 2, on ressentit la nécessité de signaler et de protéger leurs angles menacés par le va-et-vient du chantier de la porte P, par ces protections d'angle en pierres appareillées qui prennent naissance sur le niveau alors atteint : -35. Un dispositif semblable peut être observé sur le mur d'enceinte de Denderah, à l'ouest de la porte de Domitien et de Trajan. Il était probablement prévu qu'à l'issue de ce chantier, les murs E' et E'' soient raccordés à la porte. Mais il semble clair que, la porte étant demeurée inachevée, le remaniement de l'ensemble rampe-tribune resta à l'état d'ébauche ; on pourrait voir dans une pierre qui assure aujourd'hui le passage entre la rampe et la porte P le témoin encore en place de cet état transitoire.

L'étude des remblais tend vers deux conclusions : d'une part le remblai n° 1 doit remonter au ptolémaïque ancien, à en juger par la persistance du type des jarres à col « roulé » (fig. 54 a), survivance d'un type répandu à la Basse Époque⁹⁶ ; d'autre part les deux remblais sont peu éloignés dans le temps, au vu de la grande quantité de types céramiques qu'ils partagent. Bien que certaines formes, comme les marmites et les godets carénés (fig. 51 e, 55 b), perdurent à l'époque augustéenne⁹⁷, le faciès céramique du remblai n° 2 ignore les types exclusivement romains du Haut Empire. En conséquence, la date de la porte P est de peu postérieure à celle des massifs E'/E'' et de la rampe. L'hypothèse la plus plausible serait que le remblai n° 1, qui cale la rampe, corresponde à l'époque de Ptolémée IV, et que le remblai n° 2, qui accompagne l'édification de la porte P, se situe entre le II^e et le I^{er} siècle avant notre ère. Nous verrons plus loin s'il est possible d'affiner cette dernière proposition, à partir d'autres considérations.

La fouille du dromos prouve qu'aucune voie processionnelle n'existait avant sa création, simultanément à l'édification de la rampe (remblai n° 1), au III^e siècle av. J.-C.⁹⁸. L'absence totale aujourd'hui de tout vestige des sphinx ou de leurs socles, ainsi que du pavement de la voie, dans la moitié occidentale du dromos, mérite réflexion. Dans la moitié orientale, seuls le dallage de l'allée et la base des socles sont en place. À la différence de Médamoud, aucun sphinx⁹⁹ n'a été retrouvé à Tôd, ce qui est très étonnant si l'on envisage l'existence d'un dromos préalable au projet de la porte P. Aucun fragment identifiable n'a été retrouvé dans les niveaux coptes. L'explication la plus plausible est que les sphinx n'ont jamais existé à Tôd, que le travail s'est arrêté à la mise en place du soubassement des socles encore existants et respectés par les villageois d'époque chrétienne qui avaient transformé le dromos en rue, comme nous le verrons plus loin. Ce travail de mise en place aurait

96. Do. Arnold et J. Bourriau, *An Introduction to Ancient Egyptian Pottery*, Mainz, 1993, fig. 96 C, p. 82.

97. R. Gempeler, *Die Keramik römischer bis früh-arabischer Zeit*, Mainz, 1992, marmite K 407, pl. 101 et p. 168, et godets T 302, pl. 33 et p. 89-90.

98. La même constatation fut faite au dromos de Médamoud par Bisson de la Roque : « nous n'avons trouvé là aucune trace d'une plus ancienne allée », *FIFAO X*, « Médamoud 1931-1932 », Le Caire, 1933, p. 9 et p. 7.

99. Du moins d'une taille en adéquation avec les socles ; car nous avons trouvé un sphinx dont la taille réduite est incompatible avec ceux du dromos. J. Vercoutter avait exhumé dans le même secteur une tête (*BIFAO* 50, p. 70-71, pl. VIII, 6) ; ces sphinx pourraient provenir de la tribune.

commencé seulement à l'époque de la porte P, du côté de l'est dans un premier temps, afin de ne pas gêner le chantier de la porte à l'ouest, et serait resté en suspens comme celui de la porte.

Dès lors, il semble que l'aspect actuel reflète l'état d'inachèvement dans lequel le chantier dromos-porte P a été laissé il y a 2000 ans. La partie occidentale du dromos n'a jamais été réalisée, et aucun sphinx n'a jamais été mis en place même sur les socles de l'est¹⁰⁰. Entre les règnes de Ptolémée IV et le chantier de la porte P, la tribune et le quai n'étaient desservis que par un chemin de terre, sommairement mis au niveau -100 par le remblai n° 1¹⁰¹, mais non dallé, car nous avons observé que les dalles de la voie furent mises en place en même temps que les socles des sphinx. Le tronçon de caniveau, ainsi que les canalisations qui culminaient sur le remblai n° 1 sont des témoins de cette époque¹⁰².

Malgré cet état d'inachèvement, l'accès majeur au temple était bien pendant un temps cette voie occidentale, comme nous allons le démontrer dans la conclusion générale de la première partie.

C. LE LAC : DOCUMENTS D'ARCHIVES INÉDITS RELATIFS AU LAC SACRÉ ET À SES ABORDS

Parmi les photographies reçues en 1989 par le musée du Louvre¹⁰³, se trouvait un tirage photographique d'un plan de la fouille 1937-1938 de tout le secteur au nord du temple, comprenant le relevé en plan du Lac sacré (fig. 58). Ce dernier étant aujourd'hui remblayé sur presque toute sa hauteur (fig. 59), il nous semble important de livrer ce document qui précise la connaissance d'un édifice dont on savait l'excellent état grâce aux quelques photographies livrées dans les comptes rendus faits par son inventeur entre 1937 et 1940¹⁰⁴, mais dont la publication finale n'a jamais vu le jour.

Les photographies montrent une construction soignée sur les faces de parement, faite en gros blocs d'appareil régulier, très bien conservée dans sa partie inférieure, aujourd'hui invisible. Les parties supérieures éventrées des faces sud, ouest et nord révèlent au cœur de la maçonnerie des blocs remployés.

Aucun de ces derniers ne se raccorde avec un édifice existant ou ayant existé à Tôd, ni ne mentionne le nom de la ville ou des dieux du temple. En revanche, les toponymes relevés sur certains de ces remplois sont ceux des sites voisins de *Jw-Mjtrw* et *Swmnw*¹⁰⁵.

100. Les soubassements n'ont pas été restaurés ; les « systèmes de drainages » mentionnés dans *BIFAO* 50, p. 71, seraient des vestiges de canalisations temporaires qui culminaient sur le remblai n° 1, comme nous en avons observés ailleurs ; un fragment de tuyère isolé était engagé sous le deuxième sphinx sud.

101. Niveau sommital du remblai n° 1 aux deuxième sphinx en venant de l'est : -90 ; au sud de la rampe : -105 ; mais à l'est de la porte P : -150 : irrégulier dès l'origine ou modifié lors du chantier de la porte ?

102. Ce caniveau n'est donc pas un vestige de système d'irrigation du dromos, comme nous l'avions envisagé un temps ; un caniveau semblable fut trouvé dans l'avant-cour, avant que celle-ci ne fût recouverte dans son axe de dalles de grès : *Tôd*, p. 31, pl. III.

103. Voir plus haut, n. 82.

104. F. Bisson de la Roque, « Le Lac sacré de Tôd », *CdE*, n° 12, 1937, p. 157-162, p. 170 ; *id.*, « Tôd, Fouilles antérieures à 1938 », *RdE* 4, 1940, p. 68-74 ; P. Bargaet, « Tôd, Rapport de fouilles de la saison février-avril 1951 », *BIFAO* 51, 1952, p. 108-109, pl. XIX b, XX a et b.

105. Sur une des photographies conservées au Louvre, un bloc portant mention de *Jw-Mjtrw* (cliché n° 908) est légendé de la main de Bisson de la Roque ainsi : « mention de Guebelein sur grès remployé » ; l'identification *Jw-Mjtrw* = Gebelein était alors celle publiée dans H. Gauthier, *DG* I, 1925, p. 42-43. C'est pourquoi l'on retrouve mention de Gebelein dans son article de la *CdE* ; de ce fait, cette référence à Gebelein est à considérer avec beaucoup de prudence et ne contribue malheureusement pas à clarifier le débat sur l'identification de *Krokodilopolis* : D. Devauchelle et J.-C. Grenier, « Remarques sur le nome hermonthite à la lumière de quelques inscriptions de Tôd », *BIFAO* 82, 1982, p. 160.

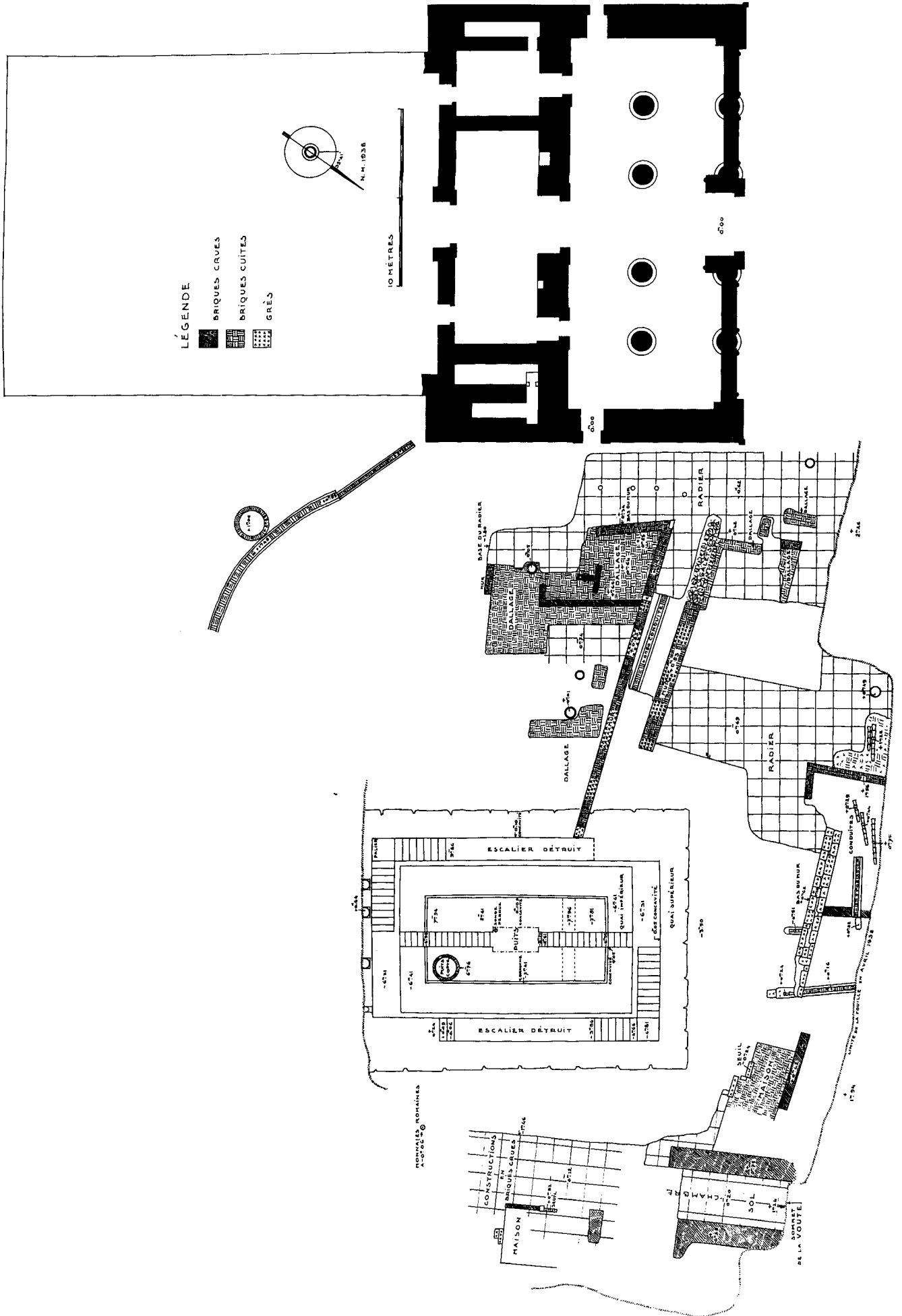


Fig. 58. — Plan des fouilles 1937-1938 conduites par F. Bisson de la Roquet avec implantation du Lac sacré (archives musée du Louvre).



Fig. 59. — Le Lac sacré en 1984 ; vue vers le nord-est.



Fig. 60. — Élément de canalisation, seconde moitié du IV^e siècle.

Enfin, on peut y lire les cartouches d'Aménophis II et ceux de Merenptah ; ce dernier est par ailleurs complètement absent à Tôd. Des fragments portant le nom d'Aménophis II¹⁰⁶ ont été trouvés au cours des fouilles menées sur le site ; en grès, de petite taille, ils proviennent probablement des piliers de la chapelle de barque. Il convient donc de ne pas attribuer *a priori* à un édifice de Tôd les blocs de remploi trouvés dans la construction du lac, sans démonstration bien étayée.

En raisonnant à partir des inscriptions de ces blocs, D. Devauchelle et J.-C. Grenier ont attribué comme *terminus a quo* pour l'édification du lac la date de 88 av. J.-C. Dans la mesure où il est impossible de savoir si ces remplois concernent seulement les assises supérieures ou l'ensemble de la structure, on ne peut savoir si ce raisonnement est valable pour l'ensemble du lac ou seulement applicable à sa partie terminale, fin de chantier ou restauration.

Il apparaît donc qu'il n'y avait plus de blocs disponibles sur place aux fins de remploi, au moment où les blocs de la région furent amenés à Tôd pour le lac, après la date de 88 av. J.-C. Pour la construction de la grande porte occidentale P, on fit venir des pierres de carrière, sans utiliser de blocs de remploi.

Son inventeur précise « qu'il semble avoir été creusé dans un radier, en briques crues ou en limon rapporté, qui unissait le *pronaos* Évergète II à un massif en briques crues, garni de voûtes, dont le niveau supérieur subsistant était utilisé au II^e siècle de notre ère¹⁰⁷ ». Cette phrase constitue le commentaire du plan inédit (fig. 58), sur lequel le dessinateur¹⁰⁸ a représenté ce « radier » par un large quadrillage, qui s'interrompt tout autour du bassin. S'il s'agit du même « radier » que celui repéré au sud du temple¹⁰⁹, il accompagne l'édification du *pronaos* ptolémaïque.

De tout ce qui précède on peut déduire que le chantier du lac, dans son état actuel, a commencé soit en même temps, soit, plus vraisemblablement, après le *pronaos*, et que les dernières assises ont été mises en place après 88 av. J.-C.

Certains blocs de corniche, portant des cartouches avec la seule mention de « Ptolémée », remployés dans le mur d'époque byzantine qui détruit la partie sommitale de la rampe du débarcadère occidental (cf. *infra*, p. 492-496 et fig. 81), pourraient provenir du kiosque qui dominait la face orientale du lac¹¹⁰. En effet, la largeur de ces murs, de 65 cm, ne convient à aucune partie du temple aujourd'hui conservée, mais pourrait correspondre aux murs du kiosque. L'attribution à l'époque ptolémaïque, et non à l'époque romaine, du kiosque et du lac s'en trouve renforcée d'autant.

Conclusion

Ces nouvelles données relatives au dromos éclairent également la compréhension de l'avant-cour. Tout concourt à nier l'existence d'une ouverture vers l'ouest, sous l'actuel dromos, avant l'époque ptolémaïque. La chapelle de barque indique naturellement l'ancienne direction que prenaient auparavant les processions pour rejoindre les canaux et le Nil : le nord. Nous avons pu vérifier que sa rampe nord a bel et bien existé, qu'elle a été ôtée à l'époque ptolémaïque. Les silos et les canalisations qui encerclent la chapelle au nord et à l'ouest, sans doute en usage pendant les chantiers, condamnèrent la circulation vers le nord ; cela n'était possible que dans la mesure où une nouvelle circulation était ouverte côté ouest.

106. Inventaire n° T 211 et T 227.

107. *CdE*, XII, 1937, p. 160.

108. L'encrage est sans doute dû à C. Robichon, qui était déjà l'auteur des plans du volume de *FIFAO* 17.

109. *Tôd*, p. 3.

110. P. Barguet, « Tôd, Rapport de fouilles de la saison février-avril 1950 », *BIFAO* 51, 1952, p. 80-110.

Donc, ces silos ne peuvent être plus anciens que le remblai n° 1 et le quai ; et de fait, nous avons constaté que la céramique qui accompagne ces silos est plus proche de celle du remblai n° 1 que de celle du remblai n° 2.

Les morceaux d'époque Thoutmosis III exhumés dans la fosse en N27, rejetés là à peu près à l'époque des silos et du puisard, attestent que le temple Thoutmosis III était en cours de démolition dès (ou avant) la phase des silos, si toutefois il ne s'agit pas d'un rejet secondaire. Cela nous incite à penser que le démontage des salles Thoutmosis III du temple est contemporain, voire antérieur, au premier chantier des accès occidentaux. Un fragment de relief sur grès de style dynastique a été trouvé parmi les éclats qui flanquent la rampe de la tribune, au niveau du remblai n° 1. La rampe aurait-elle été construite avec des récupérations des salles du temple d'époque Thoutmosis III ? La présence de quelques blocs de calcaire parmi les grès de la rampe renforce cette hypothèse, car ces deux matériaux sont trouvés conjointement dans les rebuts de la couche ptolémaïque de l'avant-cour.

Dans cette hypothèse, le chantier de démolition du temple en vue de sa rénovation aurait été initié dès le règne de Ptolémée IV Philopator (ou même avant, l'inscription des pylônes de la rampe donnant au mieux un *terminus ante quem*). Le décor ptolémaïque est signé Ptolémée VIII Évergète II et Ptolémée XII Aulète. Il est tentant d'attribuer le projet de la porte P à l'un de ces deux règnes, d'après ce que nous avons déduit de la date du remblai n° 2. Un minimum d'un siècle les sépare du règne de Ptolémée IV Philopator, pendant lequel le temple et le dromos auraient été également en chantier. Le projet de la porte P semble s'aligner sur les deux salles ptolémaïques du temple ; le propos était peut-être de corriger la déviation de la rampe en direction du sud. D'après ce que nous avons déduit de la date du remblai n° 2 et de la porte P, il est impossible de décider entre l'un ou l'autre règne des derniers Ptolémée. Rappelons que le programme iconographique du temple ne fut terminé que sous Antonin le Pieux ; quant au dromos, il demeura à l'état d'ébauche.

Ce long intermède dans la construction des deux salles appelle l'explication la plus plausible, celle des troubles qui affectent la thébaïde à cette époque. L'histoire architecturale du temple de Tôd aurait subi les mêmes contretemps que les temples d'Edfou¹¹¹ ou de Karnak¹¹².

On est tenté de mettre le démontage du mur C'/C'' en relation avec la rénovation des deux premières salles du temple : le passage d'un tel mur tout contre la nouvelle façade ne correspondait sans doute pas à l'aspect recherché. Si l'on en juge par la pauvreté des débris au-dessus de l'arasement du mur C', qui contraste fortement avec l'accumulation ptolémaïque de l'avant-cour, cette démolition dut prendre place tout à la fin des chantiers ptolémaïques. Nous l'avons déjà dit, une allée dallée de grès partait du parvis en direction de la porte A, et le vieux mur C aurait empêché sa réalisation. D'une largeur de 5 m, cette allée constituait la partie finale du dromos, à l'intérieur de l'avant-cour.

La rampe nord de la chapelle de Thoutmosis III fut démontée à l'époque du remblai n° 1. Après que le mur C'/C'' eut disparu, la rampe sud de la chapelle, qui autrefois s'arrêtait à l'aplomb de l'ouverture du mur C, fut prolongée par un dallage en calcaire qui devait rejoindre l'allée de l'axe est-ouest en grès, au centre de la cour. La chapelle fut donc conservée pour un nouvel usage, avec une circulation différente qui ne nécessitait pas de sortie

111. S. Cauville et D. Devauchelle, « Le Temple d'Edfou : étapes de la construction. Nouvelles données historiques », *RdE*, 35, 1984, p. 31-46.

112. V. Rondot et J.-C. Golvin, « Restaurations antiques à l'entrée de la salle hypostyle ramesside du temple d'Amon-Rê à Karnak », *MDAIK* 45, 1989, p. 258.

arrière. Cependant, mis à part l'enlèvement de la rampe nord, aucune modification architecturale perceptible ni aucune inscription ne témoigne de ses nouvelles fonctions¹¹³.

Nous avons vu que la porte A en son premier état remonterait à l'époque du remblai n° 1 : la céramique trouvée dans les fondations côté est étaye cette datation, et il était logique que l'on programmât une porte d'entrée au dromos, même si celui-ci n'avait pas dépassé l'état de terre-plein. Le surhaussement du seuil (et donc dans le même temps l'agrandissement de la porte côté ouest) pourrait correspondre à la réalisation de l'allée pavée en grès de l'avant-cour qui repose au niveau -55 ; si l'on y restitue l'épaisseur des dalles, on aboutit à une surface de circulation légèrement inférieure au seuil du temple, au niveau 0.

L'enceinte de briques crues située au sud du temple, fondée au niveau 0 et conservée jusqu'à +200, que Bisson de la Roque considère comme ptolémaïque, s'interrompt peu après avoir dépassé la ligne de façade du temple. Il faut à notre avis voir là plutôt le résultat d'un changement d'axe à 90° en direction du sud, plutôt que sa démolition partielle¹¹⁴. Il reprenait ainsi l'élargissement de l'avant-cour en direction du sud qui avait été initié dès la fin du Moyen Empire, à l'époque du démontage du mur B, et devait rejoindre vers l'ouest le mur A' du dromos, en un point situé actuellement sous le *kôm* de la mosquée¹¹⁵. Le mur C devait déjà être démolé ou sa démolition devait être programmée, sinon il eût été logique de prolonger le mur d'enceinte sud en droite ligne pour qu'il vienne s'appuyer sur lui ; la démolition du mur C'/C'' et le nouveau mur d'enceinte ptolémaïque durent être les volets d'un même projet, à l'époque du remblai n° 1.

Le massif sud A' du mur du dromos n'a pas été retrouvé sur plus de 15 m. On est amené à se demander si cette partie du mur a jamais été élevée : l'épandage de céramique intrusive d'époque dynastique, comme dans tout le carré M23, ainsi que l'absence de strate des iv^e et v^e siècles apr. J.-C., donnent l'impression qu'un passage fut laissé libre en cet endroit, depuis l'époque du chantier jusqu'à l'époque chrétienne. Nous verrons plus loin comment la cour et le dromos sont demeurés très tard à leur niveau d'époque ptolémaïque, en tant que zones de passage.

En ce qui concerne l'existence d'une sortie sud : elle a été envisagée comme l'attestent les blocs de la porte au sud de l'avant-cour. Cependant le profil du terrain au sud de cette porte (fig. 3) ne laisse voir aucun aménagement en vue d'établir une telle voie : aplatissement, dallage. Cela ressemble à un projet inachevé¹¹⁶. Sa datation nous échappe car tout ce secteur a été profondément fouillé à plusieurs reprises. Sur la limite sud du mur virtuel qui aurait dû flanquer la porte sud, se trouve la fosse F, postérieure au démontage de C' et remplie de matériel romain, qui pourrait être en relation avec cet éventuel chantier inachevé, qui remonterait alors dans son ensemble au II^e siècle. Rappelons que l'activité avait repris à Tôd sous Antonin le Pieux (136-161 apr. J.-C.), avec l'exécution des bas-reliefs sur l'extérieur du pronaos.

Si l'on admet, sur la base de ces réflexions, que le projet de l'ouverture de l'avant-cour du côté du sud n'apparut pour la première fois qu'à l'époque romaine, l'hypothèse si souvent évoquée d'un temple sous la mosquée n'est plus nécessaire¹¹⁷. L'altitude du *kôm* ressemble plus à une accumulation de *tell* urbain, qui contraste fortement avec le bas niveau

113. Une publication de l'architecture de la chapelle, par J.-P. Adam, suivra.

114. *Tôd*, p. 28.

115. Les briques ont les mêmes dimensions dans le mur de Bisson de la Roque et dans le mur A' : 38 x 18 x 11/12 cm ; *Tôd*, p. 2.

116. Quant au mur attenant à la porte, aucun relevé n'en a été fait ; *BIFAO* 50, p. 76, pl. II.

117. Hypothèse émise pour la première fois par Bisson de la Roque, *Tôd*, p. 130, reprise par P. Barguet, *BIFAO* 51, p. 87.

de la zone sacrée traditionnelle, dont l'altitude n'a pas évolué au cours des siècles, sauf par grands terrassements volontaires. Il est probable que la différence de niveau entre l'aire sacrée et la ville était déjà considérable à l'époque ptolémaïque¹¹⁸. La découverte des ruines d'une église à une vingtaine de mètres au sud de la mosquée¹¹⁹, au moins quatre mètres plus haut que les églises installées à la place du sanctuaire pharaonique, étaye cette idée. Ce sont les premiers temps d'abandon dans certaines zones du temple, en particulier l'ouest et le nord de la chapelle, qui verront les premières strates de type accumulation urbaine à l'intérieur de la zone sacrée (ci-dessous). L'ouverture ébauchée par la porte sud était sans doute destinée à créer une communication, pour la première fois en cet endroit, entre le temple et le bourg.

L'accès principal du temple a, durant trois millénaires, tourné le dos à la ville, s'ouvrant vers la campagne, l'inondation et les voies d'accès fluviales. L'aire sacrée avait été surélevée dès la XI^e dynastie, non seulement dans l'avant-cour, mais également autour du sanctuaire, puisque le remblai R semble attesté à l'est du mur C". À l'époque ptolémaïque, pour assurer un niveau plan à la grande allée des processions occidentales, il fallut rehausser le niveau naturel dans cette zone nouvellement mise en travaux.

II. NOUVELLES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES, À PARTIR DU II^e SIÈCLE APR. J.-C.

A. À L'OUEST ET AU NORD DE LA CHAPELLE

Dans cette zone désormais dépourvue de circulation, une couche d'abandon composée de sable terreux, la strate 2, élève le sol du niveau -85 à -55. Son matériel céramique induit une datation entre le II^e siècle et le milieu du IV^e siècle¹²⁰.

C'est dans la seconde moitié du IV^e siècle, sans doute à la faveur de l'abandon du culte, que des édifices en briques crues sont érigés pour la première fois contre la face occidentale de la chapelle. Fondés à -58, leurs murs sont conservés jusqu'au niveau -13. Une partie du dallage intérieur consistait en fragments de calcaire irréguliers. Dans cette même strate 3, plus à l'ouest, on a également trouvé des fosses à plantations et des ensembles de canalisations (fig. 60).

Puis de modestes murets, composés de tuyaux et d'amphores réutilisées, ou encore de pierres extraites du temple ptolémaïque, sont implantés entre la fin du IV^e et la fin du V^e siècle, entre -35 et -15 (strate 4). La fig. 61 illustre le catalogue des principaux blocs :

a. OAE n° 958 : bloc en calcaire décoré d'un taureau Bouchis devant sa mangeoire.

Calcaire.

H. 26 x L. 51,5 x ép. 16 cm.

b. OAE n° 965 : fragment de défilé de dieux.

Grès.

H. 17,5 x L. 30 x ép. 20,5 cm.

118. Un sondage effectué dans le *kôm* d'Armant révèle que les couches de la IV^e à la XI^e dynastie occupent une hauteur de 5,50 m : R. Mond et O. H. Myers, *Temples of Armant*, Londres, 1940, p. 2.

119. *BIFAO* 50, p. 83-84.

120. Les datations sont fondées sur la céramique ; en outre, pour les strates 2 à 4, par des monnaies émises entre 180 et 360 pour la strate 2, et entre 330 et 378 pour la strate 4 ; les identifications ont été faites par M. Amandry.



Fig. 61. — Fragments de blocs du temple réemployés dans des structures datées de la fin du IV^e siècle et du V^e apr. J.-C.

c. OAE n° 959 : fragment d'inscription.

Calcaire.

H. 23,5 x L. 17 x ép. 33 cm.

d. OAE n° 962 : fragment de corniche incurvée, sculptée de deux plumes coudées.

Grès.

H. 20 x L. 15,5 x ép. 12,5 cm.

e. OAE n° 960 : fragment de disque ailé ?

Calcaire.

H. 7,5 x L. 30 x ép. 19 cm.

À la même époque, des constructions s'élèvent au nord de la chapelle (en N29/O29)¹²¹.

À la fin du v^e siècle, des édifices fondés sur des tranchées remplies de pierres s'appuient sur la face nord de la chapelle ; à l'ouest de celle-ci, une maison est édifée, occasionnant la destruction des murets antérieurs (strate 4). Le seuil et les jambages d'une de ses portes étaient en grès ; ses sols, dont plusieurs sont en briques cuites posées en chevrons, sont situés entre -21 et +4 (fig. 62). Un escalier menait à l'étage.

Entre -15 et +10, l'accumulation de débris à l'intérieur de ces édifices (strate 5) est datable de la fin du v^e siècle jusqu'au milieu du vii^e siècle.

À partir de la fin du vii^e siècle, après la destruction des murs, tout le secteur semble n'être qu'un terrain vague. Au sein de cette couche d'abandon, entre environ 0 et +50, apparaît dans cette zone le premier témoin de démolition d'édifice chrétien : une croix (?) copte (calcaire, H. 12,8 x l. 19,6 x prof. 5,2 cm ; fig. 64). Son rejet est daté plus précisément de la seconde moitié du viii^e siècle par son niveau de découverte, à +44.

À la fin du ix^e siècle et courant x^e, au nord de la chapelle, aux niveaux +80, des vestiges de niveaux d'occupations, pavements, four, ont été mis au jour, et, au nord-ouest, à +95/+100, des sols dallés en briques cuites éliminent définitivement toute trace des maisons de la fin du v^e siècle. De nombreux fragments de blocs du temple ainsi que des fragments d'églises coptes ont été trouvés dans la couche d'abandon qui recouvre ces sols¹²² (fig. 63).

Passé le xi^e siècle, le terrain demeure abandonné. Les niveaux +135 à +170 que nous avons fouillés représentent une accumulation de débris postérieurs à l'époque fatimide, dans laquelle les fondations de constructions d'un quartier moderne, en moellons du désert voisin, avaient été creusées (+150). Ce n'est qu'aux niveaux +165 à +185 que s'implantent ces maisons qui ont fait l'objet d'expropriations au bénéfice du chantier en 1979.

B. AU SUD DE LA COUR, DANS LE SECTEUR DE LA MOSQUÉE

Afin de laisser un talutage de sécurité pour contenir la pression du *kôm*, la fouille en ce secteur eut lieu en terrasses ; le terrain, au début des années 80, était naturellement en pente, les niveaux +300 à +400 n'existant qu'auprès de la limite sud du site (L, M, N et O22), tandis que les franges nord de la fouille ne dépassaient pas +90 (parties nord des carrés L, M, N et O23).

121. J.-L. Bovot, « Une curieuse construction en briques rondes à Tôd », *Journal of Coptic Studies* 2, 1992, p. 79-90, pl. 34-49.

122. Un bloc inscrit en copte est publié par M.-H. Rutschowskaya, *Acts of the 3rd International Congress of Coptic Studies*, Varsovie, 1990, p. 390-391, fig. 14 ; il est décrit comme trouvé dans son emplacement originel par C. Desroches-Noblecourt, « Les nouvelles fouilles de Tôd », *BSFE*, n° 93, mars 1982, p. 12.



Fig. 62. — Dallage et seuil d'une maison de la fin du v^e siècle.



Fig. 63. — Fragments de colonnettes (15\varnothing<math><18</math> cm) en diorite et calcaire ; chapiteau en diorite (H. 18 x l. 22 cm).



Fig. 64. — a. et b. Croix (?) fragmentaire portant une inscription copte au revers.

Sur le sol du Moyen Empire, ici 40 cm environ plus haut que dans le secteur de la chapelle, les premières couches postérieures à l'abandon du temple sont plus récentes que celles situées au nord de la cour ; cette première strate correspondant à la période allant de la fin du IV^e siècle à la fin du V^e siècle, présente ici une épaisseur considérable, de -36 à +44. Au niveau +34/+44, sont implantées des maisons dont les murs sont conservés jusqu'à +100. Datées de la fin du V^e siècle, elles présentent les mêmes encadrements de porte en pierre que celles du secteur nord. Leur dégagement a livré une très grande quantité de céramiques datant de la fin du V^e siècle au milieu du VII^e siècle, souvent dans un excellent état de conservation.

Sur la terrasse supérieure, aux niveaux +185/+215, des édifices furent mis au jour qui, selon les fouilleurs, pourraient être d'ordre économique et artisanal lié au fonctionnement d'un monastère¹²³. Un lot d'ostraca qui éclaire la nature de ces édifices, permet aussi de les attribuer aux VII^e et VIII^e siècles¹²⁴. Les murs épais et bien conservés jusqu'au niveau +340, ont été réutilisés lors d'une installation ultérieure.

Cette dernière, correspondant aux niveaux +245 à +300, survient entre le milieu du VIII^e siècle et la fin du IX^e siècle. Beaucoup de fragments de blocs du décor gréco-romain du temple, et, dans les carrés O22 et N22, des fragments de calcaire provenant d'édifices religieux coptes, y ont été retrouvés, ainsi qu'un fragment en calcaire d'époque dynastique (Sésostris I^{er} ?) (fig. 65).

La céramique des couches au-dessus de +300, et jusqu'au niveau +400, est attribuable au IX^e siècle, ce qui représente une accumulation considérable : à cette époque, le secteur des carrés du sud O, N et M22 surplombait celui des carrés du nord O, N et M23 de 150 à 175 cm. On a noté peu d'édifices avant le niveau +400, atteint seulement en limite sud du chantier.

G. P.

C. DANS LA COUR, À L'OUVEST DE LA RAMPE SUD DE LA CHAPELLE : LE BÂTIMENT AUX TALATATES (fig. 66)

Les fouilles de J. Vercoutter menées dans ce secteur en 1949 avaient déjà révélé des installations coptes en briques cuites et deux meules en granit. Une partie de ce dallage fut retrouvée en 1990, donnant un niveau de circulation à -97. Ces éléments étaient en relation avec une autre structure s'appuyant contre la rampe sud de la chapelle reposoir dont J. Vercoutter avait dégagé la partie supérieure. Fondée directement sur le limon (-188) et de construction très soignée, cet aménagement rectangulaire comprenait trois espaces fermés délimités par des cloisons. Ces dernières étaient constituées de briques cuites posées en lits alternant parpaing et boutisse et de blocs de grès qui s'avérèrent être des talatates, placées sur un dallage en briques cuites comportant un léger enduit. La céramique trouvée prise dans le mortier, couvre une période comprise entre le VIII^e et le X^e siècle, fourchette chronologique également livrée par le matériel qui constituait le remplissage. Cette construction semble constituer la substruction d'un ensemble d'utilisation inconnue, qui est peut-être en relation avec les meules (structure de stockage ou de décantation partielle?) et également avec un autre édifice situé près du centre de l'avant-cour (fig. 78) recelant également des talatates.

123. C. Desroches-Noblecourt, « Les fouilles du Musée du Louvre à Tôd en 1982-1983 », *BSFE*, n° 100, Paris, 1984, p. 8-30.

124. Étude réalisée par G. Roquet, inédite.



a



b



c

Fig. 65. — a. Chapiteau en calcaire (H. 29 x l. 45 cm, Ø à la base 34,5 cm).
 b. Colonnnette en calcaire (L. 106 x Ø 17 cm). c. Fragment de relief pharaonique en calcaire
 (H. 21 x l. 68 x prof. 21,5 cm).

EXCURSUS : LES TALATATES DE TÔD

La découverte en 1990 de 45 talatates remployées dans la structure s'appuyant contre la rampe de la chapelle reposoir, vient compléter des découvertes antérieures de blocs similaires exhumés par divers fouilleurs en plusieurs emplacements du site, toujours dans des niveaux d'époques tardives. Ces talatates, présentes dans le magasin et sur le site, firent l'objet d'une publication globale dans les *ASAE*¹²⁵. Un rangement des réserves lapidaires a permis de retrouver d'autres blocs ou fragments mentionnés dans l'inventaire dressé par Bisson de la Roque. On en trouvera ci-après une description, ainsi que celle des blocs décorés (9 sur 45) remployés dans la structure décrite *supra* (p. 479). La numérotation utilisée fait suite à celle employée dans l'article précité, TA 01 à TA 13 provenant de fouilles antérieures, TA 14 et TA 15 ayant été exhumées lors de la campagne de 1981. Les blocs décorés découverts en 1990, numérotés de TA 16 à TA 23, ainsi que les trois fragments numérotés ici FR 04 à FR 06, ont été portés à l'inventaire de l'O.A.E. et rangés dans le magasin du site. Les blocs non décorés, dont certains présentaient un décrochement ou des traces de piquetage, n'ont pas fait ici l'objet d'une description détaillée.

La nature du décor de ces blocs ainsi que le contexte de leur découverte nous a conduit à réexaminer la question de leur présence sur le site et par conséquent l'épineux problème de leur provenance.

Les talatates décorées découvertes en 1990

TA 16 (fig. 67).

N° d'inventaire : OAE 1008.

Date de découverte : octobre 1990.

Lieu de découverte : structure accolée à la rampe sud de la chapelle reposoir.

Matière : grès.

État de conservation : épaufrures sur les bords inférieur et droit.

Dimensions : 49 x 26 x 20 cm.

Emplacement du texte ou du décor : boutisse.

Traces de polychromie : néant.

Description et commentaire :

Bloc anépigraphe décoré sur la boutisse d'un cobra dont la tête tournée vers la droite est surmontée d'un disque solaire. Le champ de la talatate a été abaissé pour réaliser le décor en relief saillant. De ce fait, ce bloc est légèrement plus court que les autres blocs découverts. La représentation à laquelle se rattache ce fragment de décor est difficile à discerner : couronnement d'édifice ou de chapelle avec frise d'uræus disqués. Le style de ce cobra et la technique d'exécution induisent une datation tardive, probablement d'époque gréco-romaine, et ce bloc constitue un remploi d'une talatate amarnienne. Il est cependant difficile de savoir d'où il provient : du temple lui-même ou d'un autre édifice. F. Kayser a émis l'hypothèse selon laquelle il pourrait provenir d'une chapelle privée à laquelle l'inscription de la talatate TA 22 ferait implicitement allusion (cf. *infra*, p. 486-488).

TA 17 (fig. 68).

N° d'inventaire : OAE 1007.

Date de découverte : octobre 1991.

Lieu de découverte : structure située contre la rampe sud de la chapelle reposoir.

Matière : grès.

125. C. Desroches-Noblecourt, C. Leblanc, M. Abd el-Maqsoud, « Les vestiges du règne d'Aménophis IV découverts dans le domaine de Monthou à Tôd », *ASAE* LXX, 1984-1985, p. 253-254.



Fig. 66. — La structure aux talatates dégagée en 1990 à l'est de la rampe de la chapelle reposoir de barque.



Fig. 67. — Talatate TA 16 = OAE n° 1008.



Fig. 68. — Talatate TA 17 = OAE n° 1007.

Dimensions : 51,5 x 24,5 x 24 cm.

État de conservation : bon ; épaufures sur le bord inférieur ; éraflures à la surface du parpaing décoré.

Emplacement du texte ou du décor : parpaing.

Traces de polychromie : néant.

Description et commentaire :

Bloc sans représentation figurée comportant une colonne de texte fragmentaire sur le bord gauche du parpaing. Les hiéroglyphes sont gravés en creux et délimités par une ligne verticale. On trouve $ht=f mry=f$ « ...charnel, son aimé ». On serait tenté de voir ici un fragment de la légende se rapportant à une princesse, ou à la reine Néfertiti elle-même, dans le cadre d'une scène où elles seraient associées au roi, avec omission du *.t* du féminin dans la légende afférente. Ce cas qui se présente quelquefois, n'est cependant pas le plus fréquent. On est probablement ici plutôt en présence d'un segment de la titulature d'Akhenaton sous la forme $s3 R^c n ht=f mry=f 3h-n-Jtn$ « le fils charnel de Ré, son aimé, Akhenaton » ou $s3 n ht=f mry=f 3h-n-Jtn$ « son fils charnel, son aimé, Akhenaton », bien attestée pour le début de son règne sur des monuments thébains, et par la suite sur des monuments de Tell el-Amarna¹²⁶. Dans cette éventualité, ce bloc se rapporterait à une représentation du roi de taille assez importante.

TA 18 (fig. 69).

N° d'inventaire : OAE 1006.

Date de découverte : octobre 1990.

Lieu de découverte : structure située contre la rampe sud de la chapelle reposoir.

Matière : grès.

Dimensions : 51 x 25 x 20 cm.

État de conservation : bon ; cassure dans le coin supérieur droit et dans le bord inférieur gauche.

Emplacement du texte ou du décor : boutisse.

Traces de polychromie : néant.

Description et commentaire :

Bloc sans représentation figurée, comportant deux cartouches accolés. Le cartouche de gauche comporte des hiéroglyphes orientés vers la droite et contient la première partie du protocole du disque à savoir $'nh R^c-Hr-3hty h'y$... « Que vive Ré-Horakhty qui jubile... ». Ce protocole du disque est conforme à la première version dite « thébaine » de la titulature dont il est doté. Celui de droite est surmonté d'un disque solaire se superposant à deux plumes (plumes droites ou plumes d'autruches adossées), et contient le nom de la reine Néfertiti, avec les vestiges du déterminatif des noms de reines.

Cet élément composite est fréquemment porté, au Nouvel Empire, par les reines, au-dessus du modius composant leur coiffure. Néfertiti n'y fait pas exception : certaines scènes la montrent l'arborant. L'orthographe du nom de la souveraine fait apparaître la désinence du pseudo-participe écrite *ti*, d'autres variantes contemporaines de l'anthroponyme faisant apparaître comme sur d'autres inscriptions de la XVIII^e dynastie les orthographe *j*, *y* ou *tj*.

126. Voir à titre de comparaison :

— fragment de pyramidion : G. Legrain, *RT* 23, 1911, p. 62 = M. Sandmann, *Texts from the Time of Akhenaten*, *BiAe* VIII, 1938, n° CCXIII = M. Doresse, « Les temples atoniens de la région thébaine », *Orientalia* 8, p. 135, pl. 2, n° 18 ;

— autel A en granit gris : M. Doresse, *ibid.*, p. 123 ; L. Habachi, « Varia From the Reign of King Akhenaten », *MDAIK* 20, 1965, p. 70-92 : provenant du remplissage entre le premier pylône et le temple reposoir de Séthi II ;

— panneau latéral de porte : E. Hornung, E. Stachelin, *Studien zum Sedfest*, *AH* I, 1974, pl. 13, n° 9.

Les éléments de comparaison à notre bloc, où les cartouches d'Aton et celui de la reine sont affrontés, sont assez nombreux. On trouve également les cartouches du disque affrontés à ceux du roi suivis de celui de la reine, différenciés par les plumes qui les surmontent¹²⁷. Les représentations où se rencontre ce type de disposition tant sur les monuments thébains qu'amarniens sont de deux types :

- les figurations des montants de portes, de fenêtres notamment celle d'apparition ;
- la figuration des guéridons d'offrandes dans les scènes à caractère rituel¹²⁸.

On remarque dans ce dernier cas que, lorsque le couple royal est représenté dans le cadre d'une scène cultuelle, irradié par le disque, le guéridon portant les offrandes destinées à Aton porte les cartouches de ce dernier affrontés à ceux du roi et de la reine, la disposition et l'orientation des hiéroglyphes correspondant à celles des protagonistes de la scène. Il existe cependant quelques exceptions à cette observation. Si cette dernière peut s'appliquer à notre talatate, où le cartouche de Néfertiti fait face au premier cartouche d'Aton, on aurait affaire à une représentation d'une taille assez importante d'un guéridon d'offrande dans le cadre d'une scène cultuelle où Néfertiti serait l'officiante principale. Une telle scène déjà attestée par une autre talatate trouvée sur le site (OAE 506) est caractéristique de l'un des édifices thébains du début du règne : le *Hwt-Bnbn*.

TA 19 (fig. 70).

N° d'inventaire : OAE 1012.

Date de découverte : octobre 1990.

Lieu de découverte : structure située contre la rampe sud de la chapelle reposoir.

Matière : grès.

Dimensions : 51 x 24,5 x 20,5 cm.

État de conservation : bloc très abîmé avec desquamations et délitage.

Emplacement du texte ou du décor : parpaing.

Traces de polychromie : néant.

Description et commentaire :

Le décor gravé en creux est très difficilement lisible du fait du mauvais état de conservation du bloc. Il apparaît comme deux arcs de cercle, dont l'un constitue peut-être une partie d'un cartouche.

TA 20 (fig. 71).

N° d'inventaire : OAE 1010.

Date de découverte : octobre 1990.

Lieu de découverte : structure située contre la rampe sud de la chapelle reposoir.

Matière : grès.

127. Pour la coiffure portée au-dessus du modius dans certaines scènes d'offrande et surmontant le cartouche : D. Redford, *Akhenaten, The Heretic King*, p.140, fig. 8.

128. Parmi les éléments de comparaison assez nombreux, on citera :

— Medamoud M2662 : F. Bisson de la Roque, *Medamoud, FIFAO V*, 1927, p. 67, fig. 47 ; R. Cottevielle – Giraudet, *Les reliefs d'Aménophis IV – Akhenaton, FIFAO XIII*, 1936, p. 7, fig. 5 ;

— Medamoud M2660 : F. Bisson de la Roque, *op. cit.*, p. 68, fig. 48 ;

— Louqsor, blocs décorés provenant du temple : A. Fakhry, *ASAE* 35, 1935, p. 48, n° 11, fig. 11 ;

— montants des fenêtres d'apparition, notamment dans celle de la tombe de Ramose : N. De G. Davies, *The Tomb of the Vizier Ramose*, Londres, 1941, p. 30, pl. XXXIII ;

— guéridons d'offrande : voir par exemple J. D. S. Pendlebury, *Rock Tombs of Tell el Amarna V, ASE* 17, pl. II ; tombe de May ; *ibid.*, pl. XXXI, cintre de la stèle frontière N ;

— fragment d'autel provenant du *Gm-p3-Jtn* de Karnak : J.-L. Chappaz et S. Bikel, « Un fragment attribué à un autel du *Gm-P3-Jtn* », *Karnak IX*, 1993, p. 124-125, fig. 2.

On remarquera cependant une exception dans la tombe de Panehesy : *Rock Tombs of Tell el Amarna II, ASE* 14, pl. VII.



Fig. 69. — Talatate TA 18 = OAE n° 1006.



Fig. 70. — Talatate TA 19 = OAE n° 1012.



Fig. 71. — Talatate TA 20 = OAE n° 1010.

Dimensions : 52 x 24 x 21 cm.

État de conservation : bon ; épaufrure au milieu du bord supérieur du parpaing.

Emplacement du texte ou du décor : parpaing.

Traces de polychromie : néant.

Description et commentaire :

La moitié gauche du bloc comporte une représentation partielle du disque solaire sculpté en relief dans le creux et de ce fait présentant une convexité qui en accentue le modelé. L'arc du disque permet d'en estimer la corde et le diamètre (environ 72 cm). La moitié droite du bloc comporte les vestiges d'une inscription, limitée par une colonne dont il ne subsiste que deux hiéroglyphes *t* et *n*. Les vestiges de celle-ci sont sans doute à rattacher à une désignation d'édifice, constituant la fin de la titulature du disque, quand il est représenté au-dessus d'un bâtiment figuré ou dans l'édifice même. On aurait ici la fin du mot *jtn* entrant dans la composition d'un nom de bâtiment qui ne peut guère être que le *Gm-p3-jtn*. Par ailleurs cette représentation à grande échelle du disque est bien attestée dans les édifices thébains du début du règne comme le *Hwt-Bnbn*¹²⁹ et le *Rwd-Mnw*¹³⁰.

TA 21 (fig. 72).

N° d'inventaire : OAE 1013.

Date de découverte : octobre 1990.

Lieu de découverte : structure située contre la rampe sud de la chapelle reposoir.

Matière : grès.

Dimensions : 52 x 25 x 20 cm.

État de conservation : assez bon ; cassure en biseau de la partie supérieure se retrouvant sur la boutisse comportant le décor ; épaufrure sur les bords.

Emplacement du texte ou du décor : boutisse.

Traces de polychromie : néant.

Description et commentaire :

Bloc comportant le signe-*ankh* décentré vers la droite, gravé dans le creux, flanqué de deux lignes verticales gravées elles aussi dans le creux. Le signe décorant la face de ce bloc appartient vraisemblablement à une colonne de texte — dont le type ne peut être déterminé à partir de ce simple élément — plutôt qu'à une scène où le disque dispense ces signes-*ankh* par l'intermédiaire de rayons munis de mains.

TA 22 (fig. 73).

N° d'inventaire : OAE 1009.

Date de découverte : octobre 1990.

Lieu de découverte : structure située contre la rampe sud de la chapelle reposoir.

Matière : grès.

Dimensions : 49 x 24 x 24 cm.

État de conservation : endommagé dans le coin inférieur gauche.

Emplacement du texte ou du décor : parpaing.

Traces de polychromie : néant.

129. Dans les éléments publiés jusqu'ici, la taille du disque est extrapolée à partir d'autres éléments ; cf. la restitution du *Hwt-Bnbn* par D. Redford, à partir des blocs et assemblages publiés dans *The Akhenaten Temple Project I : Initial Discoveries*, Warminster, 1976, pl. 15 et 21 pour la façade (?) ou le revers de pylône du *Hwt-Bnbn*, pl. 30 pour les piliers.

130. *The Akhenaten Temple Project II : Rwd-Mnw*, pl. 40, assemblage TS 1705, avec réserves émises par M. Doresse in « Observations sur la publication des blocs des temples atoniens de Karnak : The Akhenaten Temple Project », *GM* 46, 1981, p. 45-79.



Fig. 72. — Talatate TA 21 = OAE n° 1013.

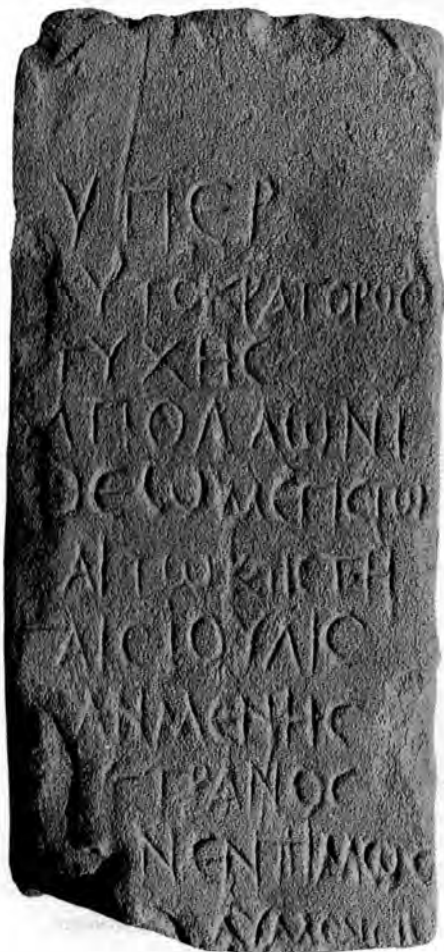


Fig. 73. — Talatate TA 22 = OAE n° 1009.



Fig. 74. — Talatate TA 23 = OAE n° 1011.

Description et commentaire :

Talata comportant une inscription de onze lignes en caractères grecs, gravés assez profondément, récemment publiée par F. Kayser¹³¹, qui constitue une dédicace d'époque romaine faite par un certain Caius Julius Panmenes à la fortune de l'empereur, d'Apollon (identifié certainement à Montou), et à celle d'un fondateur. Cette talata est un remploi qui selon l'éditeur serait à rattacher à l'activité édilitaire attestée à Tôd dans la seconde moitié du II^e siècle de notre ère. Cependant les fouilles successives n'ont pas mis en évidence une quelconque trace d'un bâtiment culturel attenant au temple comme le *Serapeion* de Louqsor.

TA 23 (fig. 74).

N° d'inventaire : OAE 1011.

Date de découverte : octobre 1990.

Lieu de découverte : structure située contre la rampe sud de la chapelle reposoir.

Matière : grès.

Dimensions : 57 x 27 x 20 cm.

État de conservation : bon; épaufrure dans le coin inférieur droit.

Emplacement du texte ou du décor : boutisse.

Traces de polychromie : néant.

Description et commentaire :

Talata comportant, gravées en relief dans le creux, deux lignes parallèles dont une, plus courte, s'infléchit vers la gauche à sa base. Ce décor est peut-être à interpréter comme une extrémité d'un rayon de disque solaire pourvu d'une main et dont on aurait ici l'amorce. On aurait encore affaire à une représentation du disque de grandes dimensions telles qu'attestées au *Rwd-Mnw* ou au *Gm-p3-jtn* de Karnak.

Fragment FR 04 (fig. 75).

N° d'inventaire : OAE 1015.

Date de découverte : ?

Lieu de découverte : trouvé en 1990 dans la réserve lapidaire ; provient de fouilles antérieures.

Matière : grès.

État de conservation : très endommagé sur toutes ses faces.

Emplacement du texte ou du décor : boutisse.

Traces de polychromie : néant.

Description et commentaire :

Talata fragmentaire comprenant une partie d'un des deux cartouches du disque. Il ne reste du premier cartouche que la ligne extérieure gauche et du second le premier quart du protocole du disque *m rn[=f]* « ...en [son] nom de... ».

Fragment FR 05 (fig. 76).

N° d'inventaire : OAE 1016.

Date de découverte : 1947-1949, fouilles J. Vercoutter.

Lieu de découverte : remploi dans mur de maisons « byzantines » à l'ouest du Lac sacré.

Matière : grès.

État de conservation : bloc converti en auge ; signalé entier dans l'inventaire de Bisson de la Roque, n° T 2423 ; maintenant fragmentaire ; retrouvé dans la réserve lapidaire.

131. F. Kayser, « Un vétéran au temple de Montou à Tôd (Haute-Égypte) », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 97, 1993, p. 213-220 et pl. VI c.



Fig. 75. — Fragment de talatate FR 04 = OAE n° 1015.



Fig. 76. — Fragment de talatate FR 05 = OAE n° 1016.



Fig. 77. — Fragment de talatate FR 06 = OAE n° 1014.

Emplacement du texte ou du décor : parpaing ?

Traces de polychromie : néant.

Description et commentaire :

Talata fragmentaire retaillée en cuvette et comportant les vestiges d'une colonne de hiéroglyphes ; reste d'inscription en colonne : *nb pt t3 hry-jb...* « seigneur du ciel et de la terre, qui réside à ... », se rapportant aux épithètes du disque suivant sa titulature et introduisant le nom d'un bâtiment ; d'après l'inventaire le bloc entier comportait le cartouche comprenant la seconde partie du protocole *m rn=f...* « en son nom de... ». Cet autre fragment n'a pas été retrouvé et est distinct de TA OAE n° 1015.

Fragment FR 06 (fig. 77).

N° d'inventaire : OAE 1014.

Date de découverte : décembre 1933 ; figure dans l'inventaire de Bisson de la Roque sous le numéro T 269.

Lieu de découverte : retrouvé dans la réserve lapidaire en 1990.

Matière : grès.

Dimensions : 53 x 26 x 18 cm.

État de conservation : assez bon.

Emplacement du texte ou du décor : boutisse.

Traces de polychromie : néant.

Description et commentaire :

Bloc décoré de trois colonnes de hiéroglyphes gravés en creux ; texte fragmentaire :
...n R'... « ...à Rê... » ;
...hbw-sd ʕ3w... « ...de nombreux jubilés... » ;
...n=f hswt... « ...à lui des faveurs... ».

Commentaire général

Le répertoire décoratif des blocs découverts à Tôd fait apparaître les points caractéristiques suivants :

— la présence de scènes liées à la célébration du jubilé royal : défilé d'enseignes (TA 07), danses et chants rituels (TA 03) comparables avec ceux figurés dans la tombe de Kherouef, scène de procession où le roi sort d'un édifice suivi par un personnage courbé correspondant au type A défini par M. Doresse pour les assemblages du *Gm-p3-Jtn* de Karnak (TA 15), scène d'offrande associée à une représentation d'édifice (type B de M. Doresse) pour les blocs TA 08, TA 09, TA 15 (registre inférieur) ;

— la présence de scènes où la reine est l'officiante principale, sous forme de représentation directe (TA 04, TA 06) ou d'affrontement de son seul cartouche à ceux du disque (TA 12, TA 17), répertoire typique et exclusif du *Hwt-Bnbn* de Karnak ;

— la présence de représentation de grande taille du roi, de la reine (TA 02, TA 04, TA 05, TA 14) ou du disque (TA 14, TA 20) également bien attestée sur les édifices atoniens de Karnak. Ces blocs sont suffisamment caractéristiques pour que des raccords puissent apporter une réponse définitive au problème de leur provenance originelle.

Par ailleurs, la version du protocole du disque et l'orthographe du nom de la reine indiquent que ces vestiges datent des années thébaines d'Aménophis IV. Comme élément de comparaison, nous disposons des talatates découvertes par Bisson de la Roque à Médamoud. Parmi les éléments décorés, on constate qu'il n'est fait mention que du *Gm-p3-Jtn*, qu'on retrouve des blocs avec Néfertiti officiant seule comme au *Hwt-Bnbn*, qu'il y a des scènes en rapport avec le défilé de l'armée et avec la procession du palanquin de fête-*sed* ainsi que des représentations de la célébration du jubilé renvoyant également à la décoration du *Gm-p3-Jtn*. La couche où ces blocs ont été retrouvés est « datée » par un tesson bien décrit par l'inventeur mais dont il ne donne malheureusement aucune représentation. Il pourrait sous

toute réserve correspondre à un type de poterie produite à Assouan entre le VII^e et le IX^e siècle de notre ère. C'est également la fourchette chronologique dans laquelle s'insèrent la structure aux talatates de Tôd et son remplissage.

Hormis les talatates, le site de Tôd a livré d'autres vestiges amarniens ou réputés tels. Il s'agit de fragments de statues en granit rose considérés par leurs éditeurs comme pouvant provenir de « deux statues jubilaires d'Aménophis IV dont l'une au moins figurait le roi assis ». Si le fragment FR 02 (OAE n° T 237) est attribuable sans l'ombre d'un doute à ce roi, du fait du second cartouche du disque qu'il comporte et qui ne paraît pas être une usurpation, il n'en va pas de même pour les fragments FR 01 (OAE SA T 999) et FR 03 (OAE SN) pour lesquels il est difficile de souscrire d'emblée à ce rapprochement.

En premier lieu, si ces trois fragments appartiennent au lot de fragments de granit rose découverts par J. Vercoutter dans les déblais du kiosque reposoir, on conçoit mal qu'ils aient échappé à sa vigilance, d'autant qu'il signale, en plus du fragment de genou (qui est peut-être FR 01), un fragment de siège qui porte l'un des cartouches de Thoutmosis III. L'inventaire mentionne en outre un fragment de socle inscrit. On se trouve donc en présence d'au moins deux statues, dont une au nom du constructeur de la chapelle périptère, mais qui peut être une usurpation d'une statue plus ancienne. D'autres remarques peuvent être faites au sujet des fragments FR 01 et FR 03. La description du premier met l'accent sur la tunique courte bordée de trois « bourrelets » identifiée comme le manteau jubilaire, mais omet de signaler le motif décoratif en forme de goutte associé à cette sorte de galon qui constitue un indice de datation. Pour le second, bien que l'hypothèse de la présence d'un pilier dorsal ne puisse pas être radicalement écartée, il a bien été noté que le granit présente les mêmes caractéristiques pétrographiques que celles de FR 01, nettement différentes de celles de FR 02. Ainsi rien ne permet d'affirmer que ces deux fragments appartiennent à une même statue — bien que cela soit probable — qui plus est à une statue amarnienne. Il est cependant plausible de penser que l'on a affaire à une ronde-bosse antérieure au Nouvel Empire, les exemplaires de statues jubilaires connues pour cette époque et en particulier pour les règnes de Thoutmosis III et Aménophis II ne présentant pas ce galon orné. Elle viendrait compléter la liste des autres statues jubilaires provenant du site¹³².

Seul FR 02 est véritablement amarnien et appartient à une statue dont le type est difficilement identifiable. Les occurrences dans la statuaire amarnienne du granit rose existent, comme pour la réalisation d'éléments du mobilier cultuel, notamment à Karnak¹³³. Y voir une statue jubilaire, d'un type « classique », est impossible, puisque le pli intérieur du coude est visible¹³⁴. Il n'y a donc pas lieu de considérer l'existence de deux statues jubilaires sur le site. En revanche, la présence d'une statue d'Akhenaton à Tôd est peut-être liée à la célébration de son jubilé thébain.

En élargissant le champ des investigations, on peut se demander ce qui à Tôd pourrait justifier la présence de vestiges amarniens. Compte tenu de l'aspect solaire héliopolitain fortement marqué du début du règne d'Aménophis IV, ce dernier aurait pu honorer Montou, en tant que dieu à connotation solaire, et également marquer sa dévotion envers son taureau sacré, comme celle qu'il a manifestée pour les taureaux Mnévis. À Armant, « base » du taureau sacré, les fouilles récentes ont livré dans les niveaux d'époque gréco-romaine, des talatates, tout comme Médamoud. Cependant, au Nouvel Empire, le caractère solaire du taureau de Montou, qui est l'aspect spécifique du dieu à Tôd depuis le Moyen Empire, est plus qu'imprécis dans l'état actuel de nos connaissances et ne peut fournir une quelconque justification de notre hypothèse.

132. Actuellement à l'étude par H. Sourouzian.

133. D. Redford *et al.*, « East Karnak Excavations, 1987-1989 », *JARCE* XXVIII, 1991, p. 87, 88, fig. 17.

134. Je remercie M^{me} H. Sourouzian d'avoir attiré mon attention sur ce fait, incompatible avec la représentation d'un manteau de fête-*sed*.

On peut donc à la lueur de ces découvertes admettre que nous sommes en présence d'éléments décoratifs provenant d'édifices consacrés à Aton d'emplacement primitif incertain. Si l'on admet avec certains que l'on est en présence d'une « réplique d'un édifice atonien de Karnak », duquel (ou desquels) s'agit-il ? Le *Gm-p3-Jtn*, le *Hwt-Bnbn*, le *Rwd-Mnw* ou le *Tny-Mnw* ? S'agit-il véritablement d'une réplique ? Quelles conceptions liées aux aspects théologiques locaux auraient présidé au choix de tel ou tel bâtiment ? Compte tenu de l'association, dans nos blocs, de décors qui appartiennent de façon certaine à deux édifices distincts, nous serions plutôt enclins à croire que les talatates de Tôd proviennent de Karnak-est. D. Redford avait déjà fait remarquer la « ventilation » des blocs provenant de ce secteur et retrouvés en différents endroits. En outre, les noms d'édifice indiqués ne mentionnent pas le nom de Tôd. Il a été constaté que les légendes relatives aux représentations du disque associées à la figuration d'un bâtiment comportent toutes les précisions nécessaires à son identification même au sein d'un ensemble de bâtiments. À l'instar d'un *Gm-p3-jtn m 3ht-jtn*, on aurait attendu dans le cas d'une réplique locale, un *Gm-p3-jtn m Drty**, ce qui n'est attesté nulle part.

Par ailleurs, on voit mal comment un édifice employant des blocs d'un module si pratique aurait pu échapper, s'il était édifié sur place ou réemployé dans les parties du temple postérieures au Nouvel Empire, à la convoitise des constructeurs égyptiens antiques (aucune talatate dans les remaniements de la plate-forme du temple du Moyen Empire n'est signalée par Bisson de la Roque) puis coptes, ni pour l'église ni pour le village. En effet, si de nombreux fragments architecturaux d'époque pharaonique et gréco-romaine ont été retrouvés en emploi dans les structures d'habitat découvertes sur le site (seuil, calage de canalisations, etc.), dans les couches du IV^e au VII^e siècle, en revanche, aucune talatate n'en faisait partie. Pour les talatates exhumées lors des campagnes antérieures, seules TA 02 (= OAE n° 502 = T 2433), TA 14 (OAE n° 643) et TA 15 (OAE n° 644) étaient de provenance assurée ; l'origine des autres était inconnue. Mais deux photographies des archives du Louvre, datées de l'année 1940 (fig. 78 a, b), montrent la présence dans les fondations d'un bâtiment tardif, d'un certain nombre de blocs, parmi lesquels figurent des talatates, dont certaines sont parfaitement identifiables : TA 06 (OAE n° 506) et TA 07 (OAE n° 507), associées à un bloc décoré de redans. Le mode de construction, mêlant en fondation grès et briques cuites, est identique à celui de la structure voisine, située contre la rampe. Ces deux édifices appartiendraient à la même période, dite « village III », des VIII^e-X^e siècles. Cependant, la découverte de 1990 constitue un indice important. En effet, elle associe à des talatates ayant conservé leur décor d'origine, d'autres réemployées à l'époque gréco-romaine, et un bloc de grès (H. 23 x l. 41 x prof. 30 cm) décoré de signes-*ânk*h et *ouas* provenant d'une fenêtre du temple (fig. 79-80). Cet élément de fenêtre ne peut venir que des parties hautes en grès du temple, à l'arrière du pronaos ptolémaïque. Le démantèlement de ces parties, dans leur moitié sud, mais surtout dans la moitié nord, vers la fin du VII^e siècle (cf. *infra*, p. 501), aura permis de mettre au jour l'ensemble de ces blocs, et de les réemployer. Ceci suppose un apport préalable et une première réutilisation de ces blocs au sein même du temple, au moment du chantier du pronaos, à l'époque ptolémaïque ou, plus vraisemblablement, romaine, si l'on en croit les talatates TA 16 et TA 22. Ces constatations renforcent notre hypothèse attribuant à ces talatates Karnak comme origine, hypothèse que seuls des raccords pourront définitivement confirmer.

M. E.

D. À L'OUEST DU DROMOS : LE MUR OCCIDENTAL (fig. 81)

Au cours de notre recherche de la tribune, nous avons remis au jour en 1991 le mur d'époque byzantine découvert par J. Vercoutter. Nous n'avons pu dégager sa face occiden-



a. Bâtiment d'époque tardive contenant des talatates ; au second plan la porte sud.



b. Vue vers l'ouest prise depuis la crypte haute du temple ; au second plan, la structure aux talatates.

Fig. 78. — Fouille de l'avant-cour, 1940.



Fig. 79. — Fragment en grès appartenant à une fenêtre du temple trouvé avec les talatates (H. 23 x l. 41 x prof. 30).



Fig. 80. — Bloc en grès appartenant à une fenêtre du temple (numéro attribué en 1980 = 692 ; H. 39 x l. 62 x prof. 89 cm).



Fig. 81. — Le mur occidental d'époque byzantine ; au premier plan, un des blocs de corniche en remploi ; vue vers le sud.

tale, car il passe en limite du chantier de fouille, en travers de la partie sommitale de la rampe. Fait de blocs remployés de tailles disparates, empilés sans mortier, il est interrompu par une porte, dont un des jambages porte une croix grecque gravée.

Cette ouverture correspond à la zone d'arrachement des dalles de la rampe. Ainsi que l'avait expliqué J. Vercouter, une voie dallée bordée de briques cuites rondes rejoignait le dromos en passant par la porte P¹³⁵. Sans doute la tribune était-elle alors complètement défoncée ; les villageois durent éventrer la rampe pour y ménager un passage aplani.

D'après l'inventaire, les premières constructions établies sur ce chemin, à l'est de la porte P, ont livré une talatate, ainsi qu'un pilastre d'église en calcaire sculpté¹³⁶ : tous types de remplois caractéristiques des couches datées des IX^e et X^e siècles. Cette voie d'accès aurait donc perduré une dizaine de siècles après sa création à l'époque ptolémaïque, liée à l'origine à un usage religieux.

Conclusion : l'évolution du village

Les premières occupations urbaines dans l'espace consacré au dieu eurent pour conséquence l'exhaussement désormais plus rapide d'un sol entretenu jusque là pendant des millénaires à son même niveau, ou surélevé volontairement en une seule opération d'ordre architectural (remblai R). Tandis que le *kôm* demeura de tout temps une zone habitée, la frange nord du temple, en revanche, apparaît comme un faubourg qui n'est construit qu'à certaines époques. La fouille de la marge sud de l'espace central de l'avant-cour et du dromos (M23) ainsi que l'observation de la pente de la stratigraphie du côté sud, indiquent que cette zone est demeurée longtemps après l'abandon du culte à un niveau bas. Ceci concorde avec ce que nous savons du dromos :

- une porte ménagée dans le mur occidental ;
- un chemin qui nivelles les anciens sols ;
- un passage au sud de la porte A ;
- une installation tardive (IX^e-X^e siècles) contre la rampe sud de la chapelle.

Le dromos est demeuré voie de passage plusieurs siècles après l'abandon du temple. La surélévation de la partie méridionale de la zone fouillée, déjà existante depuis l'époque de la cour du Moyen Empire, n'a fait que s'amplifier. Vers 500, les niveaux sont équivalents, compte tenu de la différence initiale. Mais à partir du milieu du VII^e siècle, la zone d'activité du sud est située plus d'un mètre au-dessus du terrain vague que constitue à cette époque la zone nord. Tandis que ce terrain vague reste abandonné avant quelques installations au X^e siècle (au niveau +95), au sud, des accumulations de la fin du IX^e siècle particulièrement énormes atteignent +215, et la surélévation continuera jusqu'au niveau +460. La construction de la mosquée, à l'époque fatimide ? (son minaret est très proche de celui de Abou el-Haggag de Louqsor) dut mettre un terme à l'exhaussement du *kôm*, dans ce secteur.

Ce rapide survol de l'évolution du terrain auprès du temple, après l'abandon du culte, permet d'évaluer quelles parties du temple et de l'église attenante furent débitées, et à quelles époques. Les remplois se répartissent en deux périodes principales :

- de la fin du IV^e siècle à la fin du V^e siècle : des fragments du temple ptolémaïque, dont un morceau de la « bibliothèque » ; des blocs de calcaire (non inscrits) ;
- du milieu du VIII^e siècle au X^e siècle : des fragments du temple ptolémaïque, des talatates, des fragments d'église.

135. BIFAO 50, p. 73-74.

136. Inventaire T 2433 et T 2429.

Ceci se résume à deux grandes époques d'exploitation du temple : le début de l'époque chrétienne puis un arrêt quand des habitants eurent pris possession de ses murs (sauf remplois secondaires) ; la reprise observée à partir du milieu du VIII^e siècle est accompagnée de témoins de destructions d'églises.

G. P.

Il nous a paru pertinent de comparer ces nouvelles données archéologiques avec les séquences d'évolution du village telles que les avait caractérisées Bisson de la Roque. Ses observations précises lui avaient permis de noter les occupations et abandons qui se sont succédé dans la zone du temple, ainsi que le matériel céramique et lapidaire s'y rapportant. Concernant ce dernier, nos observations et découvertes confortent l'hypothèse émise en 1936 quant à une destruction progressive du temple au fur et à mesure de l'installation de nouveaux édifices. La relecture des inventaires, jointe à une étude de la provenance de certains blocs de remploi, ajoutée à nos résultats, permet malgré certaines imprécisions de reconsidérer l'évolution chronologique de la zone du temple, son démantèlement et par là même celle du village antique de Tôd.

Quatre périodes (ou « villages » selon la désignation de Bisson de la Roque) antérieures aux années 1930, avaient été décelées grâce aux alternances occupation/abandon¹³⁷. Cependant les datations proposées faisaient davantage référence à des critères subjectifs ou des dates-phares de la chronologie paléochrétienne et byzantine. En outre, la chronologie relative donnée par le fouilleur reposait sur la présence, dans les niveaux de la fin du village II et du village III, de fragments de céramique glaçurée arabe. J. David-Weill, consulté sur un seul d'entre eux, estimait avec réserves qu'il ne pouvait être antérieur au XIV^e siècle, datation retenue comme référence chronologique¹³⁸. Or les récentes études des fragments de céramiques islamiques livrés par le site attestent l'existence de ce type de production à Tôd dès le IX^e siècle¹³⁹ et impliquent de ce fait un réajustement de cette chronologie relative en fonction des séquences de l'avant-cour. Ceci n'est pas sans importance pour la datation des blocs sculptés coptes et pour déterminer la provenance de certains éléments lapidaires.

Période I : de la fin du IV^e à la fin du V^e siècle

Les premières installations dans le pronaos ptolémaïque s'accompagnent du démantèlement de la partie arrière (parties hautes, murs et plafonds en calcaire) utilisée pour faire de la chaux. La « plate-forme du temple du Moyen Empire », selon la désignation employée par Bisson de la Roque, n'est que partiellement entamée sur ses pourtours est et sud et quelque peu en son centre. On doit ici préciser que son niveau de circulation à 0 m correspond à celui du temple ptolémaïque, résultant d'un exhaussement de 0,37 m du sol du sanctuaire du Moyen Empire. Cette surélévation, qui se retrouve dans le « vestibule », utilise des dalles de grès au sein desquelles ont été trouvés des fragments de blocs au nom de Nectanébo II¹⁴⁰. Elle est à dater de l'époque ptolémaïque et non des dernières dynasties

137. Tôd, 1937, p. 37-59 et plan d'ensemble toutes périodes confondues pl. II.

138. *Id.*, *ibid.*, p. 44 et p. 181.

139. G. Joël, « Céramiques glaçurées d'époque islamique trouvées à Tôd », *Annales islamologiques* 26, 1992, p. 1-18 ; *CCE* 2, 1991, p. 145-204.

140. Inventaire T 1992 : fragment de cartouche au nom de *Sndm-jb-R' stp-n Jn-hr* se rattachant à la série des blocs des litanies et de la procession de génies économiques, avec le même nom de couronnement ou le nom de naissance *Nht-Hr-hb s3 R' mry Jmn*. Ces cartouches sont ceux de Nectanébo II (J. von Beckerath, *Handbuch der ägyptischen Königsnamen*, *MÄS* 20, 1984, p. 283) et non de Nectanébo I^{er} comme indiqué de façon erronée par F. Bisson de la Roque, *ibid.* p. 143-147 et repris par C. Desroches-Noblecourt et C. Leblanc, *BIFAO* 84, p. 98-99.

comme le pensait Bisson de la Roque du fait de la présence de ces blocs. De ce fait, ces blocs pourraient provenir de l'édifice antérieur au pronaos ptolémaïque, et non pas forcément d'un doublage extérieur en grès du temple de Sésostris I^{er} 141.

À cette époque, le pronaos est occupé par des habitations qui utilisent le sol du temple à son niveau originel, 0 m, les dalles de plafond étant encore en place. En façade du temple et sur son parvis, on procède au débitage du dallage de grès de l'allée d'accès. Bisson de la Roque a observé une séquence comparable à celle enregistrée à l'ouest de la chapelle reposoir, à savoir des installations en relation avec des canalisations remblayées ou détruites par l'installation de murets en poteries ou en éléments de canalisations, et de structures fondées parfois assez bas (-97). Il semble que dans la zone d'axe, les installations coptes soient descendues assez profondément.

Par ailleurs, des fragments de blocs du temple en grès sont employés dans les bâtiments édifiés autour de la chapelle reposoir vers la fin du IV^e et la fin du V^e siècle, où, dès le milieu du IV^e siècle, des maisons se sont implantées. La désaffectation du temple est probablement à situer à cette époque, mais rien ne certifie qu'elle n'ait pas commencé dès le III^e siècle dans certaines parties du *temenos*. La destruction des angles sud-est et nord-est du pronaos débute à la fin de cette période qui a déjà vu le emploi des blocs provenant des salles hautes. Cette période, appelée « village I » et datée du IV^e siècle par comparaison avec la désaffectation du temple d'Armant sous Théodose par F. Bisson de la Roque, peut, au vu de nos constatations, être située entre la fin du IV^e et la fin du V^e siècle.

Période II : du VI^e au milieu du VIII^e siècle

La destruction des parties arrière du temple se poursuit au début de la période suivante (village II) en prélude à la construction de l'église. Lors de son édification, la couche de destruction, qui va être nivelée en certaines de ses parties, contient de nombreux fragments de calcaire provenant des parties hautes décorées (ou remaniées) à l'époque ptolémaïque (par exemple T 1256, T 1273).

Il semble qu'il faille rattacher à cette période les blocs trouvés dans la « basilique » partiellement exhumée lors de sondages effectués dans le *kôm* en 1948, publiés par D. Benazeth¹⁴². Datés par comparaison du V^e siècle, certains sont taillés dans des blocs de grès ptolémaïques que P. Barguet estimait ne pas provenir du temple de Tôd, du fait de la présence, sur certains blocs, d'un décor de redans non attesté selon lui dans le temple¹⁴³. Or la crypte située au-dessus de la « Chambre des déesses » comporte un tel décor au niveau du soubassement des murs qui la constituent. Ainsi les blocs pharaoniques de la basilique proviendraient-ils du démantèlement des parties hautes du temple, notamment des cryptes en grès, plus particulièrement de celles qui venaient s'appuyer contre la partie en calcaire du Moyen Empire (qui comportait elle-même un décor analogue de statues de cultes¹⁴⁴), ou

141. Tôd, 1937, p. 143 et p. 146. Certains fragments de calcaire au nom de *Hpr-kj-R* conservés dans les réserves du site pourraient se rapporter, d'après des critères épigraphiques, non à Sésostris I^{er} mais à Nectanébo I^{er}, qui possède le même nom de couronnement. Si cette hypothèse s'avère exacte, il conviendrait de réexaminer l'attribution à Sésostris I^{er} du naos de *Hpr-kj-R* représenté dans la crypte ptolémaïque, sans oublier, par comparaison avec des représentations similaires à Denderah par exemple, que la conservation d'une pièce de mobilier cultuel ancien est possible. Il semble cependant, d'après C. Barbotin, que ces fragments remontent bien au Moyen Empire et que de ce fait Nectanébo I^{er} ne soit pas attesté à Tôd.

142. D. Benazeth, « Éléments de frises coptes provenant de Tôd », *Journal of Coptic Studies* 2, 1992, p. 69-78, pl. 17-33.

143. Inventaire T 2414 ; lettre de M. P. Barguet adressée à M. J. Vandier en date du 23 janvier 1949, archives du musée du Louvre ; noter que de tels fragments ont été retrouvés dans des déblais de démolition en compagnie de fragments appartenant à l'une des cryptes : T 1786 et T 1793.

144. Dalle de calcaire circulaire, retaillée avec une représentation de Montou, suivie de la statue d'Hathor

des parties actuellement disparues au nord comportant peut-être des aménagements symétriques de ceux existant au sud.

De ce fait, la construction de la basilique serait à situer à la transition entre la fin du village I et le début du village II avec l'entame partielle du mur sud comportant des blocs au nom d'Antonin le Pieux, plutôt qu'à la fin du village II, lors de la destruction des parties sud, hypothèse contredite par les comparaisons stylistiques qui semblent montrer l'antériorité des blocs de la basilique sur ceux de l'église. On peut alors se poser la question de la coexistence de ces deux édifices ou de leur succession au sein de cette phase. Malheureusement on ne possède aucun renseignement d'ordre archéologique qui permette de donner une date pour la destruction de la basilique.

L'édification de l'église va s'accompagner d'un certain nombre de remaniements au sein de la plate-forme :

- réarrangements de blocs du Moyen Empire et de fragments de statues ;
- comblements des vides dans cet espace grâce à des briques crues.

Le niveau en sous-œuvre choisi par les Coptes est -35, soit quasiment le niveau de circulation du temple de Sésostri I^{er}. Le dallage en grès de l'église, dont des lambeaux ont été retrouvés, se situe au niveau 0. Le remblai de démolition du temple situé en partie sous l'église, contenait également un bloc au nom d'Achôris (T 1331) qui se raccorde avec le bloc T 2057 trouvé, lui, dans une maison du village III. On y trouve aussi un fragment de la procession des nomes d'Égypte (T 1400, représentant le XXI^e nome de Haute-Égypte), défilant en l'honneur de la déesse Nekhbet comme le prouve l'inscription d'un autre bloc de la même série datée de Nectanébo II¹⁴⁵. Les blocs du pourtour intérieur de l'église, en grès, sont pour la grande majorité d'époque ptolémaïque : fragments de cartouches au nom de Ptolémée VIII Évergète II, éléments de bandeau de frise, éléments représentant la séquence introductrice d'une procession de génies économiques figurant le roi devant le dieu Montou, qui pourrait provenir du deuxième vestibule où figure une telle procession endommagée, côté nord. Il contenait également un bloc provenant de la bibliothèque (T 1366).

Les blocs de grès employés dans le banc de cette même église apportent de précieux renseignements : outre d'autres blocs au nom d'Achôris, on y trouve de nombreux fragments de parois décorés de représentations de pharaon offrant à des divinités d'époque gréco-romaine. Dans la plupart des cas le visage ou les membres du roi sont tournés à gauche, bien que certains présentent l'orientation inverse. Dans un cas, le roi, coiffé de la couronne rouge, fait face à une divinité qui est sans doute Montou. Compte tenu de l'orientation « religieuse » du temple, ce fragment provient certainement du soubassement de la paroi extérieure nord. On trouve aussi des fragments de bandeau de frise avec des cartouches vides flanqués de la représentation d'un dieu accroupi et du signe-*chen*, provenant également de la paroi extérieure nord¹⁴⁶ ou intérieure sud de la salle hypostyle, ainsi que des fragments de corniche que Bisson de la Roque avait attribués à Cléopâtre (VII), sans doute sur la foi du signe-*rw / l*, qui est également employé dans les cartouches d'Antonin le Pieux, auquel il me semble plus plausible de les attribuer. Sont aussi présents des bandeaux des soubassements décorés sur leurs deux faces, et surtout de nombreux blocs, composant une paroi gravée en creux, dont le décor date d'Antonin le Pieux. Le pharaon est orienté à droite et les divinités à gauche, ce qui incite à placer cette paroi sur la face extérieure sud du temple.

fauconne : inv. Tôd n° 2489, cf. J. Vercoutter, *BIFAO* 50, pl. IX, n° 4, dont l'auteur, pour les mêmes raisons erronées que P. Bargout, pense qu'elle ne peut pas provenir du temple. Rappelons que les cryptes basses et médianes n'étaient pas décorées.

145. T 1676 et T 1981, *Tôd*, p. 144-145.

146. J.-C. Grenier, *Tôd, Les inscriptions du temple ptolémaïque et romain*, *BIFAO* XVIII, 1, 1980, n. 78-79.

La construction de l'église, au moment du village II, entraîne donc la destruction d'une grande portion du mur extérieur sud et, comme en témoignent quelques blocs, également d'une partie des murs de la partie nord sur une épaisseur qui, elle, reste variable selon les zones concernées. Les deux blocs provenant de la bibliothèque trouvés dans le banc pourraient donc également provenir de cette partie du temple¹⁴⁷.

L'espace du pronaos continue à être aménagé avec remblai et installation liée à un niveau de circulation à +45, qui a sans doute entraîné une division en hauteur du vestibule, comme en témoignent les saignées dans les murs côté sud. Ce niveau de circulation moyen de +40/+50 se retrouve sur le parvis avec la constitution d'une esplanade pavée de briques cuites en relation avec des structures diverses à +60/+80. Cette période correspond aux niveaux d'occupation du sud de l'avant-cour, situés entre +44 et +100 (où un autre bloc de la bibliothèque a été exhumé¹⁴⁸) et à ceux situés entre -20 et +10 sur le flanc ouest de la chapelle reposoir, datés par la céramique entre la fin du v^e siècle et le milieu du vii^e siècle.

C'est à partir du milieu du vii^e siècle qu'il convient de situer un certain nombre de destructions, en premier lieu celle de l'église où une maison va être installée à +15, les murs étant arasés à +80. C'est surtout le pronaos ptolémaïque qui va être démonté en plusieurs endroits. Dans la salle hypostyle (niveau de circulation +45), la chute du plafond va entraîner une modification de la configuration des lieux, aboutissant à la création d'une cour à ciel ouvert fermée sur trois côtés. Les murs bahuts de la façade sont arasés à un niveau variant de +285 à +380, une partie du mur latéral nord étant préservé jusqu'à +885. Le mur sud, déjà entamé sur sa face externe au moment de la construction de l'église, est arasé sur la moitié de son épaisseur au niveau +130, la partie subsistante culminant comme l'angle sud du mur de façade à +230. Sur la face externe du mur sud, une accumulation de déchets de taille des parois va servir de remblai en vue de la pose du dallage de grès à +130 sur une portion du mur du pronaos. La porte des « prêtresses-*akyt* » est alors condamnée. C'est au niveau du deuxième vestibule que les destructions vont être les plus importantes, achevant sans doute le processus amorcé dès la désaffectation du temple : l'angle est, la partie extérieure du mur nord et sans doute une portion des murs attenants à la crypte basse jusqu'à -80/-100, l'angle sud jusqu'au sable de fondation à -215. On doit cependant garder à l'esprit que la portion sud et une partie de la portion nord du deuxième vestibule ont conservé leurs dalles de plafond, entraînant de ce fait la conservation du mur nord. C'est logiquement à ce moment que l'escalier donnant accès au toit (qui devait se situer dans la zone des angles nord-est ou sud-est du pronaos) est complètement détruit, ainsi que les fenêtres de ce même pronaos qui ne peuvent se trouver que dans ce secteur, la salle hypostyle comportant des murs-bahuts ouverts sur l'extérieur. Les parties hautes du temple dans sa moitié nord finissent donc d'être démantelées à cette période qui marque la fin du village II de Bisson de la Roque. Il y a également un remblaiement important qui se produit au niveau d'arasement du mur d'enceinte au sud, à savoir +200, afin d'installer de nouvelles constructions. Ceci aura pour effet de créer un surplomb et un dénivelé vers le temple, autour duquel existent plusieurs puits.

Période III : du milieu du vii^e au x^e siècle

C'est la période dite « village III » que Bisson de la Roque avait prise comme base de réflexion, en notant de façon très judicieuse que les premiers remplois de monuments coptes

147. Comme le supposait déjà Bisson de la Roque, *Tôd*, p. 156 ; pour ces blocs, cf. A. Grimm, « Altägyptisches Tempelliteratur. Zur Gliederung und Funktion der Bücherkatalog von Edfu und et-Tod », *BSAK* 3, p. 163, Abb. 1 et Taf. 1 pour le bloc T 1508 ; p. 166, Abb. 2 et Taf. 2 pour le bloc T 1509 ; le bloc T 1366 mentionné *supra* figure p. 167, Abb. 3 et Taf. 3.

148. À paraître prochainement.

se trouvaient dans les niveaux de cette période. Il datait cette dernière au plus tôt du XIII^e siècle, sur la foi d'un tesson trouvé sous les fondations de l'édifice inachevé implanté sur le même emplacement que l'église. Or on a vu que la datation de ce tesson pouvait être remise en question par les études céramologiques récentes. Par ailleurs, dans les secteurs fouillés de l'avant-cour, les emplois de monuments coptes apparaissent dans des couches bien datées par la céramique entre le milieu du VIII^e siècle et le X^e siècle, à savoir dans le secteur de la chapelle reposoir à partir de +44 jusqu'à +80/+100 (couche d'abandon suivie d'une occupation) et dans le secteur sud, près de la mosquée, dans les niveaux d'occupation entre +245 et +400. Il convient donc de rectifier la datation de cette période et de lui assigner la fourchette chronologique comprise entre le VIII^e et le X^e siècle. C'est véritablement à ce moment que le « quartier » du temple devient une zone périphérique du développement du village.

En effet, sur l'emplacement de l'église, va être implantée une autre construction utilisant comme fondations des moellons de grès et des fragments de calcaire résultant de la démolition de l'édifice copte. Ce bâtiment ne sera, semble-t-il, pas achevé, et le niveau de circulation après accumulation atteindra +85 et sera lié à l'utilisation du puits voisin. La zone du pronaos va connaître un réaménagement assez important que Bisson de la Roque a interprété, avec vraisemblance, comme étant l'implantation d'une mosquée. La salle hypostyle sert de cour d'accès, avec un niveau de circulation situé à +130, niveau qui est celui de réfection du seuil donnant accès au vestibule. Les colonnes de la moitié sud sont arasées à +190. Dans la partie nord de l'hypostyle, un accès donnant sur un passage en chicane comporte un seuil situé également à +130 utilisant de nombreux éléments coptes en calcaire (pilastres, jambages, chapiteaux) qui ont été récupérés lors du démantèlement de l'église¹⁴⁹.

Dans le vestibule qui a conservé les trois quarts de son plafond, le niveau de circulation est porté après remblai à +130. Les murs sont recouverts d'un crépi. Un grand bâtiment rectangulaire en briques crues va s'implanter à l'emplacement de la paroi nord, détruite, du pronaos, jouxtant les arases de l'ancienne église. Entre celle-ci et le vestibule, on constate la présence d'un dallage à +60 et d'un sol en gypse en contrebas à -60 qui a donc entamé la surélévation ptolémaïque et les fondations subsistantes de la plate-forme du temple du Moyen Empire, d'où sont probablement extraits d'autres blocs.

En façade du temple, la porte ptolémaïque voit sa largeur diminuée par l'adjonction d'un massif de briques et l'implantation de petites maisons le long des murs, bordant une ruelle (circulation à +75) menant à une place dallée de briques cuites (+120) bordée de maisons aux murs de grès et aux sols situés entre +110 et +120. Un niveau identique se retrouve au sud du temple dans la première phase d'aménagement d'une esplanade dallée de grès, dont certains blocs sont des emplois, à proximité de laquelle se trouvaient un puits et un escalier qui y conduisait.

C'est à cette période qu'il faut rattacher les occupations situées autour de la chapelle entre +80 et +100, dallages, fours, en particulier les deux structures employant les talatates dans les carrés W28 et X28, présentant un mode de construction similaire avec certaines maisons de la placette du village III. S'y rattache également la très importante couche d'occupation mise en évidence dans la zone sud.

Enfin, l'étude de la céramique de ces niveaux a mis en évidence l'installation de populations nubiennes aux IX^e et X^e siècles¹⁵⁰.

149. *Tôd*, fig. 11.

150. *CCE* 2, 1991, p. 202.

Période IV : après la fin du x^e siècle

La phase de destruction survient vers la fin du x^e siècle ou au début du xi^e siècle. Dans la zone du parvis, les maisons sont arasées à +150/+170, et à +134 autour de la chapelle; des réfections sont entreprises dans l'ancien vestibule du temple ainsi qu'au sud sur l'esplanade, zone qui sera désormais, avant l'implantation du village moderne, la seule à être réaménagée.

Dans cette dernière période (village IV), un certain nombre de secteurs sont devenus des terrains vagues : l'aire de l'ancien temple du Moyen Empire, une grande partie du parvis, la salle hypostyle jusqu'au niveau +240 et tout le secteur autour de la chapelle reposoir entre +135 et +170 environ.

Après diverses réfections, le plafond du vestibule, utilisé comme étable à +190, s'écroule progressivement et les fragments sont inclus dans une couche d'abandon exhausant le sol jusqu'à +300. Le secteur au sud du temple, sur la pente du *kôm*, va subir d'importants réaménagements. Bisson de la Roque a noté dans cette zone une très grosse accumulation de matériel, contemporaine d'un réaménagement de l'esplanade sud, avec un passage comportant des escaliers menant au puits. Ce dernier est situé au débouché d'un enclos à murs situé sur la partie « haute » du village avec un niveau de circulation à +110, en bordure duquel se trouvaient des habitations. C'est dans leurs murs, lors de leur démontage par Bisson de la Roque, que furent trouvés la plus grande partie des blocs portant les litanies de Sekhmet, ainsi que des blocs de la procession des provinces datés de Nectanébo II. Comme on l'a vu *supra* (p. 498-499), la présence de ces blocs dans des couches préliminaires à des aménagements d'édifices sur le site même (et cela dès l'époque gréco-romaine) invalide l'hypothèse d'un apport massif de ces blocs à l'époque arabe, lors de la destruction d'un édifice pharaonique situé dans une localité proche, Armant par exemple, ou encore Elkab comme les inscriptions pouvaient le suggérer. Il s'agit donc, tout comme dans le cas des talatates, de remplois de blocs (au moins de quatrième ordre), récupérés lors du démantèlement des structures où ils se trouvaient, probablement le bord et la surélévation de la plate-forme du temple du Moyen Empire, vu que, pour la dernière phase de la démolition et de l'édification du village III, le vestibule était déjà en partie remblayé et les autres parties du temple détruites.

Rappelons également que Nekhbet, dont la statue figure au nombre de celles représentées dans la crypte ptolémaïque, et Sekhmet, présente au côté d'Amenemhat I^{er}, sur le groupe en granit rose conservé dans la réserve du site¹⁵¹, appartiennent au panthéon tôdien. La présence de litanies adressées à cette dernière n'a donc rien de surprenant.

Cette période est au moins postérieure au xi^e siècle et couvre, d'après les fragments de céramique glaçurée, les périodes ayyoubide et mamelouke (xii^e-xvi^e siècles) pour les zones qui ont fait l'objet de fouilles.

C'est donc sur les niveaux variant entre +170, +240 et +300, que vont s'implanter les maisons du village moderne en contrebas du village. Sur la pente du *kôm*, de nouvelles destructions de maisons vont permettre l'établissement du village dans son état moderne que Bisson de la Roque datait de la deuxième moitié du xix^e siècle.

M. E.

151. *BIFAO* 50, pl. VII ; T 1060 pour la base, et T 2517 pour le torse.

Crédit photographique

- D. Svartz** : fig. 6 a, 8, 12, 14 a, 15, 60, 61, 62 ;
L. Person : fig. 6 b, 13 f, 26, 66, 67 à 77, 79, 80 ;
C. Robichon : fig. 23 ;
J.-L. Bovot : 24, 25, 27, 29, 30, 31, 59, 64 ;
M. Kurz : fig. 28 ;
F. Bisson de la Roque : fig. 33, 78 ;
G. Pierrat : fig. 34, 35, 36, 40 à 45 ;
B. Letellier : fig. 63 ;
A.-M. Loyrette : fig. 65 b et c ;
G. Lecuyot : fig. 65 a.

Dessins

- D. Leconte** : fig. 1, 2, 32, 37, 38, 39, 46 à 49 ;
F. Bisson de la Roque/C. Robichon : fig. 58 ;
P. de Carbonnières : fig. 3, 4 ;
G. Pierrat : fig. 5, 14, 50 ;
G. Pierrat/M. Girardier : fig. 7, 9, 10, 11, 13, 16, 17, 19, 22, 51, 52 à 55 ;
M. Étienne/M. Girardier : fig. 20, 21.